



Le
Folklore
Mabanchon

Le
Folklore
Brabançon

SEPTEMBRE 1961

N° 151

Notre couverture :

*Le duc de Wellington,
gravure éditée à Londres en 1816, chez J. Jenkins, n° 48, Strand.*

Le Folklore Brabançon

ORGANE DU

Service de Recherches Historiques
et Folkloriques de la Province
de Brabant

RUE ST-JEAN, 4 — Tél. 13.07.50
BRUXELLES

SOMMAIRE

<i>In Memoriam André Puttemans</i> , par le Prof. E. Lousse	353
<i>Le Vieux Koekelberg</i> , par Joseph De Mul	356
<i>La Crainte des Morts</i> , par Marcel Gou- weloos	393
<i>La Pierre Carolingienne de Nivelles (dite de Saint-Feuillen)</i> , par J. H. Gauze . .	418
<i>Délicieux Brabant. Waterloo, le folklore de la bataille (suite)</i> , par Jean Copin	429
<i>Bibliographie</i>	511
<i>Vu et entendu</i>	519

SEPTEMBRE
1961

N° 151

PRIX : 35 F

Le Service de Recherches
Historiques et Folkloriques du Brabant
publie également une Revue en néerlandais
« DE BRABANTSE FOLKLORE »

*An sommaire du n° 151
de septembre 1961 :*

« In Memoriam, André Puttemans »,
par le Prof. E. Lousse.

« Van Homeopaten en Waterdokers »,
par Remy De Roeck.

« De Kermissen te Tienen »,
par Paul Dewalkeers.

« Ontspanning in het verleden.
De Optica uit de XVIII^e eeuw en later »,
par Leo Schalckens.

« Rechtsvordering voor een Dialekt »,
par Fons Maes.

« Schrift en Schrijfmateriaal » (3^e deel),
par A. Vandersichel.

« Folkloristische en Geschiedkundige Miscellanea ».

In Memoriam André Puttemans

*Membre de la Commission Folklorique et Historique
de la Province de Brabant
(1957-1961)*

Dans la carrière d'André Puttemans, qui fut durant plus de quatre années notre Collègue, en qualité de Membre-Expert de la Commission Folklorique et Historique, nous croyons être en droit de distinguer quatre périodes successives, au cours desquelles sa culture s'est enrichie constamment, et durant lesquelles son activité scientifique et pédagogique s'est élargie, dans le sens qui paraissait avoir été marqué, dès l'abord, par les caractères essentiels de sa personnalité. Suivant la parole de Goethe, André Puttemans est devenu ce qu'il était : un amateur passionné de l'histoire et de la jeunesse, un sectateur fidèle du culte de la science historique et de l'enseignement de l'histoire, au service d'une humanité, plus instruite et meilleure, plus confiante en son destin.

Il naquit à Wavre, le 1^{er} novembre 1904 : en ce Roman pays de Brabant, qu'il ne renia jamais, en la vallée même d'où partirent les coups décisifs de la bataille de Waterloo, au sujet de laquelle il partageait les sentiments tumultueux de ses congénères, et de Victor Hugo. Il passa par l'École primaire et par l'École moyenne de sa commune natale, ensuite par les Athénées royaux de Louvain (d'expression française encore en ce temps-là) et d'Ixelles, par l'Université Libre de Bruxelles enfin, d'où il sortit le 13 octobre 1927, Docteur en Philosophie et Lettres, Groupe B, Histoire, Section des Temps modernes. Il fut nommé dans l'enseignement, comme surveillant d'abord (3 janvier 1928), puis comme intérimaire, à titre définitif enfin le 11 avril 1931. La première période de sa vie, — de loin la plus longue de toutes, — se termine ainsi. Par son travail acharné, André Puttemans acquiert une formation d'historien tout en rapport avec ses goûts, ses talents, l'admiration qu'il entretient à l'égard d'Henri Pirenne et de son œuvre.

De 1930 à 1940, le Professeur André Puttemans il se marie, il parachève sa thèse doctorale et la publie, grâce à l'appui de son université; il commence à s'intéresser à la formation post-universitaire. Avec l'un de ses aînés, il fait paraître une monographie de l'Athénée de Thuin : école et ville auxquelles il demeure attaché, jusque dans la tombe. En 1935, l'Académie royale thérésienne couronne la thèse qu'il a défendue sur « *La Censure dans les Pays-Bas autrichiens* », comme s'il avait été prédestiné par l'histoire elle-même, à mieux sentir le poids de la censure sur ses propres épaules et, dans son cœur, le prix de la liberté. Comme il serait incapable de vivre pour lui seul, ou de se cantonner aux horizons du cercle de famille, il devient plusieurs fois vice-président et président du Cercle d'Histoire de l'Université de Bruxelles. Il est en outre : Secrétaire Général fondateur de l'Association des Professeurs issus de l'Université de Bruxelles (1935-1945), Rédacteur en chef de l'organe de cette Association (*Bulletin de l'Enseignement*, 1937-1959), Membre du Conseil d'Administration de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles (1938-1945). Du 13 septembre 1939 au 30 juin 1948, il est Chargé de cours à l'Institut commercial et colonial de Bruxelles; à partir du 8 octobre 1940, il enseigne à l'Institut Supérieur de Commerce de la même ville, avec le titre de Professeur.

Durant la deuxième guerre mondiale, Puttemans, amoureux impénitent de la liberté non voilée, devient : 1° membre du Comité de gestion de l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles (1941-1945); 2° organisateur et directeur des *Cours universitaires clandestins*, qui permirent durant les exercices 1942-1943 et 1943-1944, à plus de 400 élèves des deux sexes, de poursuivre leurs études supérieures et de conquérir des grades académiques en se présentant devant le Jury central; 3° titulaire, dans ces cours, de l'*Histoire de Belgique*, des *Sociétés et Institutions des Temps modernes*, des *Exercices sur des Questions d'histoire* (moderne, en Candidature en Philosophie et Lettres), et de la *Méthodologie spéciale de l'Histoire*, avec le *Stage pédagogique* (en Seconde Licence). Son dévouement patriotique lui valut la Croix Civique de 2° Classe, 1940-1945 (par Arrêté royal du 23 septembre 1952).

Au seuil de l'ultime décennie de sa vie, Puttemans devient Secrétaire (1947-1948), puis Président de la Sous-Commission de Réforme de l'Enseignement moyen pour l'Histoire (depuis 1948), Rapporteur et (depuis 1948 également) Président de la Sous-

Commission (Histoire) du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement moyen, Inspecteur de l'Enseignement moyen et normal (désigné le 14 septembre 1948, pour l'histoire et la géographie, ensuite le 1^{er} septembre 1949, uniquement pour l'histoire, dans les établissements d'expression française du pays).

Il venait d'accéder à ces fonctions qui furent le couronnement de sa carrière, administrativement parlant, lorsque nous eûmes la bonne fortune de faire plus ample connaissance avec lui. C'était dans les locaux de la Cité Universitaire Paul Héger, à l'occasion d'un Stage international de l'Unesco, durant l'été de 1950. Jusque là, nous n'avions eu l'un avec l'autre que des rapports espacés, dont André Puttemans a évoqué lui-même, l'an dernier, le départ déjà lointain : une réunion de la Société belge de Philologie et d'Histoire, au n° 65 de la rue de la Concorde, en 1931. Par la suite, nos routes avaient plutôt divergé. Pour qu'elle vînt à se croiser une nouvelle fois, il fallut l'appel d'une organisation mondiale, et l'intention de réformer les manuels scolaires, en vue de la compréhension internationale. Le tandem Puttemans-Lousse fut mis en selle, au milieu d'un concours de circonstances presque incroyables. Il se souda de plus en plus, chemin faisant.

Pendant plus de dix années nous avons été témoin de l'activité prodigieuse et singulièrement féconde, d'André Puttemans pour le *follow-up* du Stage de Bruxelles. L'idée qui rallie pratiquement tous les suffrages, aujourd'hui cette idée que d'aucuns combattaient avec un acharnement digne de meilleures causes, était-elle, en 1950, aussi neuve pour Puttemans que nous nous ? Nous ne le croyons pas. En raison de ses conceptions philosophiques, de ses engagements politiques, de ses tendances les plus naturelles et de ses sentiments profonds, celui qui devint plus tard compagnon de lutte doctrinale avait dû, normalement, suivre plus attentivement que nous-même, ce qui avait été accompli, tenté, simplement projeté dans ce domaine, durant les années qui précédèrent la naissance de l'Unesco.

A la suite du Stage international de Bruxelles, de 1950, — sur l'amélioration des manuels scolaires en général et des manuels d'histoire en particulier, — complété l'année suivante par le Stage international de Sèvres — sur l'enseignement de l'histoire, — André Puttemans, soutenu par l'Unesco, par le Conseil de l'Europe, par la C.E.C.A., Benelux, Fraternité mondiale, le Bureau européen de la Jeunesse et de l'Enfance, le Ministère belge de l'Instruction publique, par d'autres instances officielles encore et, bien sûr, par les fidèles qu'il entraînait dans la mêlée, bannières

déployées et tambour battant, est devenu le créateur et l'animateur des organisations suivantes : 1° la Fédération belge des Professeurs d'Histoire (1951); 2° la Commission internationale pour l'Enseignement de l'Histoire (1956); 3° la Société belge pour l'Histoire des Deux Guerres mondiales (1960). Il a participé aux six conférences annuelles organisées par le Conseil de l'Europe pour la révision des Manuels d'Histoire (1954-1959). Il a fait partie du Bureau permanent des dites Conférences, et s'est chargé de plusieurs publications. Il a pris l'initiative de plusieurs rencontres bilatérales (avec les Allemands et les Hollandais, notamment), de Conférences multilatérales organisées par la Commission internationale pour l'Enseignement de l'Histoire (depuis 1956) et de celles, plus importantes encore sans doute, de Liège (1958) et de Milan (1961) pour l'Histoire de la Résistance européenne durant la Deuxième Guerre mondiale. Sur ces routes parallèles il fut un infatigable pèlerin de la paix.

L'œuvre de Puttemans au sein de la Fédération belge des Professeurs d'Histoire n'a pas sa pareille en Belgique : par la valeur des conférences et des publications, par la fréquence et la cordialité des réunions, par l'influence bienfaisante exercée sur les professeurs et sur les élèves du réseau libre et officiel, par l'ampleur de son rayonnement bien au delà des frontières du pays. L'œuvre assurément n'est pas sans défaut : elle est humaine. Elle a besoin d'être poursuivie, complétée, élargie, mais ce serait crime et folie que de l'abandonner. Nulle autre Fédération professionnelle analogue à la nôtre, n'a pu réaliser autant de belles choses, en bon esprit.

Aux Congrès internationaux pour l'Histoire de la Résistance, à Liège et Milan, André Puttemans eut la joie de présider à d'autres semailles, et déjà de les voir lever. Les textes, non frelatés que nous avons lus, font apparaître au regard impartial, la distance énorme qui reste à parcourir entre deux conceptions de vie, deux stades de civilisation, deux mondes opposés. Mais les paroles qui furent prononcées sur ces lieux, et les discussions elles-mêmes, mirent aux prises des bonnes volontés évidentes, indiscutables, égales, de l'Est et de l'Ouest : une soif partagée de savoir, un désir de bien faire, une dose considérable d'énergies concentrées. Ces atours, qui lui furent mis entre les mains, et dont il fut capable de jouer avec adresse, ont fait que Puttemans, déjà figé dans le trépas, fut invité à se rendre à Moscou, pour continuer le dialogue, et que d'autres, héritiers authentiques des pensées

qu'il leur inculqua, sont chargés de poursuivre, dans la fidélité du souvenir.

De l'apothéose que fut pour lui le Colloque jubilaire des 5-7 mai 1961, qu'il avait mis tant de soins à préparer et qui déborda largement tous ses espoirs, André Puttemans n'eut pas le temps de jouir, ni de se remettre pleinement. Du Palais des Congrès de Bruxelles, il s'envola vers l'Espagne. A peine eut-il le temps de rentrer de la patrie du Caudillo, qu'il repartit vers celle du Président Tshombé, fidèle à l'appel des meilleurs d'entre nos Amis Noirs. Sur une route glissante du Katanga, le 8 juin dernier, la Morr s'assit, à l'avant d'une voiture, entre le chauffeur et lui. Au chef, elle le toucha sournoisement : non pas d'un coup de poutre, à la Cyrano, mais d'un coup de frein. Aucune Roxane ne se pencha sur lui, pour le baiser au front, ni pour ébrancher le sang de sa blessure. C'est ainsi qu'elle le tira des rangs de ses amis, de ses adversaires, de ses émules, leur donnant à tous le loisir de le jauger à sa véritable mesure et d'apprécier équitablement la valeur de ses multiples travaux.

A l'âge des grands-pères, André Puttemans avait conservé beaucoup de fraîcheur d'âme, une étonnante jeunesse de cœur. Il était aimable, joyeux, optimiste, entreprenant, généreux, courageux, aimant la vie et lui faisant confiance. En toute liberté d'esprit, il avait fait litière d'un tas de préjugés, sans rien abdiquer de ses convictions personnelles, ou de sa combattivité. Par sa gentillesse exquise et sa délicatesse, il s'était fait beaucoup d'amis, de toute tendance. A la Commission folklorique et historique du Brabant, son rôle fut moins actif qu'à la Fédération belge peut-être. Aux séances, il se distinguait cependant par la régularité de sa présence, par la sagesse et la modération de ses avis. Ce ne fut pas l'effet du hasard, mais le résultat d'une largeur de vues, d'une profonde estime et de sympathies réciproques, que les Autorités provinciales reçurent de manière solennelle et par deux fois, dans leur Palais, le Président Puttemans et les Congrès organisés par ses soins : en 1958, le 1^{er} Congrès international d'Histoire de la Résistance, et le 7 mai 1960, la Fédération belge des Professeurs d'Histoire, avec laquelle notre cher André Puttemans s'était presque identifié.

Prof. E. LOUSSE,
Vice-Président de la Fédération belge
des Professeurs d'Histoire,
Membre de la Commission folklorique et
historique du Brabant.

BIBLIOGRAPHIE D'ANDRE PUTTEMANS

- Le Collège royal de Thuin* (en collaboration avec A. Mathon). Thuin, 1939, X, 100 pages, in-8°.
- La Canaure dans les Pays-Bas autrichiens*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, classe des Lettres, Mémoires in 8°, 1935, 2^e série, fasc. 1, 375 pages.
- Manifestation Alfred Hegenscheidt*, Bruxelles, 1936, 7 pages. (Extrait de la « Revue de l'Université libre de Bruxelles », 41^e année, 1935-1936, n° 4.)
- Rapport sommaire sur la situation de l'Enseignement moyen officiel du degré supérieur et de son personnel enseignant*, Bruxelles, 1937, 11 pages. (Extrait de « Le Flambeau », 20^e année, n° 6, juin 1937.)
- Bibliographie de l'Histoire de Belgique de 1715 à 1789. Travaux parus entre 1930 et 1940*. Paris, Alcan, Presses universitaires de France, 1940, 56 pages. In-8°. (Extrait de la « Revue d'Histoire moderne », janvier-mai 1940.)
- La Réforme de l'Enseignement de l'Histoire en Belgique*, Paris, « L'Information Historique », 15^e année, n° 5, novembre-décembre 1953, pp. 205 à 209.
- L'enseignement de l'histoire et la révision des manuels scolaires en vue d'une meilleure compréhension internationale : les consultations bitérales et multilatérales — Bibliographie analytique*. Paris, U.N.E.S.C.O., 1955. (Document de travail.)
- L'Enseignement de l'histoire et la révision des manuels scolaires en vue d'une meilleure compréhension internationale — La Conférence de Brunswick (20 au 25 août 1954)* — Bruxelles, Imprimerie des Sciences, 1955, 48 p. — Tiré à part de « Le Flambeau », 1954, n° 5, pp. 561 à 573 et n° 6, pp. 652 à 678.
- L'Enseignement de l'Histoire en vue d'une meilleure compréhension internationale, dans le numéro spécial du « Bulletin du Centre européen de la Culture » consacré à l'Europe et l'École*, Genève, avril 1957, pp. 21 à 35.
- Der Beitrag des Geschichtsunterrichtes zur Stärkung der europäischen Union.* « Erziehung zu Europa-Seminar europäischer Erzieher in Wien, August 1957 », *Wiener Schriften*, Heft 8, 1959, pp. 75 à 98.
- Charles-Quint, Prince des Pays-Bas : une grande figure européenne*. Film didactique en collaboration avec Charles De Keukelaire, Bruxelles, Ministère de l'Instruction publique, 1958, 2 parties.
- La Conférence de Brunswick et la révision des manuels d'histoire en vue d'une meilleure compréhension internationale, dans Deutschland Belgien. 1830-1945, Zweite Auflage*, 1959, A. Limbach Verlag, Braunschweig, 25 p.
- La Déclaration universelle des Droits de l'Homme et la Constitution belge*, Bruxelles, 1960. Tiré à part de « Histoire et Enseignement », Bulletin de la Fédération belge des Professeurs d'Histoire, 1959-1960, pp. 55 à 67.

Une Histoire de l'Europe ? en collaboration avec E. Bruley et E. H. Dance, A. W. Sythoff, Leyde. — Aspects européens. Collection d'études relatives à l'intégration européenne publié sous les auspices du Conseil de l'Europe. Série A : *Humanités*, n° 3, 1960, 88 p. (éditions anglaise, allemande, espagnole, italienne, grecque, néerlandaise et turque).

(Sous la direction de) *Panorama d'Histoire européenne et universelle*. — Collection didactique (en préparation).

Les réunions internationales en matière d'enseignement de l'histoire et de révision des manuels d'histoire en vue d'une meilleure compréhension internationale, idem (en préparation).

Les origines de la Deuxième Guerre mondiale. Montage radiophonique scolaire. Edition de la Commission Internationale pour l'enseignement de l'histoire, série disques (en préparation).

Le Vieux Koekelberg

VOICI brièvement évoqués quelques souvenirs vécus du siècle dernier, ou recueillis par tradition. La commune de Koekelberg semble se trouver paradoxalement en sa plus grande partie au centre de Molenbeek-St-Jean, sans avoir sérieusement connu le risque d'annexion à sa grande voisine : l'indigence patente de Koekelberg l'a toujours sauvée de maintes tentatives d'emprises. Au contraire, à cause de cette indigence, Koekelberg, jadis réunie au hameau de Berchem-St-Agathe, a subi le désastre de la séparation d'avec cette dernière. A cette époque, Koekelberg, incapable de payer les intérêts de ses emprunts avait vendu ses terrains du champs des Quatre-Vents à Molenbeek-et du Parvis de St-Gilles et comptait déjà 800 feux ou ménages, agglomérés sur un terrain des plus exigus.

Il s'ensuit qu'à part quelques rues essentiellement centrales comme la rue Schmitz, la rue Herkoliers, la rue de Ganshoren, la rue de l'Eglise, ainsi que les quatre rues aboutissant à la place Communale, toutes ses artères principales sont *mitoyennes* à celles des communes de Molenbeek-St-Jean, Jette-St-Pierre, Ganshoren et Berchem-St-Agathe.

Jadis aucune des rues locales n'épousait la ligne droite; elles étaient tronquées, comme à plaisir, et souvent sacrifiées aux exigences des propriétaires fonciers. On admettait généralement que les rues tracées au cordeau paraissaient interminables et que leur uniformité engendrait la mélancolie tout en étant dangereuses. Et cependant, en ce bon vieux temps, à part les courses échevelées des attelages de brasseurs, la circulation était de tout repos.

Donc, *nos voies mitoyennes* comprenaient dans l'ordre : la chaussée de Gand, quelques maisons de la rue Schmitz, la rue et la place Vanhoegaerden, la rue Saint-Julien, la rue Deschampheler, la rue du Jardinier, la rue Montagne-aux-Anges, le bou-

levard Léopold II, le haut de la chaussée de Jette, l'avenue de l'Hôpital français, la rue Jules Besme, l'avenue de la Liberté, la rue de l'Usine, etc., bref la totalité de nos voies importantes, tandis que nos quatorze ruelles et impasses étaient hélas ! entièrement à nous.

Pour en revenir à la chaussée de Gand et à la chaussée de Jette, toutes deux fort anciennes, elles étaient, et sont encore dans une certaine mesure, plus ou moins sinueuses, comme en général toutes les voies primitives. Il est à présumer que sentiers et chemins que ces chaussées ont remplacés cotoyaient à l'origine des cours d'eaux, à présent taris ou localisés dans les égouts.

On se rend compte que Koekelberg étant trop à l'étroit devint ainsi *une commune essentiellement parasite*, s'attribuant les noms de lieudits et emplacements appartenant à autrui. Ainsi, par exemple, le Gaz de Koekelberg est situé exclusivement sur le territoire de Molenbeek-St-Jean; le Plateau de Koekelberg englobe trois communes et, à part son entrée principale, la Basilique de Koekelberg est érigée sur le territoire de Ganshoren en grande partie.

Les enfants naturels. Il est une autre particularité troublante : Koekelberg était jadis la localité qui, proportionnellement à sa population, comptait le plus grand nombre d'enfants naturels. Ces innocentes victimes d'une loi hypocrite étaient censées nées de père et mère inconnus : les tours recueillant les enfants trouvés ou abandonnés fonctionnaient à plein rendement. Il est juste de reconnaître que par la suite, sous la poussée de la loi Lejeune, on facilita la reconnaissance d'enfants naturels, principalement au mariage des parents légitimes ou consentants. Les dispositions fort libérales de cette loi ont permis d'admettre et de sanctionner légalement à Koekelberg un fait assurément unique : celui de la reconnaissance d'un ancien enfant naturel plus âgé que celui qui avait contracté mariage avec sa mère naturelle. Les inscriptions marginales aux registres des naissances, à l'Etat-civil, font foi de cette reconnaissance ainsi que du changement du nom de famille de ce fils et même de tous ses enfants, par autorité de justice. Donc un fils plus âgé que son père.

Les cabarets et les anciens estaminets.

Koekelberg détenait aussi le record d'un nombre stupéfiant de cabarets, poussant comme champignons, et spécialement dans la partie basse de la chaussée de Jette. Les tenancières de ces petits

caboulots étaient pour la plupart de braves veuves, déjà sur le retour, s'efforçant de nouer les deux bouts, à défaut de pension alimentaire ou de secours de la bienfaisance publique. Il y avait même au n° 180 de cette chaussée un cabaret, genre Bruant de Paris, dont la patronne faisait de bonnes affaires en abreuvant ses clients d'injures du cru, et une variété de noms d'oiseaux des plus pittoresques. Les loustics la surnommaient « Mie Rockeloos » (Marie la mal lunée).

Cependant sur cette chaussée ancestrale, tout n'était point banal, car on y rencontrait encore d'intéressants vestiges des grandes auberges du passé et d'anciens relais de diligences, descendus graduellement, depuis l'usage du chemin de fer, au rang de paisibles estaminets et de maisons de logement à la petite semaine.

Dans l'ordre, et en commençant par le bas de cette chaussée ancestrale, on dénombrait encore : *l'Empereur, la Cour royale, la Maison Haute, le Duc de Brabant, la Cour des Princes, le Chalet, le Turc et la Villa des Roses*. Cette dernière avec son beau et vaste jardin de danses en plein air, était pourvue le dimanche d'un petit orchestre aux cuivres tonitrueux. La Villa des Roses dominait à hauteur respectable, une grande plaine sablonneuse en bordure du boulevard Léopold II. C'était un terrain idéal pour les exercices de la Garde-civique, ces soldats du dimanche. En semaine, elle était assignée aux manœuvres du Régiment des Carabiniers.

A la tête de ce corps d'élite, marchait fièrement le capitaine de la 1^{re} compagnie, le jeune et fringant Price Baudouin, héritier présomptif du trône.

Au repos de 10 heures, S. A. Royale ne manquait pas d'offrir la goutte aux soldats de sa Compagnie. On formait, à cet effet, les faisceaux aux abords de « La Cloche », café à l'angle du boulevard Léopold II et de la chaussée de Jette.

La place Communale et ses abords.

Exactement au centre de Koekelberg, se développait la spacieuse place Communale, actuellement place Henri Van Huffel. Cette place, véritable forum de la minuscule cité, s'ornait, si l'on peut dire, d'une espèce de vaste square, avec lanterne-candélabre monumentale et des plantations plutôt négligées, servant surtout de piste d'entraînement aux toutous du voisinage.



L'ancienne maison communale de Koekelberg.



En 1939 la maison communale de Koekelberg a été agrandie. On a construit de nouveaux murs tout autour de l'ancienne construction.

Lorsque les Tanneries Schmitz eurent renoncé à l'achat au détail de la fiente canine pour la préparation des cuirs dits de Russie, le square en question et le populaire commerce de débris perdirent leur raison d'être, au grand dam des nombreux éleveurs de chiens de race et des ressources supplémentaires des petites gens. Il faut comprendre, qu'avant ce désastre, les enfants, après leurs heures de classe, nantis du seau et de la cuiller, obtenaient de 2 à 3 francs par seau d'ingrédients, somme énorme pour l'époque.

La place Communale donnait accès à l'ancienne Eglise Sainte-Anne, entourée de son cimetière. C'était, avec sa tour carrée, un modeste sanctuaire de style brabanton paysan, sans prétention mais de paisible allure.

Voisinant, comme de juste, avec de nombreux cabarets, celui de gauche, chez Georges, débitait à l'époque la renommée « Petite Bavière » fournie exclusivement par la « Brasserie allemande », devenue, par la suite, « la Grande Brasserie de Koekelberg », débitant à son tour le renommé « Bock de Koekelberg ».

Malgré le voisinage immédiat du cimetière, le café Georges était le rendez-vous attitré des notables et le local préféré de joyeux drilles, sous la bannière du « Zwanzers Club » (Club des farceurs).

Il y avait là également le fameux « Cercle des Deux », se composant en tout et pour tout de deux participants, dont le menuisier et le charcutier voisins, cumulant les diverses fonctions de président, secrétaire, trésorier, directeur des fêtes, et, à tour de rôle, de porte-drapeau.

Lors des cortèges et festivités, auxquels nos deux cumulards ne manquaient jamais de participer, ils provoquaient sur leur passage l'hilarité du brave public.

Le dimanche, après la grand'messe, le nombreux amateurs utilisaient dans les dépendances de cet accueillant café, le stand du tir à la carabine du « Flobert Club ».

De l'autre côté du champ de repos, et à droite de la Maison communale, on remarquait le café « A l'Espérance », mieux connu « chez Devos », établissement agrémenté de belles fresques, représentant de joyeuses kermesses flamandes à la Teniers, très bien exécutées par un peintre forain, au talent méconnu, nommé Frans Bacvis. Etant complètement illettré, cet artiste signait ses œuvres par la figuration d'un petit bac rempli de

poissons (bakvis). Chez Devos on dégustait surtout la bonne « gueuse », bière sûre et captivante de la célèbre Brasserie De Boeck frères, rue François Delcoigne à Koekelberg.

Dans ces deux estaminets on ne discutait guère de politique, à l'encontre de ce qui se pratiquait au café « Au Chalier ».

Le tenancier en était l'un des nombreux Wouters, de la Gilde Saint-Martin, ancienne famille du terroir, influente et nombreuse, comptant une bonne vingtaine d'électeurs communaux à 3 ou 4 voix, dont le rôle social consistait uniquement à consolider ou bien à mettre en péril les laborieuses majorités électorales, au gré de leur bon plaisir ou de leurs petits intérêts personnels.

En face de l'église Ste-Anne et de la place Communale, dominant l'ensemble avec son beau perron, la nouvelle Maison Communale imposait considération et prédominance civiles et officielles.

On y avait transféré les services communaux logés trop à l'étroit dans l'ancienne chapelle du château de Koekelberg. Cet édicule d'un cachet artistique marqué, servit par la suite de dépôt et d'écurie pour la régie de l'unique tombereau de la voirie communale, puis de menuiserie mécanique, de cabaret, d'épicerie et de pharmacie, démolie finalement pour l'érection d'une maison de rapport.

L'ancien Conseil communal.

On eut soin de transférer, à la nouvelle Maison communale, un spécimen assurément remarquable du mobilier officiel. C'était l'ancienne table des séances, grande table banale, mais cependant originale, du fait qu'on y avait pratiqué une enraile semi-circulaire d'envergure. Cet aménagement ingénieux permettait au corpulent conseiller communal Martin Somville, leader de l'aile démocratique, de se tenir à hauteur du Bourgmestre Jean Jacquet, aussi fluët et petit de taille qu'autoritaire et combattif. L'ornement de la docte assemblée était, sans conteste, l'échevin François Delcoigne, bel homme du monde, à la tenue recherchée, allié par sa femme aux Wauters-Koekx, exploitant une fonderie importante à Molenbeek, et dont le château, au 312 de la chaussée de Gand, sert actuellement aux services de l'électricité communale de Molenbeek.

« Le pavage de votre grande et belle place Communale est dans son genre un vrai chef-d'œuvre », m'affirmait jadis le

maître-paveur Leroy. « Voyez, comme toute la surface de cette place s'adapte harmonieusement de part et d'autre aux cinq niveaux différents des rues qui y aboutissent. » Ce sont : la *rue Van Bergen*, dont l'origine est probablement due à un quelconque propriétaire de terrain. La *rue Jef Lambeaux* devait son nom au célèbre sculpteur des « Passions humaines », de « la Folle Chanson » et de tant de chefs-d'œuvres, tombés par insouciance de l'artiste dans le domaine public. Fidèle habitué de nos pittoresques et truculents cabarets, ce grand et bel artiste, un peu bohème, comme il se doit, assista, en qualité de témoin, à l'un des premiers mariages célébrés en la nouvelle maison communale. Il était venu avec son inséparable compagnon en joyeuse agapes, l'auteur dramatique flamand Nestor Dettièrre. En cet honneur, on donna le nom de Jef Lambeaux à la rue venant d'être créée à droite de la nouvelle maison communale. Malheureusement, pour cause de double emploi avec le nom d'une rue de St-Gilles, notre rue fut débaptisée et honorée du nom de George-dit-Marchal, l'ancien commandant du corps des sapeurs-pompier de Koekelberg.

L'ancienne *rue des Charrons*, dénommée ainsi, on ne sait trop pourquoi, est devenue la *rue Albert Dillie*, pour commémorer le souvenir d'un pur héros de la résistance, enfant de Koekelberg, fusillé par les Allemands, pendant la guerre 1914-1918. Cette rue aboutissait jadis aux briqueteries Dourson, aménagées par la suite en une voie nouvelle, la *rue Jules De Becker*, longeant le chemin de fer. Enfin, la *rue de la Tannerie*, de création relativement récente, aboutissait aux *Tanneries et Maroquineries Schmitz*, installées dans l'ancien château de Koekelberg.

Le fondateur de cette firme importante, le sieur Schmitz, d'origine allemande, était un philanthrope à sa manière. Il s'attacha à procurer un travail régulier et facile, quoique peu rémunérateur, aux nombreuses familles de tisserands de Koekelberg, privées définitivement de leur travail à domicile, par suite de la concurrence des nouveaux tissages mécaniques anglais. Travailleur acharné, l'actif et colossal patron dérogeait à ses principes, plus souvent qu'à son tour, en effectuant la navette entre son usine et le vieux cabaret voisin « A la Lampe » pour lamper en vitesse force petits cognacs.

Depuis longtemps la lampe est éteinte, en perdant son principal client, et les *Tanneries Schmitz*, faisant place aux *Caisseries Van Campenhout*, ont émigré à Saventhem.

Près du petit pont qui, à proximité des tanneries enjambait le ruisseau « Parruck », s'alignaient, en plein air, les nombreux tombereaux et camions transportant pour l'usine à gaz de Koekelberg le charbon indispensable et ramenant au retour le coke industriel. Ce camionnage était assuré par la firme « Veuve Bauwens et fils » réputée pour ses beaux chevaux faisant concurrence à la cavalerie des Grandes Brasseries de Koekelberg.

La *rue Jean Jacquet* se continuait, à proximité, vers la belle *ferme Hellinckx*, ancienne dépendance du château de Koekelberg. Cette ferme était entourée de vastes cultures maraîchères, principalement dans le fertile *Quartier du Neep*. Ce dernier mot est la dérivation du verbe « nijpen », pincer, et neep ou nijp (pinçe) évocateur par lui-même de la configuration de ce quartier. Les terres du Neep s'étendaient, en effet, entre les deux branches d'une pinçe gigantesque. A gauche, en se tournant vers la source du Parruck, c'est l'antique chaussée de Gand. A droite, l'autre branche de la pinçe est uniquement constituée par le lit de ce ruisseau. Son cours constitue d'abord la limite du domaine de l'ancien château de Koekelberg puis s'insinue sous le remblai du chemin de fer, contourne entièrement le côté gauche de l'usine à gaz et le Sippelberg, pour alimenter l'étang de la ferme féodale du Karreveld et se perdre enfin parmi les marécages, au pied de la « Diepestraat » (rue Profonde), aux confins des territoires de Koekelberg, Molenbeek-St-Jean et Berchem-Ste-Agathe. La plus grande ouverture de la pinçe était fermée par l'ancienne drève Crispeels, avec sa double rangée de hêtres centenaires jusqu'à la chaussée de Gand, en face du vieil estaminet « Bundelke wissen » (petite botte d'osier) établissement actuellement modernisé depuis son déplacement.

Enfant, me livrant avec mes petits camarades à la récolte des faines, j'ai encore connu cette drève majestueuse en 1885, remplacée exactement dans toute son étendue par l'actuelle avenue du Karreveld, menant à la Basilique de Koekelberg.

Les eaux du Parruck, jadis en faveur populaire pour la guérison des affections oculaires, alimentaient primitivement le bel étang actuellement comblé de l'ancien château de Koekelberg, afin de gagner le terrain indispensable à la plaine communale des jeux et des sports.

Vers Molenbeek, au côté droit de la rue Schmitz, j'ai encore connu le Parruck, coulant à ciel ouvert, puis empruntant la rue et la place Vanhoegaerden, contourner le château Deschamphe-

leur et par les rues Piers et du Ruisseau, à Molenbeek, se déverser dans la Senne au lieu dit « Chien Vert ».

Aux abords de l'étrang Schmitz, la nouvelle *rue Léon Autrique* me rappelle l'aventure dont le héros fut le dernier directeur des Tanneries, ayant succédé à son oncle Schmitz.

M. Autrique, alors étudiant, fit gonfler, dans les dépendances de l'usine, à l'issue de la famille, un aérostat qui, à la surprise générale, s'éleva dans les airs par un beau et calme dimanche matin. Tout se passa heureusement sans accrocs, à part une raclée aussi exemplaire que paternelle au retour de l'intrépide aviateur.

A vrai dire, et de façon générale, Kockelberg se recommande à notre sympathie par la gaieté communicative de la population, tout autant que par ses excentricités et l'originalité de ses nombreux types folkloriques.

Mais si les Koekelbergeois aiment le plaisir et ont la dépense facile — témoins ses nombreux cabarets — il n'a jamais été fait appel en vain à leur inépuisable charité.

Les Cercles dramatiques.

En outre, sous l'influence de grands acteurs koekelbergeois tels que Félix Vandesande et Jef Wicheler, ainsi que de nombreux amateurs, l'art dramatique flamand connut un essor insoupçonné ! Les cercles dramatiques *Felix Vandesandes Kring*, *de Jonge Toneeliefhebbers* et *de Brabandzonen*, pour ne citer que les principaux, donnent toujours des représentations fort goûtées d'un public nombreux, dans les grandes salles du Duc, de la Cour des Princes et de la Brasserie Simonis.

Les Montagnes de Koekelberg.

Et maintenant à la suite de ces fastes populaires, n'ayons crainte d'aborder, avec la topographie du sol, l'étude ardue et combien négligée de l'étymologie et des futures armoiries de notre insouciant petite commune, placée sous l'invocation de sainte Anne, mère de la Vierge.

Je ne crois qu'il faille, comme d'aucuns, rechercher la solution de ces problèmes dans la figuration abusive, et souvent reproduite, de notre coq brahançon, se haussant fièrement sur ses ergots pour lancer son cocorico frondeur, et c'est dommage.



Challenge offert en 1936 par feu le bourgmestre O. Bossaert pour le tournoi d'art dramatique à Koekelberg.

Le hasard venant à propos faciliter nos recherches, il est intéressant de signaler ici qu'un habitant de Roubaix, natif de Koekelberg, demandant un extrait d'acte de naissance pour s'engager à la Légion Etrangère, aida, sans s'en douter, à la solution de cette énigme. Guère ferré en géographie, notre homme adressa sa lettre, miraculeusement parvenue à destination, libellée comme suit : à *Monsieur le Maire de la Montagne de Couques* (Belgique). Cette heureuse coïncidence nous rappelle qu'il y avait jadis des montagnes à Koekelberg. De ce fait, éclairant notre lanterne, Koekel, première syllabe, n'est-elle pas apparentée à celle du verbe flamand « koekeloeren » (contempler) ou « kijken » (regarder) donc littéralement : *Montagne d'où l'on regarde*. Cette montagne nous est encore rappelée de nos jours par la rue Montagne-aux-Anges, et, en général, par le primitif relief du sol de la vallée de la Senne. Ne pendons pas de vue la hauteur ayant jadis servi d'assise à la Villa des Roses, et, à gauche de notre Plateau — nom significatif — les monticules de l'ancienne « Blokkestraat » (rue du Sabot), notre actuelle rue de l'Eglise-Ste-Anne. Je l'ai encore connue, lorsque enfant, je me rendais à la boutique aux légumes chez « Triene Paratje » en escaladant une bonne vingtaine de marches. Cette surélévation, actuellement nivelée, au coin de la rue de l'Eglise et proche de la chaussée de Jette, se continuait à gauche du boulevard Léopold II, par au moins une rampe de 5 mètres d'altitude surmontée du *Pensionnat anglais*, ombragé d'un bel arbre sur le devant. Rappelons que cet établissement renommé était encore fréquenté, vers 1881, par Charlotte Brontë, l'une des trois sœurs que nous mettons en mémoire tant de romans émouvants et notamment « Jane Eyre » et surtout « Hurlevent ». Pensionnat et colline ont disparu, pour faire place, sur leur emplacement, à l'actuelle Ecole des Sœurs de Notre-Dame. En face du pensionnat anglais, on entrevoyait la maison de campagne, entourée d'un parc bien arboré, ainsi que l'atelier du statuaire Eugène Simonis.

Ce parc, souvent visité par les petits maraudeurs du voisinage, s'étendait tout le long du boulevard Léopold II, depuis son intersection avec la chaussée de Jette, jusqu'au petit pont de fer, à présent disparu, qui surplombait mesquinement le chemin de fer.

M. Simonis ne portait guère rancune aux envahisseurs de sa thébaïde, car il adorait les enfants. Quand ce grand artiste se rendait à son cours à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, les gamins, connaissant son côté faible, non contents de croquer ses pommes, accouraient pour le saluer d'un bruyant « Bonjour

Monsieur Simonis », certains de recevoir quelques menues pièces de monnaies que leur ami distribuait si généreusement à la ronde.

Le Plateau.

A partir de l'actuelle place Simonis, passé le café à gloriottes du « Tivoli », s'étendait une vaste plaine, appelée le « Plateau de Koekelberg », ou tout simplement « le Plateau ». Tout à la bordure gauche du Plateau, le long de l'actuelle avenue de la Liberté, se développaient les vastes écuries et dépôt des petites voitures ou diligences du « Monopole », ancêtre de l'actuelle Grande Brasserie de Koekelberg. Plus loin, et spécialement sur



Le parc Elisabeth à Koekelberg. Vue prise en octobre 1939.

la droite, paraissaient de grandes villas, agrémentées de part et d'autre d'agrestes espaces verts. Ces confortables habitations étaient la propriété de M. Léon Grosjean, riche banquier et président de la Société royale linnéenne de Flore du Jardin Botanique de Bruxelles.

Contrairement à toute attente, ces confortables demeures furent longtemps inhabitées ou d'une location onéreuse, car elles recevaient trop souvent la visite des cambrioleurs.

Et cependant quelques bourgeois courageux, faisant office bénévoles de gardes bourgeoises, s'étaient organisés pour veiller la nuit à la sécurité des habitants du Plateau et éloigner les voleurs de lanternes de l'éclairage public.

Les gardiens de ce quartier désert s'exerçaient volontiers, pour se faire la main, à viser à coups de révolver les malheureuses lanternes qui n'en pouvaient mais.

Tout au fond de la morne plaine, se dessinait la silhouette du moulin à vent de Ganshoren, exploité par le père De Munck. Vers l'extrême droite, sur l'emplacement de l'actuelle Basilique, une villa solitaire semblait monter la garde. C'était « Het Kasteeltje » (le Petit Château), accentuant encore cette impression de solitude. Les occupants du Petit Château n'avaient certes pas froid aux yeux, car le Plateau était infesté de mauvais garçons dénommés « les crocodiles » : les agressions et le reste étaient monnaie courante.

La Guerre des Marolles

Mais revenons maintenant à nos études héraldiques, dont nous nous sommes singulièrement éloignés.

Quand le dimanche matin, les combattants (voorvechters) de la rue Saint-Martin partaient en guerre contre ceux des Marolles, en entonnant leur chant de ralliement : « Wij zijn van Meulebeek, van de Marolle geen verveet ». Quand ces valeureux guerriers opéraient leur jonction avec les troupes de choc du « Duivelshoek » (Coin du diable), il n'était plus question pour les gens paisibles de Koekelberg de rester à la maison, mais bien de se grouper sur la Montagne de Kock (Koekelberg), pour scruter attentivement la cuve de Bruxelles, le quartier de la rue Haute, cher aux Marolles, et les hauteurs du village de Saint-Gilles, et s'intéresser aux péripéties et à l'issue des combats, donc « *koekeloere op den berg* ». Voilà donc résolue, ou à peu près faute de mieux, cette étude de l'étymologie de Koekelberg, et, par voie de conséquence, de son blason aux multiples monticules.

Les impasses et ruelles de Koekelberg,

sont aussi et surtout partie intégrante de son histoire et au nombre de quatorze ne sont pas à dédaigner, puisque leurs occupants contrebalancent en quantité celle des habitants des voies principales :

1°) La rue de la Reine n'était à vrai dire qu'une modeste rue bucolique et champêtre, chère aux rêveurs et aux amoureux. Elle était bordée de part et d'autre par des haies vivaces et bien taillées, lotissant des jardins légumiers admirablement cultivés. Ce

chemin de terre, car celle rue ou plutôt cette ruelle n'était en définitif qu'un large chemin agricole, partant de la ferme des enfants Hellinckx pour dévaler à la chaussée de Gand par une série de gradins pavés, cotoyant sur la gauche un petit bâtiment d'un certain luxe architectural. C'était l'ancien pavillon de chasse du château de Koekelberg, avec ses briques espagnoles, ses fenêtres à meneaux, et sa porte de plein-cintre. Remarqué par un amateur esthète, ce pavillon, numéroté pierre par pierre, a été réédifié dans le parc d'un château de la région de Vilvorde.

Et l'enlèvement de ce beau petit pavillon me fait songer, avec amertume, à toutes ces splendeurs du passé disparues tant à Koekelberg qu'aux environs, avec la Maison Espagnole de la rue Dubois-Thorn, le château Vanderdussen de Kestergat, illustré par ses mémorables Etangs noirs, la Carpe à l'anneau d'or, ses Cygnes mystérieux et ses champs lacustres d'Osiers, à côté des trésors d'art accumulés au château de Koekelberg et tous les chefs-d'œuvres et tableaux, conservés jalousement en son château par l'artiste-peintre Deschampheler. De tant de beauté, de toute cette poésie, de tant de souvenirs romantiques, il ne reste plus que quelques noms de rues banales, dont la laideur des constructions modernes tâche de se faire oublier par le caractère pratique et utilitaire de l'habitation.

Mais à part la pêche aux épinoches, dans le large ruisseau bordant les Etangs noirs, ce qui intéressait particulièrement les gamins, dont j'étais, il y avait encore et surtout le grand escalier de la rue de la Reine, déjà ciré, si propice aux courses pédestres et à notre jeu préféré de gendarmes et voleurs.

Hélas ! promenades sentimentales qu'étes-vous devenues. Oh ! triste rançon du soi-disant progrès moderne, que vous êtes cruel, alors que l'actuelle et banale rue Antoine Court, telle un grand méchant loup, a dévoré l'innocente rue de la Reine, et qu'une fabrique de chocolat remplace maintenant la romantique ferme Hellinckx, faisant face aux blocs d'appartements populaires du « Foyer Koekelbergeois »,

L'Impasse Meskens ou Porte Meskens, au n° 285 de la chaussée de Gand, s'agrémentait d'une grande et assez belle entrée, donnant accès à de petites maisons édifiées à la limite du parc de l'ancien château de Koekelberg. Il en était ainsi pour toutes les petites maisons édifiées par les propriétaires de grands jardins, afin de majorer leurs revenus.

Le quartier du Cygne — le choléra, les colporteurs, le premier omnibus à étage.

La Porte Meskens voisinait avec l'ancienne auberge du Cygne, en retrait de la placette, gagnée sur l'alignement général de la chaussée de Gand.

Depuis 1865-1866, époque du *choléra*, la Porte Meskens était surmontée d'une humble chapelle votive consacrée à saint Roch, patron des pestiférés. Pendant cette terrifiante épidémie, on s'efforçait de s'y soustraire par forces offrandes de bougies et rasades d'eau de vie. Et, nonobstant, tel qui s'effrayait le matin, au passage des continuel convois funèbres, succombait souvent le soir même, pour être enseveli en toute hâte. Mais trêve à ces souvenirs !

La placette du Cygne était un relais tout indiqué, non plus pour les diligences du passé, mais pour de nombreux attelages de 4 ou 5 chiens, traînant charrettes chargées de paniers de poules et lapins, avec le conducteur par dessus. Venant des campagnes environnantes, ces chiens couraient sans arrêt et d'une allure endiablée. A langue pendante, ces pauvres bêtes après quelques lampées d'eau à l'arrêt du Cygne, poursuivaient leur course vers les marchés de Bruxelles, Molenbeek-St-Jean ou St-Gilles. On y rencontrait aussi les colporteurs transportant à brouette les grandes mannes plates grouillant d'anguilles, et le débitant de lait battu à 2 centimes la pinte, ainsi que le marchand de tartelettes, à 6 centimes les deux, superposées, une de riz et l'autre aux prunes, et connues sous le nom de « half en half » (demi-demi).

Au Cygne, estaminet proche des Etangs noirs, se situait aussi le terminus de notre *premier omnibus à étage*, tiré par deux robustes perchérons. Cet omnibus assurait, plusieurs fois par jour, le trajet Bourse-Porte de Flandre-Cygne, et le tarif uniforme était de 10 centimes la course, tant pour les usagers de l'étage que pour ceux de l'intérieur.

Pour ne rien oublier, il est bon d'ajouter que l'estaminet ou l'ancienne auberge du Cygne, devenue vétuste, avait néanmoins conservé, sous les combles, une salle de spectacles et banquets. A l'occasion des deux kermesses locales et de la Saint-Eloi, on y dansait. On y dansait même si sauvagement que souvent le vieux plancher faisait mine de craquer. Alors le patron du Cygne quittait précipitamment son comptoir, au rez-de-chaussée, pour lancer dans l'escalier un appel éploré, afin que cessent, pour l'amour de Dieu, les sauterelles en cadence.

3) *La Cité Dedoncker*, au n° 31 de la rue Schmitz, fera l'objet d'une mention spéciale sous la rubrique ci-après « Le roi des voleurs ».

4) *L'impasse du Ruisseau*, au n° 21 de la même rue Schmitz, nous remet en mémoire le ruisseau « Parruck » traînant à ciel ouvert, lorsque je l'ai connu, un mince filet d'eau agrémenté de vieilles casseroles et détritiques variés.

Pour le surplus, l'impasse du Ruisseau présentait, au fond d'un grand jardin, une série de petites maisons agréables et salubres; leurs occupants devaient y couler des jours heureux et tranquilles.

5) *L'impasse Herdies*, au n° 26 de la rue Vanhoegaerden, était contiguë par l'arrière aux maisons de l'impasse du Ruisseau. On y comptait seulement quatre maisons ouvrières avec utilités et jardin minuscule sur le devant et ne requéraient aucune attention particulière. Mais la pompe d'eau potable, accessible à l'entrée, intéressait les galopins du quartier pour au cours de leurs jeux se rafraîchir à l'œil.

6) *L'avenue Michez*, parallèle à la rue François Delcoigne, n'a jamais existé que sur papier, l'arrêté royal d'exécution ayant toujours été tenu en veilleuse, faute de ressources pour couvrir la zone d'expropriation affectant les Etablissements Bonhy et les Emailleries de Koekelberg, ainsi qu'un horticulteur récalcitrant.

7) *L'impasse de l'Empereur*, au n° 8 de la rue Deschamphleer, est toujours, si l'on peut dire, une belle impasse. Elle abrite une vingtaine de petites maisons parfaitement alignées, de part et d'autre, convenablement aérées et proprement entretenues. De tout temps ces habitations n'ont cessé d'être occupées par des marchands et colporteurs de poisson, moules et crustacés divers. Actuellement, elle porte le nom d'*impasse des Combattants* en hommage à ses jeunes gens qui, sans exception, étaient volontaires pendant la guerre 1914-1918. Il est à remarquer aussi que de tout temps les règlements communaux ont exemptés marchands et colporteurs de la taxe sur le commerce du poisson.

Et le dimanche, rien de plus réjouissant pour les enfants que le passage de celui, tout de blanc habillé, poussant sa petite charette bien astiquée avec l'annonce chantante de sa marchandise : « Gernoot en crabbe en caricole ». Ne recherchons pas dans le dictionnaire la signification de ce dernier vocable. Il a été conservé au quartier des marolles depuis l'occupation espagnole et désigne cette variété d'escargots connue en France sous le nom de « petits gris ».

8) *Le Carré Evenepoel*, désigne tout un chapelet de minuscules demeures, bordant un grand escalier de pierre bleue, à l'arrière

de la Maison Haute, appartenant au sieur Evenepoel, le tout sis au n° 150 de la chaussée de Jette. Cet ensemble était, avant la lettre, comme un béguinage de petites gens secourues par le Bureau de Bienfaisance à concurrence de leur loyer. Le sieur Evenepoel, président de cette administration charitable, était un important maquignon, exploitant en même temps, à cette adresse, une boucherie hippophagique bien fréquentée, malgré le dédain que l'on professait alors pour la consommation de la viande de cheval. On retrouve encore au registre aux procès-verbaux du Bureau de Bienfaisance la trace des doléances des collègues du sieur Evenepoel, lui reprochant de fournir de la viande de cheval aux malades indigents.

L'alcool.

En ces temps souvent troublés par les crises économiques et alimentaires, grande était la misère du peuple. Aggravant encore cette misère, l'abus de la consommation de l'alcool, allait de pair avec le manque de confort et l'absence d'hygiène la plus élémentaire. Le patron de café trônait en maître et aucune transaction n'était possible, sans l'intervention de ce maître empoisonneur.

Quant aux caisses d'épargne, qui avaient timidement fait leur apparition, elles étaient, comme de juste, toutes en activité dans l'un ou l'autre cabaret, et l'on prêtait libéralement à du 50 %, soit à 2 centimes par jour et par franc. La notable partie du salaire passait ainsi au cabaret et, faute de prohibition légale, maints buveurs se glorifiaient d'ingurgiter journellement leur litre d'alcool.

9°) *La rue Degreef*, en face du Carré Evenepoel, était, en vérité, la plus affreuse des ruelles insalubres. A peine large de 2 mètres, elle comportait une trentaine de petites maisons, peu ou pas éclairées, se groupant de part et d'autre d'une rigole à ciel ouvert, charriant les eaux ménagères, etc.

A droite de ce cloaque, on accédait ainsi à

10°) *L'impasse de la Princesse*, par un étroit passage voûté. Cette impasse comptait bien une dizaine de taudis, du même acabit que sa voisine. Ses façades lépreuses étaient dignes d'inspirer un Henri Murger en sa *Vie de Bohème* illustrée par le compositeur Puccini.

A son sommet, la rue Degreef se sondait à

11°) *L'impasse Montagne-aux-Anges*. Malgré son nom, cette impasse n'avait rien de céleste et ne valait guère mieux que ses

sœurs infortunées. Ses nombreux habitacles uniformément composés de 2 pièces, l'une au rez-de-chaussée, et l'autre à l'étage, pour dormir, dégringolaient avec toutes les déjections, par un égout, à ciel ouvert, vers l'accueillante chaussée de Jette.

Heureusement, qu'à présent, toutes ces horreurs ont disparu par l'établissement sur leurs ruines de la grande et belle rue Houzeau de Lahaye, mettant en communication directe le boulevard Léopold II et le boulevard du Jubilé avec la chaussée de Jette.

12°) *L'impasse Verspecht*, en retrait du n° 5 de la rue de l'Eglise-Ste-Anne, n'a jamais mérité ce nom abhorré d'impasse. C'était plutôt un ensemble de 4 petites maisons propres et bien aérées. Aussi a-t-on bien fait de l'incorporer maintenant au numérotage de sa rue en supprimant le nom d'impasse.

La première de ces maisons était occupée par *le citoyen Maertens*, porteur à domicile du journal « Le Peuple » et du journal flamand « De Vooruit ». Ce porteur de journaux était un propagandiste socialiste convaincu et en même temps un membre actif du Bureau de Bienfaisance. Natif de Gand, Maertens apportait, comme tous les Gantois, avec toute l'ardeur de ceux de sa race, une compréhension farouche à l'accomplissement de ses aspirations sociales. A lui avait été dévolu, à sa demande, la surveillance et l'amélioration du service de la distribution de charbon aux indigents. Supprimant le système onéreux de remise du combustible par les détaillants locaux, il instaura les adjudications publiques et la distribution directe avec emmagasinage sous hangar communal. Outre sa surveillance, Maertens ne dédaignait pas d'aider à la rapide répartition des rations en maniant sacs et pelle à charbon.

Élément actif du parti, ses amis politiques envoyèrent Maertens siéger au Sénat. Il prit au sein de la Haute Assemblée une part prépondérante à la réforme de la loi organique, consacrant la fusion administrative des Administrations charitables et hospitalières, sous le nom de Commissions d'Assistance publique.

13°) *L'impasse de l'Epervier*, ne se distinguait guère des autres cloaques. Jouxant le n° 9 de la rue Herkoliers (l'ancienne rue du Moulin), elle comportait 4 taudis échappant à toute description. C'est pourtant dans cet antre de misère que Koekelberg — oh ! paradoxe — fêta sans gloire son *premier et unique centenaire*, en la personne d'un certain Allonsius, si j'ai bonne mémoire.

14°) Enfin, *l'impasse Cadole*, ou tout simplement le Cadole, se développait face à l'impasse de l'Epervier, en retrait de la rue

Herkoliers, dans toute la profondeur du cimetière. Le Cadole, à lui seul, était comme tout un monde à part, peuplé exclusivement de petites gens. L'habitude aidant, le voisinage immédiat du cimetière n'était pas pour leur déplaire. Grâce au voisinage des morts, les vivants pouvaient jouir ainsi des bienfaits de l'air et de la lumière. Mais autre chose était la question de l'eau dite potable, que procurait, aux nombreux ménages, l'unique puits existant, creusé en contrebas du cimetière et habilité à recueillir les infiltrations de matières organiques. Même, le nommé Thysens, allumeur de réverbères et fossoyeur-adjoint, mettait à profit l'eau de ce puits pour arroser au Cadole ses plus beaux légumes. Pour être juste, il faut reconnaître que, dans l'ensemble, l'état sanitaire du Cadole était plus satisfaisant que celui des autres impasses.

Personnalités et Folklore.

Les projets d'un grand roi. Le Panthéon.

S. M. Léopold II, roi des Belges, né à Bruxelles, en 1835, fils de Léopold I^{er}, monta sur le trône à la mort de son père en 1865. Roi constitutionnel, aux visions trop grandes pour son temps, il fut trop souvent méconnu par son peuple. Toute sa vie il dut lutter pour la réalisation de ses conceptions grandioses qui, dans le recul du temps, se sont avérées encore de nos jours vraiment prophétiques. Dans cet ordre d'idées, le roi s'intéressa au développement de l'ouest de sa capitale, et notamment dès 1888, pour amorcer la mise en valeur du Plateau de Koekelberg, par l'organisation d'une Exposition internationale. Ce projet resta sans suite, à part la survivance d'une superbe brochure de propagande. Ensuite, pour mieux faire connaître le Plateau de Koekelberg, le roi couvrit de ses deniers l'organisation d'un feu d'artifice monstre, qui n'eut pas le succès espéré, car le vent intense et un excès de fumée vinrent en compromettre la réussite.

A cette époque, l'art architectural français semblait avoir atteint son apogée.

Influencé par la prédominance de cet essor, le roi conçoit le projet de créer, au Plateau, avec comme couronnement *le Panthéon*, un véritable quartier de la Sorbonne. Mais pour ces réalisations grandioses, il fallait, avant tout, pourvoir au voûtement de la Senne pestilentielle sur le territoire de Molenbeek. Le roi se butta toujours au refus d'une intervention de cette



Premier projet de la basilique de Koekelberg, telle que l'a conçu, vers 1906, l'architecte P. Langerock. Après la guerre de 1914-18 on adopta le projet de l'architecte Van Huffel.

commune, et, finalement, perdit courage, et s'occupa activement de l'avenue de Tervueren et de son Parc, petit Versailles, avec le Musée colonial du Congo, comme couronnement. Entretemps une halte royale est édiflée à Koekelberg, au dessus du chemin de fer de ceinture, avec rampes d'accès.

De toutes ces conceptions du roi-bâtitteur, il ne reste plus que le nom de quelques belles artères, les avenues du Panthéon, des Gloires nationales, de l'Indépendance Belge et de la Liberté ! Sur la fin de sa vie, le grand roi vit réalisée, en remplacement du Panthéon, l'érection de la future *Basilique de Koekelberg*,

dont il posa la première pierre. Cet édifice, dénommé aussi Basilique du Sacré-Cœur, est actuellement en voie d'achèvement et couronne dignement le Parc Elisabeth, avec le réseau des grandes avenues dessinées par Jules Besme, notre grand commissaire-voyer.

Hommage à Eugène Simonis.

Sculpteur belge, né à Liège en 1810, mort à Bruxelles en 1882, Simonis fut envoyé par le Gouvernement à l'École Belge de Bologne, où il travailla dans l'atelier de Finelli, élève de Canova. De retour en Belgique en 1836, Simonis fut nommé professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, puis Directeur de cet établissement en 1863. Il a exécuté entre autres le frontispice triangulaire du Théâtre de la Monnaie, la statue de Pépin de Herstal pour le Palais des Chambres, et la statue équestre en bronze de Godefroid de Bouillon, érigée sur la place Royale de Bruxelles.

Cette œuvre cadre bien avec le style néo-classique de cette place. Cette statue, assez peu admirée des Bruxellois et même regardée avec indifférence, est pourtant très belle. Le héros de la première croisade est un roi des premiers âges, un héros à la fois majestueux et débonnaire, à l'attitude inspirée et simple. Le cheval nerveux, plein d'impatience et de force, est de cet art accompli et peut-être un peu suranné qu'on chérit dans les académies; il est dans ces limites le suprême degré de la perfection (1). Ses détracteurs n'y trouveront peut-être pas grande originalité; d'autres préfèrent les difformités de l'art abstrait, cher à certains de nos artistes d'avant-garde.

Ajoutons que place du Congrès, de part et d'autre du Soldat Inconnu, au pied de la Colonne, les deux lions sont également l'œuvre de Simonis. Encore une fois, d'aucuns diront que leur musculature trop décorative, leur regard exagérément furieux et conventionnel, leur crinière, édifice massif et ondulant de pure convention, lui aussi, sont bien l'esthétique d'une époque. On n'admet plus aujourd'hui que l'artiste se réfugie dans la fiction, pour créer une œuvre. Il faut pourant reconnaître que ces lions, dans le cadre de cette esthétique particulière, sont extrêmement beaux, puissants et majestueux.

Coulés en bronze par la Compagnie des Bronzes de Bruxelles, ils sont d'une exécution soignée et d'une patine réussie.

(1) Gulde Pierre Anspach.

Et comment pourrait-il en être autrement devant cette Colonne du Congrès, inaugurée en 1859, œuvre de Poelaert, le génial architecte de notre Palais de Justice, critiqué lui aussi pour ce mastodonte babylonéen, pour cette fantastique carrière de pierre, et que d'autres proclament à l'égal d'une des sept merveilles du monde.

La Colonne du Congrès, surmontée de la statue de Léopold I^{er}, par Geefs, et ornée des tables gravées de la Constitution Belge, s'inspire étroitement du style antique corinthien. Et n'en déplaît aux poncifs, qui ont la critique facile à propos de tout et hors de propos, l'homme de la rue — vox populi — trouve ces lions de Simonis aussi beaux que ceux ornant le péristyle de notre Palais de la Bourse, dus au ciseau génial d'Auguste Rodin, le grand sculpteur français, que personne ici ne songerait à critiquer.

Mais voilà, comme dit le proverbe, nul n'est prophète en son pays. Puisse le souvenir d'Eugène Simonis, le noble artiste de chez nous, rester vivace au cœur de ses nombreux admirateurs et de tous les Koekelbergeois.

Secret d'outre-tombe du dernier des Stuarts.

Le Comte de Kregersman, né à Gand et décédé dans la misère à Koekelberg, était, lorsque je l'ai connu, un vieillard de belle prestance. Il se disait être le seul descendant, encore en vie, de cette illustre lignée des Stuarts qui, n'étaient leurs malheurs, auraient pu légitimement revendiquer la triple couronne royale de France, d'Angleterre et d'Ecosse.

En l'absence de documents officiels, le Comte de Kregersman était en possession d'un souvenir de famille vraiment unique : la bague portant en son chaton le sceau de Jacques II, roi d'Angleterre.

L'histoire nous apprend que ce souverain, né au Palais de Saint-James en 1633, était le fils de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, et de Henriette de France.

Expulsé de sa patrie, à l'intervention de Cromwell, Grand Protecteur de la République anglaise, le roi proscrit se réfugia à la Cour du Roi de France, puis en Belgique, et notamment à Bruges, pendant quelques années, d'où il tenta de rallier ses partisans par Calais.

C'est à Bruges que Jacques II aima une aïeule de Kregersman, belle maîtresse, à qui il confia cette bague, en vue de la recon-

Souvent, à l'approche des fêtes carillonnées, le roi des blanchisseurs ne savait où donner de la tête, mais dans les périodes de calme, il va sans dire que Suske s'ennuyait ferme. Alors, afin de charmer ses loisirs, il s'ingéniait à provoquer l'arrêt du tram, au boulevard Léopold II, en s'étalant comme un dormeur en travers des voies.

D'autres fois, pour varier le plaisir, il simulait la chute spectaculaire, en pleine rue, de crises épileptiques, et ce mal était fréquent à l'époque, parmi les descendants tarés de successives générations d'ivrognes.

Mais à peine secouru par le passant compatissant, ce nouvel Ulenspiegel, lui faisant la nique, s'enfuyait à toutes jambes, pour ne pas être rossé d'importance.

Il arrivait souvent que dans sa soulographie Suske passait la nuit à la belle étoile, affalé rue Herkoliers, sur une marche de pierre bleue. Il faut croire, qu'imbibé d'alcool, ce candidat centenaire bravait impunément le froid, car au petit jour, notre homme se relevait frais et dispos.

Mais il est grand temps de clore, une fois pour toutes, le fidèle exposé du règne fumnamhulesque de notre héros.

Nous nous attacherons maintenant à narrer, comme il convient, les hauts faits d'un autre adorateur de la dive bouteille.

Le roi des bottiers-cordonniers.

Jacques Desmedt, dit Smetje, était un artisan de toute première classe, un maître digne d'appartenir par son travail à cette élite d'une corporation fort prisée à l'époque. Il n'acceptait que les commandes pour la clientèle riche, recherchant le beau travail exécuté sur mesure. Débordé de besogne, le roi des bottiers-cordonniers refusait les réparations, pour se limiter au travail du neuf, et par dessus tout aux bottes de luxe, ce qui était sa spécialité !

C'était aussi un homme courageux et intelligent. Travailleur acharné, il buchait à longueur de journées, même les dimanches et jours fériés.

Mais quand il jugeait le gousset suffisamment garni, Smetje prenait son vol, délaissant foyer et commandes, pour donner libre cours à sa funeste passion de boire.

On le voyait alors déambuler dans son quartier, nu-tête, les joues hâves, le regard éperdu, écartant les jambes pour ne

pas tituber, mal chaussé comme tous les cordonniers, accomplissant jusqu'à épuisement le rituel pèlerinage bachique, vidant en silence dans les nombreux cabarets la coupe de l'oubli.

Puis une nouvelle période de travail acharné succédait pour se terminer invariablement à la tournée des Grands-Ducqs.

J'ai aussi connu le fils de Jacques Desmedt, répondant au prénom harmonieux de « Amelinus », bon cordonnier comme son père.

Mais à l'exception de l'auteur de ses jours, ce fils refusait obstinément le travail de confection sur mesure, pour s'en tenir exclusivement aux réparations, d'ailleurs nombreuses, la confection des bottes n'étant plus en vogue. Il y trouvait ainsi largement son compte et devint propriétaire de sa maison, tandis que son père s'éteignait sans un sou vaillant.

Une fois de plus le proverbe « Tel père, tel fils » n'était pas d'application.

Nous arrivons ainsi finalement au

Roi des voleurs,

en l'éminente personne de Vandesinde, tout court sans prénom, pour ressembler à une sorte d'anonymat. C'était dans sa spécialité un phénix qui, à sa grande confusion, n'a pu, comme Vidocq son illustre prédécesseur, terminer dans la police une carrière de tout repos. Vandesinde eut cependant l'habileté, ou plutôt la chance, d'échapper longtemps aux griffes de la Justice.

De même que Vidocq, Vandesinde bénéficiait de la protection occulte des petites gens, qu'il avait l'art de flatter, en leur réservant une part de ses prises. Ce faisant, il croyait se comporter en redresseur de torts et comme le vrai roi des voleurs, qualité que modestement il s'attribuait. Quoique pratiquant communément dans la partie riche du haut de la ville, Vandesinde avait conservé son quartier général à Koekelberg, en la Cité Dedoncker déjà citée.

Cette cité était une véritable caverne d'Ali-Baba, où le grand chef répartissait, au plus juste, les parts de butin, et lançait ses ukases à son état-major et aux quarante voleurs.

Et cependant, toute caverne qu'elle était devenue, la Cité Dedoncker, était jadis une riante maison de campagne, avec ses dépendances aux perspectives bocagères et ses façades superbement décorées de lumineux paysages.

Mais de déchéances en déchéances, l'ancienne maison de plaisance était devenue un affreux repaire de hors la loi. Ces malandrins prisaient fort cette grande bâtisse enclavée et ne désiraient nullement être dérangés par la police locale. Cette police, aux maigres effectifs, n'avait nulle envie non plus de se fourvoyer dans un pareil coupe-gorge.

Par la suite, la Cité Dedoncker descendit au rang d'un quelconque capharnaüm et d'habitations de miséreux dignes d'un meilleur sort.

Hélas ! en ce bas monde les plus belles choses ont souvent une fin prosaïque. Le chef des voleurs ayant disparu, on ne sait trop comment, ses troupes fidèles se dispersèrent ou finirent par s'assagir.

La Police locale.

Et maintenant, puisque nous confessons, sans en avoir altéré le fond, avoir quelque peu romancé « les hauts faits des 40 voleurs et de leur capitaine », tâchons de mériter notre pardon en vous entretenant des activités de la police locale. Parlons-en donc, mais n'en parlons pas trop, car on ne sait jamais ?

Citons par priorité d'âge et d'ancienneté de services que le brave Vanderlinden était bien le seul et dernier brigadier-garde-champêtre du canton, avec juridiction sur l'unique garde de ce canton, affecté à la région de Molenbeek-St-Jean.

Vanderlinden logeait dans les sous-sols mal aérés de la nouvelle Maison Communale, avec sa femme et ses deux filles, comme concierge et ces dernières en qualité d'épureuses bénévoles, en échange, sans plus, de la gratuité de logement, feu et lumière. L'administration communale, toujours victime de sa crise de croissance, jointe à sa mauvaise gestion, n'était guère plus riche que par le passé, tout en restant tout aussi parcimonieuse en feignant d'ignorer les services de ses bons et dévoués serviteurs.

Ancien gendarme, grand et fort vieillard, Vanderlinden, à défaut de pension, perdurait à continuer le service du passé, plutôt par habitude que par utilité. Il n'avait finalement plus de région rurale à explorer et bornait son travail à une promenade journalière aux abords du Plateau.

A ses côtés, l'agent de police Amerijckx, devenu par la suite, lui aussi, concierge à la Maison Communale, était l'homme fort et solide. Il ne badinait pas avec les mauvais garçons, qui préféreraient à juste titre la prison aux légendaires passages à tabac.

Mais ce représentant de l'ordre était indulgent aux ivrognes, toujours aussi nombreux que par le passé.

Par la suite Amerijckx fut secondé par l'agent Devogelaer, jouissant dans le public d'une certaine considération, car son fils était l'aéronaute attiré lors des fêtes locales pour l'ascension du ballon.

Enfin, complétant cet effectif, l'agent Migerode (dit la Barbe) était plutôt le messenger administratif.

Puis comme dans toute armée, même policière, il faut non seulement des soldats mais aussi des gradés, il est utile de citer l'inspecteur Goossens, ancien menuisier, doué par tempérament des qualités du vrai policier. Peu lettré, comme la majorité de ses concitoyens, Goossens jouissait d'une mémoire excellente.

A son secrétaire particulier, qu'il rémunérait discrètement de ses deniers, le consciencieux policier dictait à la filée rapports et procès-verbaux. Ses envois hebdomadaires très complets et judiciaires étaient fort appréciés, car Goossens connaissait parfaitement les habitants et rien n'échappait à sa surprenante sagacité, principalement en matière de voirie, de bâtisses et de travaux publics.

Et pourtant ce bon serviteur était si mal rémunéré, qu'il se voyait dans l'obligation d'être à la disposition de quelques gros propriétaires pour encaissements de loyers à la petite semaine et principalement pour compte de l'importante succession Vander Borgh.

Quant au Commissaire de police, il se confinait dans ses attributions de fonctionnaire tant communal que judiciaire, représentant l'édilité aux fêtes et manifestations publiques. C'était, somme toute, une occupation de fin de carrière et de tout repos dévolue le plus souvent à un arriviste de l'une des grandes localités voisines.

Les Ediles communaux et les Plumitifs.

M. Delandsbeer. — Il fut admis fort jeune au cénacle administratif, d'abord comme faisant fonctions de Secrétaire communal. Ce n'est que quelques mois plus tard, lorsqu'il eut atteint sa majorité, qu'il obtint sa nomination définitive. C'était avant tout un élément au sens pratique et d'une activité peu commune, si l'on considère la multiplicité des affaires qu'il traitait sans aucune aide d'autrui et les nombreuses lettres que les archives nous ont conservées en minutes. Ces lettres et aussi les délibérations étaient

conçues en un style clair, rapide, incisif, de sa belle écriture déliée et traitant uniquement, sans circonlocutions superflues, l'objet même du sujet. Sous ce rapport, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Bureau de Bienfaisance nous ont conservé des modèles du genre.

Cette activité débordante s'étendait à maints domaines particuliers et à de nombreux cumuls administratifs nécessités, comme toujours, par les maigres émoluments du jeune secrétaire. Comme toujours, l'administration communale souffrait de cette impécuniosité chronique, entâchée d'un manque complet de générosité et de justice distributive. Il s'ensuit qu'à ses traitements dérisoires de secrétaire communal et de secrétaire du bureau de bienfaisance, Delandsheer s'était adjoint les indemnités spéciales pour la tenue des registres de la Population et de l'Etat-civil, besognes qu'il déléguait et qu'il payait de ses deniers à un employé particulier, peu ou pas rémunéré, le brave pensionné Lapiette, qui œuvrait plutôt par passe-temps.

Après plusieurs années d'inlassable surmenage, Delandsheer dit adieu à Koekelberg, pour remplir avec autorité et compétence les importantes fonctions de secrétaire communal à St-Gilles, un des gros faubourgs de la capitale.

Succédant au bourgmestre Jean Jacquet, *M. Jules De Becker* assura par intérim, et pendant plusieurs années jusqu'à son décès, la charge de Bourgmestre.

Membre influent de la Députation permanente du Conseil provincial du Brabant, c'était, comme bien l'on pense, une personnalité de premier plan, doublée d'un administrateur d'élite. Un tel élément était devenu indispensable car Koekelberg, jadis chétive localité bien négligée, venait d'accéder par suite de l'accroissement de sa population, au rang de faubourg de Bruxelles, et ses devoirs augmentaient tant en nombre qu'en compétence.

Architecte réputé, *M. Jules De Becker* arrivait à son heure pour innover en matière de grands travaux, laissés trop longtemps en souffrance. Il y avait avant tout à parfaire l'aménagement du Plateau de Koekelberg et de ses abords. Un technicien averti devenait indispensable pour mener à bonne fin les tractations avec les sociétés immobilières, devenues propriétaires non seulement des avenues mais des égouts et du pavage, dont ces sociétés percevaient les taxes ou redevances en lieu et place de l'administration communale.

C'est aussi Jules De Becker qui conçut les plans et établit devis et cahier des charges de notre élégant Hospice Jourdan,

qu'il eut la modestie de faire signer par son gendre, *M. Cauzars*, promu depuis peu aux fonctions de Directeur des Travaux publics.

Malgré ses grandes qualités et son désintéressement, le f.f. de Bourgmestre ne fut pleinement apprécié que par une élite. Ancien député de Nivelles, le gros du public lui reprochait son ignorance du flamand et ne discernait pas l'utilité des dépenses nouvelles et tous ces bouleversements nécessités par des travaux pourtant indispensables.

Il faut cependant reconnaître que ce mandataire fut bien inspiré quand au départ du secrétaire communal Delandsheer, il patronna et fit admettre comme secrétaire communal,

M. Joseph De Munck. — Brillant élève de l'Athénée de Bruxelles puis de l'Université libre, De Munck fut reçu Docteur en sciences physiques et mathématiques à l'âge de 23 ans.

Répétiteur temporaire de mathématiques à l'École militaire, il réussit avec succès à Koekelberg l'examen administratif imposé pour la première fois pour la collation de la place de secrétaire communal.

La belle intelligence du nouveau titulaire était apte à s'assimiler rapidement aux grandes réformes conçues par Jules De Becker.

Après les tâtonnements compréhensibles du début et, encouragé par son bourgmestre, le secrétaire De Munck se consacra avec succès au grand remaniement administratif devenu indispensable. Persévérant, tenace, obstiné même, et quelquefois personnel, il réorganisa tour à tour les services devenus désuets, et qui bientôt purent s'aligner à ceux des grands centres de l'agglomération bruxelloise.

D'ailleurs, un tel élément, jeune encore et cependant mûri par l'étude et la réflexion, se plaisait à seconder activement ses collaborateurs, leur prodiguant encouragements et conseils.

Je dois à ses leçons d'avoir trouvé un guide précieux dans le domaine ingrat et compliqué de la science administrative, principalement dans une petite commune qui, dépourvue de précédents et de spécialistes, se voit astreinte à traiter les affaires les plus diverses.

Regretté par son personnel et ses nombreux amis, le modeste et savant secrétaire fut acculé par la maladie à une retraite prématurée.

Hospitalisé pour neurasthénie aiguë, De Munck avait trop surmené dans sa jeunesse un cerveau pourtant exceptionnel. Il consacra dès lors ses loisirs forcés à des spéculations de hautes mathématiques et à ses recherches sur la dirigeabilité des ballons.

A sa mort, sa fille unique était professeur de mathématiques à l'Athénée de La Louvière.

Administrations subordonnées.

A l'occasion et tout au long de la présente rubrique, pendant cette longue période d'un demi-siècle, de 1895 à 1945, je devrais trop souvent parler de moi-même. Je ne parlerai donc que le moins possible, et très succinctement des événements vécus par moi, lors de mon passage comme commis au secrétariat communal, comme secrétaire du Bureau de Bienfaisance, puis de la Commission d'Assistance publique, de l'Assistance maternelle, de l'Œuvre nationale des Orphelins de la guerre, et d'autres œuvres trop nombreuses ou trop passagères pour être détaillées.

Pour bien des événements importants ou confidentiels, que je suis encore seul à connaître, je me suis vu obligé souvent de faire appel à de vieux souvenirs, avec le souci de la vérité et sans blesser personne. Il est souhaitable aux jeunes collègues, encore en activité, qu'ils reprennent le flambeau et consultent les vieilles archives pour conter, comme il convient, la belle histoire de Koekelberg, à peine esquissée par moi et qui peu à peu s'estompée déjà dans les limbes du passé.

Je suis également persuadé que mon ami et collaborateur occasionnel, le sculpteur *Charles Stepman* continuera à s'intéresser à notre chère commune de Koekelberg.

Artiste délicat et patient historiographe du vieux Koekelberg, il a réussi à retrouver et à consolider le fil d'Ariane d'une belle et savante histoire digne d'être contée et illustrée; j'ai hâte de la voir terminée.

Et maintenant faisons-nous violence et parlons encore un peu de notre chétive personne, nous donnant ainsi l'occasion de louer mes éminents protecteurs et amis très chers.

De Mnl, Joseph, entré à l'Administration communale le 1^{er} juillet 1895, à l'âge de 18 ans, en qualité de commis au secrétariat, puis comme secrétaire-visiteur au bureau de bienfaisance, la faveur m'a été donnée de mettre à profit les directives et les conseils d'un véritable père spirituel, *M. Steens, Dominique*. Ses activités vouées à la chose publique pendant de si nombreuses

années, tour à tour comme Membre-Ordonnateur et Président du Bureau de Bienfaisance, comme Echevin des Finances, comme Secrétaire de la Commission des Hospices civils, comme Vice-Président d'Honneur de l'Assistance maternelle, furent remarquables et pas toujours appréciées à leur juste valeur. Grand travailleur et administrateur d'élite, prudent et intègre, que *M. Steens* daigne accepter ici l'hommage de ma reconnaissance et de ma respectueuse sympathie.

J'associe volontiers à cet hommage *MM. Frédéric Vanderheyden* et *François De Boeck*, tour-à-tour Président du Bureau de Bienfaisance, de la Commission d'Assistance publique et de l'Assistance maternelle. La grande sollicitude de ces bienfaiteurs de l'humanité s'intéressait, dans toute la mesure de leur inlassable dévouement, au sort des deshérités de la vie.

Les initiatives fécondes de ces novateurs, présentées, avec ma collaboration, sous forme de diagrammes à l'Exposition universelle de Gand, section des œuvres sociales, obtinrent le diplôme de la médaille d'argent.

Par la suite, notre livre bilingue « Essai de réorganisation en matière de bienfaisance publique » fut le précurseur de la loi organique consacrant la fusion administrative des bureaux de bienfaisance et hospices civils, primée depuis longtemps et mise au point par notre administration charitable.

Il en a été de même de notre Assistance maternelle créée ici de toutes pièces et en plein épanouissement, dix ans avant que s'en inspira l'Œuvre nationale de l'Enfance.

A l'occasion de mon congé de deux ans, sans solde, pour accomplir mon service militaire, j'eus la grande satisfaction de recommander et de me faire remplacer au secrétariat communal par mon ami et ancien condisciple à l'Athénée de Bruxelles, en la personne de *M. Charles Joos*. Il a été pendant cinquante années un « alter ego », et le serviteur parfait des intérêts communaux. Entré très jeune au secrétariat, en qualité de commis, mon ami Charles s'initia rapidement à la pratique de ce service et successivement à la pratique de tous les services communaux, pour devenir un employé complet, ce qui lui permit d'accéder rapidement au grade de chef de bureau. C'est en cette qualité qu'il remplaça activement et avec compétence le secrétaire communal De Munck, pendant ses successifs et longs congés de maladie. Enfin, à la mise à la retraite de son chef, *M. Joos*, par vote unanime, obtint sa nomination de Secrétaire communal. De même que pour celui de ses prédécesseurs, son style était clair et concis

et son écriture très soignée, semblait comme stéréotypée. M. Joos s'est révélé comme le meilleur secrétaire communal de Koekelberg, avec le service le plus long et le plus apprécié. Jamais je n'ai appris qu'il ait fait fausse route, à l'occasion de ses travaux les plus divers, car prudence et exactitude personnifiées, ils étaient mûrement étudiés et marqués au coin de l'expérience acquise. S'inspirant de la méthode de M. Biddaer, l'éminent secrétaire communal d'Anderlecht, dont la compétence administrative et les études faisaient autorité, M. Joos était, comme lui, un parfait compilateur. Il tenait soigneusement à jour, et avec méthode, son fichier administratif. Après la réception et le dépouillement de la correspondance, après la lecture du *Moniteur officiel*, il revoyait attentivement les travaux de ses chefs de service, se plaisant souvent à leur attribuer maintes initiatives qui lui inspiraient son bon sens et sa réelle compétence. Ses remarques étaient toujours formulées avec la plus grande courtoisie et il traitait son personnel en amis plutôt qu'en subordonnés. A la veille de sa mise à la retraite, peu avant son décès, il avait eu la sagesse de former un élève digne de lui succéder, en la personne de :

M. Jean Coucke, l'actif et sympathique Secrétaire communal actuel. C'est de grand cœur que je lui souhaite tout le bonheur qu'il mérite et les succès les plus marquants dans une féconde et laborieuse carrière administrative déjà pleinement appréciée.

Le *Bourgmestre François Hellinckx*, ou tout simplement « Onze Frans », comme l'appelaient familièrement ses concitoyens, était enfin un authentique enfant de Koekelberg, suivant la formule consacrée d'alors : il était né en ladite commune et ne l'avait jamais quittée.

Succédant comme bourgmestre effectif à l'ancien faisant fonctions, par suite du décès de M. Jules De Becker, le nouveau maire se montrait serviable avec tous et jouissait d'une grande popularité.

Maraîcher de profession, il quittait sans façon le travail de ses jardins légumiers, chaussé de ses gros sabots pour recevoir ses concitoyens dans la grande cuisine de sa ferme patriarcale, et aussi pas mal d'intrus, sollicitant qui un renseignement, qui un secours ou un service, qui une requête à apostiller.

Régulièrement, à l'occasion du nouvel-an, le maire aimait recevoir les corps constitués du personnel communal, de l'enseignement, et, par ordre de préséance la police, les pompiers et ensuite ses nombreux amis et connaissances. A tous, notre Frans offrait vin de porto, biscuits ou cigares accompagnés de joyeux

propos et de promesses appropriées. Aussi bien en français qu'en flamand, le héros de la fête avait la parole facile et éloquente, car étant le plus jeune des trois enfants Hellinckx il avait fait de bonnes études et à l'occasion exposait avec éloquence.

Par la suite, le bourgmestre Hellinckx mit à profit son mandat de député pour l'obtention à Koekelberg de l'actuel pont monumental au dessus du chemin de fer. Ainsi était parachevée, dans toute la largeur du terminus du boulevard Léopold II, la liaison harmonieuse avec la place Simonis. Ainsi était complété, dans un ensemble prestigieux, l'accès à notre parc Elisabeth, avec ses perspectives fleuries et verdoyantes au pied de la majestueuse Basilique. Ayant obtenu le plus grand nombre de voix de préférence aux élections législatives et déçu de n'avoir pu décrocher le maroquin de Ministre de l'Agriculture, qui lui était dû, puis souvent desservi par ses amis politiques, l'intempérance de notre Frans, qui au début avait favorisé ses succès électoraux, fut finalement la cause de son déclin.

Ainsi ce grand démocrate, avant la lettre, mourut à la fleur de l'âge, pauvre et célibataire, emportant dans la tombe les sincères regrets de tous les Koekelbergeois.

Le bourgmestre Emile Bossaert. — En regardant à tout hasard par la fenêtre de notre maison communale, je vis se diriger vers le perron d'entrée un Monsieur inconnu, mais qui attirait cependant mon attention parce qu'il tenait à la main un rouleau de respectable dimension.

Cette personne était M. Emile Bossaert, venant déposer, avec les plans en triple expédition, une demande d'autorisation d'établir, rue Deneck, deux douches ou étuves à confiture... avec les quelques agrandissements indispensables.

Le secrétaire De Munck étant absent, très probablement à la chasse, je promis d'en référer à mon chef, momentanément en mission, dis-je, pour les besoins du service.

Devenu bourgmestre de Koekelberg, en même temps que grand industriel, M. Emile Bossaert s'intéressait surtout au sort des pauvres-honteux, aux œuvres sociales d'entraide, à notre nouvelle bourse du travail et aussi particulièrement à l'assistance maternelle dont, au titre de fondateur, il était devenu le généreux protecteur et donateur.

A l'issue des séances hebdomadaires du Collège échevinal, il aimait s'entretenir avec moi de bienfaisance et, pour finir, me confiait discrètement quelques billets pour les pauvres-honteux, les plus méritants, disait-il.

A cette occasion, j'avais bon de lui dire : « Eh bien, Monsieur le Bourgmestre, il me semble que vos deux douches à confiture ont bien grandi, pour devenir une Biscuiterie Victoria, qui menace toutes les maisons voisines, à la suite de vos agrandissements continuels. » A ce souvenir, M. Bossaert riait de bon cœur. Ma grande ambition, disait-il, n'est pas de gagner de l'argent pour l'accumuler. Etant personnellement sans besoins, la richesse ne m'intéresse que pour le développement de ma biscuiterie, destinée à prendre rang parmi les grandes industries nationales. Loin de renier ses origines modestes, ce magnat de l'industrie ne cachait pas, qu'enfant abandonné, il avait connu la misère. Aussi la grande ambition de cet homme de cœur était de procurer un travail assuré au plus grand nombre possible de ses concitoyens, et avant tout de la classe ouvrière de Koekelberg.

Succédant comme bourgmestre à M. Emile Bossaert, décédé, M. Henri Van Huffel était avant tout une personnalité politique de premier plan et un homme d'affaires d'une prodigieuse activité.

Homme politique, il réussit à imposer pour la première fois une majorité socialiste au conseil communal.

Homme d'affaires, il mènera de front l'important complexe de directeur-gérant de plusieurs grands hôtels, proches de la gare du Nord à Bruxelles, tels le Cécile, le Terminus, les Colonies et le Restaurant automatique.

Ancien employé à la Grande Brasserie de Koekelberg, le citoyen Van Huffel comprenait mieux que quiconque, la pénible situation du personnel communal.

Il s'attacha à bien compartimenter les divers services en les pourvoyant d'attributions nettement définies, allant du messenger au chef de division, en passant par le commis aux écritures, le commis-rédacteur, le chef de service et le chef de bureau. Le personnel est ainsi libéré d'abus intéressés, il est doté d'un batême de traitements et d'un congé annuel de huit jours de détente.

Épuisé prématurément par l'intensité même de ses multiples activités, Henri Van Huffel mourut à la fleur de l'âge.

Le grand citoyen eut des funérailles d'une magnificence princière. Toute la maison communale n'était qu'une immense chapelle ardente. Délégations et corps constitués, à leur tour de présence, vinrent prononcer l'éloge funèbre du défunt.

Fait piquant, concernant cet enterrement civil : tenant les cordons du poêle mortuaire, on remarquait, parmi les personnalités, le Président de la Fabrique de l'Eglise Ste-Anne, faire

vis-à-vis avec le Grand-Maitre de la Loge maçonnique « Les Vrais Philantropes », de Bruxelles.

Succédant à Henri Van Huffel, M. Oscar Bossaert, fils, allait reprendre en mains, comme bourgmestre, une succession nouvelle, à majorité libérale. De même que son père, Oscar Bossaert était un grand travailleur, doublé d'un animateur émérite et qui, lui aussi, était sans besoins personnels.

Philantrope avant tout, il faisait un noble usage de son immense fortune et, en toutes choses, il voyait grand.

Dès son entrée au Conseil communal, comme Echevin des finances, puis conservant ce département comme bourgmestre, il s'efforce inlassablement, envers et contre tous, à juguler le déficit chronique du budget communal, et, fait digne d'éloges, gérant les finances communales comme les finances de ses grandes entreprises industrielles, il réussit pleinement dans ses longs et patients efforts : le plus déshérité des faubourgs de Bruxelles en devient le plus prospère au point de vue financier.

Malgré ses multiples occupations, M. Oscar Bossaert ne dédaigne pas les sports et, comme tous les hommes fortement occupés, trouve toujours le temps nécessaire approprié à toutes choses. Il reçoit un jour par semaine, à la Maison Communale, les doléances et demandes de renseignements de ses concitoyens. Il est toujours le premier arrivé aux séances du Collège, des Sections et du Conseil communal, mais pour son industrie il travaille souvent la nuit.

Doué d'une faculté de compréhension et d'assimilation incomparable, il aime assister, le plus souvent possible, aux séances de la Commission d'Assistance publique, dont-il assure alors la présidence de droit et aux séances de l'Assistance maternelle, dont il est le Président d'Honneur.

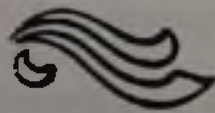
La bonne fée Victoria vide généreusement sa corne d'abondance aux veilles de la St-Nicolas, ainsi qu'aux nombreuses fêtes et manifestations, pour la plus grande joie des enfants de toutes les écoles, des orphelins, des enfants malades et infirmes et des enfants abandonnés, sans oublier les vieillards de l'hospice et les nombreux protégés de l'Assistance maternelle.

Libéral modéré, Oscar Bossaert, élu député, obtenait d'emblée la charge de Ministre des Classes moyennes. Mais tant de surmenage, dans les domaines les plus variés, pesait lourdement aux puissantes épaules d'un seul homme. Et la fatigue, bien plus que

la maladie, eut finalement raison de ce lutteur acharné, de cet éminent industriel, de ce philanthrope persévérant, de ce grand bourgmestre.

Terre d'expérience par excellence, aux aspects variés, cherchant sans cesse dans la constellation de ses majorités ou cartels politiques, la solution des problèmes de l'heure, Koekelberg a toujours eu le privilège de bénéficier, auprès de ses mandataires, d'initiatives appropriées aux besoins immédiats de sa rénovation. Aussi M. le Docteur Swartenbroeks sera de taille à maintenir et même à perfectionner les belles réalisations des mentors qui l'ont précédé dans la carrière.

Joseph DE MUL.



La Crainte des Morts

CEST au cours des années 1932, 1933 et 1934 que Sir J. Frazer prononça ses célèbres conférences sur la crainte des morts à Trinity Collège de Cambridge auxquelles fit suite un livre traitant d'un autre aspect de cette étude. Une traduction française de ces travaux parut en 3 volumes dont les deux premiers furent édités chez Nourry et le troisième chez Geuthner.

Cet ouvrage reste à ce jour la source la plus complète de documentation qu'ait réunie un savant sur cet important sujet. Mais l'abondance des matériaux souvent mal classés et la faiblesse de méthode ethnologique nuisent grandement au profit que l'on peut retirer de la lecture de cette œuvre. Depuis ce temps cependant, peu d'articles d'ensemble ont paru sur cette matière. C'est pourquoi, il ne semble pas totalement inutile de synthétiser en quelques pages les divers aspects du problème.

L'exposé qui va suivre est souvent aride du fait de nombreuses citations similaires. Nous nous en excusons mais il nous eut été impossible de présenter cet exposé sous un aspect plus attrayant sans nuire à une certaine discipline scientifique qui peut seule conférer une valeur à cet article. Notre unique mérite est d'avoir tenté de créer des cadres bien déterminés dans lesquels pouvait s'enfermer la totalité de notre sujet.

Lorsque des faits folkloriques observés en Europe se sont présentés en concordance avec des faits ethnographiques, nous les avons groupés immédiatement après, pour permettre au lecteur d'établir un parallèle.

Dégagé des liens terrestres, le mort appartient au monde surnaturel dont il partage la nature inquiétante et dangereuse. Une terreur mal définie et un secret effroi s'attachant aux êtres de l'au-delà, le cadavre devient « sacer ». Seule l'intuition peut nous replonger, nous, hommes du XX^e siècle, dans cette ambiance



Masque des Papous Asmat servant aux cérémonies du Jipne, rituel relatif à l'expulsion des morts récents de la communauté.

d'horreur sacrée qui l'enveloppait en des temps très lointains. Cette crainte est constituée par un complexe psychologique difficilement analysable. Deux grandes constantes semblent la justifier. D'une part, la présence même du défunt suggère immédiatement la croyance à l'existence de miasmes délétères qui infectent l'atmosphère ambiante, contaminent les individus et risquent de causer des morts en chaîne; d'autre part, le défunt est devenu un être rancunier parce qu'il est dépossédé de cette plénitude donnée par la vie de la chair et a acquis des possibilités nouvelles grâce à l'état de désincarnation. Ce ressentiment joint à un pouvoir plus grand sont une des causes majeures de la peur que les morts suscitent. Les ethnologues n'ont pas toujours discerné avec toute la perspicacité nécessaire entre la crainte de la contagion qu'occasionne le défunt et la peur que provoque le mort lui-même.

Chez les anciens Perses, d'après le *Vendidad*, un souffle de mort flotte sur le chemin qu'à parcouru un cadavre.

Les *Koita de Nouvelle-Guinée* usent du terme « *aina* » pour désigner le caractère contagieux et éminemment dangereux d'un corps sans vie. » (1)

Aux îles *Tobriand*, on conçoit l'influence pernicieuse d'un mort comme quelque chose qui corrompt l'atmosphère. Le nom de cette exhalaison ou essence est « *bwaulo* » mot qui décrit aussi le nuage de fumée entourant un village, spécialement durant les jours calmes et chauds. » (2)

A *Tabiti*, une influence mauvaise émane de la sépulture provisoire du cadavre et porte le nom de « *amiba* » (3).

Toutefois, c'est par crainte du revenant lui-même que, dès le paléolithique supérieur, on ligote le mort espérant ainsi l'empêcher de sortir du tombeau.

L'eau du Léthé, le fruit de l'oubli, ne sont que le résultat d'un travail d'imagination destiné par le truchement du mythe à libérer l'homme de la crainte d'un retour éventuel des défunts.

A l'époque contemporaine, cette terreur atteint son apogée dans la culture des pasteurs nomades, reste encore très vive chez

(1) H. Webster : « *Le Tabou* », Payot, Paris 1951, p. 166, citant C. G. Seligman : « *The Melanesians of British New Guinea* », Cambridge, 1910

(2) H. Webster : op cit., p. 166, citant B. Malinowsky : « *La vie sexuelle des sauvages du N.-O. de la Mélanésie* », Payot, Paris.

(3) Ellis : « *Polynesian Researches* », p. 405, cité par R. Hertz : « *Essais de sociologie religieuse et de Folklore* », Alcan, Paris 1928, p. 37.

les chasseurs totémiques pour se mitiger avec des influences bénéfiques chez les petits agriculteurs matriarcaux où règne le plus souvent envers les morts le principe du « do ut des ». Chez ces derniers, l'action coercitive des défunts se manifeste :

- 1) par la malvenue ou par la destruction des récoltes d'où la famine;
- 2) par la stérilité des femmes et du bétail;
- 3) par la maladie et la mort (cas individuel) ou par des épidémies et des épizooties (cas collectif).

L'influence bénéfique des morts s'affirme, au contraire, par la protection et la belle réussite des plantations. Lorsque l'économie vivrière de la tribu recourt aux chasses saisonnières, les ancêtres influent en bien comme en mal sur le résultat de celles-ci. Ils indiquent entr'autres les jours favorables pour la chasse, la pêche ou les semailles. Ils prédisent également les événements futurs et permettent à leurs descendants d'agir en conséquence.

Dans les cultures supérieures, nous assistons à la disparition de ce rôle de protecteurs des récoltes et à son remplacement par le culte des dieux de fertilité.

Les défunts sont souvent dangereux entre le décès et une cérémonie solennelle qui a lieu d'ordinaire un an et parfois plus longtemps après l'inhumation. Chez les peuples qui pratiquent l'enterrement en deux temps, le danger que le mort fait courir aux vivants devient beaucoup moins vif, après la fête qui, avec l'inhumation définitive, consacre au défunt son accession parmi les ancêtres. Tant que s'effectue la décomposition du cadavre, l'âme demeure dans un état d'instabilité parce qu'elle est considérée comme une intruse à la fois chez les ancêtres et ici-bas. La cessation de ce sentiment de crainte résulte de l'abandon de cet état de précarité du défunt et de son accession reconnue et solennelle dans l'au-delà au cours de la cérémonie qui clôt le deuil.

C'est pourquoi « les Esquimaux du centre assurent que les morts sont d'abord des esprits malveillants qui très souvent rôdent à l'entour des villages causant la maladie, accumulant des méfaits, tuant des hommes par leur attouchement, mais dans la suite, ils atteignent le repos et, dès lors, ne sont plus à craindre. (Boas : Ann. Rep. Bur. Eth. VI, 591.)

L'analyse de ces croyances et des usages qui en découlent est la principale contribution de R. Hertz à l'ethnologie. Cet

auteur a centré son étude sur les peuplades de Bornéo et sur celles des îles limitrophes ou environnantes.

L'homme a recouru à divers procédés pour se garder des malversations des morts, pour les empêcher de revenir hanter ses semblables ou encore pour se préserver de leur influence polluante.

Ces usages de caractère rituel, sont dirigés de manière imprécise tantôt contre l'âme ou l'esprit, tantôt contre le cadavre.

Ce sont :

- 1) l'abandon ou la destruction de la demeure et des biens du mort;
- 2) le dépistage du défunt;
- 3) son apaisement par des sacrifices ou des automutilations;
- 4) la défense de prononcer son nom;
- 5) le fait de l'effrayer par des cris, injures, menaces et conjurations ou celui de
- 6) l'éloigner par l'établissement d'obstacles divers ou d'une ceinture de protection magique;
- 7) le recours à la purification des souillures que son contact ou sa présence ont provoqués;
- 8) le traitement infligé au cadavre.

Examinons les tour à tour.

- 1) *L'abandon ou la destruction de la demeure et des biens du mort.*

Cette coutume est due tantôt à la crainte que suscite le défunt lui-même, tantôt à l'influence polluante qu'il dégage. Elle n'est pas analysée et les deux mobiles psychologiques, c'est-à-dire la crainte et la pollution, se présentent d'un seul tenant à l'esprit du primitif.

De l'examen de tombes découvertes sur la Riviera, il semble résulter que le rite de l'abandon de la maison mortuaire soit déjà attesté au paléolithique récent.

Cet usage archaïque trouve son écho dans l'observation des cultures primitives contemporaines.

Destruction ou abandon du campement ou du village. — Dans les cultures de base et particulièrement dans celles des

(4) H. Webster : « Le Tabou », Payot, Paris, 1952, pp. 171 à 175.

individus de petite taille (Pygmées, Semangs, Sakais, Négritos, Andamanais, Nicobarais et Veddahs) ainsi que chez la plupart des Australiens (Mara de l'Australie du Nord), on pratique d'ordinaire l'abandon du campement où la mort est survenue. Les Sakalaves du sud de Madagascar connaissent une coutume semblable.

Quelquefois, on cherche par des signes appropriés à informer les étrangers du péril qu'ils courent à pénétrer le campement. Dans ce but, les Andamanais suspendaient des guirlandes de feuilles autour du village abandonné. (Man). Dans le Queensland (Australie) on fait dans un but analogue, des entailles aux arbres.

Dans le *pa* néo-zélandais, les maisons où la mort avait frappé étaient abandonnées et la porte couverte de couleur rouge indiquait que l'endroit était rapu.

L'usage d'abandonner le lieu de résidence s'observe aussi dans des cultures primaires fixées, celles de certains Papous (Kenakagara établis près de Port Moresby) et des Dusuns du Nord de Bornéo. Chez les Maoris c'étaient des mesures extrêmes qui n'étaient en vigueur que lors du décès d'un chef. L'abandon du campement était fréquent aussi chez les peuples nomades de l'Afrique Orientale : les Masai délaissent leur village; les Bahima, leur kraal. Les Banyankolés en font autant à l'expiration de la période de deuil. Des coutumes semblables ont été signalées chez les Berbères Touareg. (Duveyrier.)

Ces usages ont également été observés sporadiquement en Amérique notamment chez les indiens Cree du Canada ainsi que chez certaines tribus de l'Orénoque et chez les indiens du Chaco paraguayen.

Destruction de la demeure.

Dans nombre de civilisations, on abandonne ou on détruit par le feu, la maison du défunt. (Certains indigènes de l'état de Victoria.)

L'abandon de la demeure était connue du monde mélanésopapou (Kais, Massim, Dobu) tout comme de certains Polynésiens (Maoris).

On la trouve généralement répandue en Afrique du Sud où elle existe déjà dans une des cultures les plus primitives : celle des Hottentots. Elle est connue également des Bassoutos, des Barotsés, des Mashonas. En remontant en direction de l'équa-

teur, les Angoni et les Basogas de la Rhodésie du Nord ainsi que les Bangalas du Haut Congo ont des coutumes semblables.

En Amérique, on détruit généralement par le feu, la demeure du défunt. Ces usages sont connus des Fuégiens (Yagans), des Indiens de la Guyane, des Tarahumares du Mexique, des Navahos des Etats-Unis et des Chippeways (anéantissement par le feu du wigwam).

Chez d'autres indiens cependant, comme ceux du Chaco, on abandonne la case s'il s'agit d'un homme et plus particulièrement d'un chef.

Des coutumes analogues sont en vigueur chez les Jivaros et chez les Indiens du delta de l'Orénoque.

Les Paraojan des environs du lac de Maracaibo saccagent et détruisent la case tandis que les Piaroa abandonnent pour une durée de 2 à 3 mois la demeure où la mort a fait son œuvre.

Ces usages se sont parfois maintenus dans des civilisations fort avancées.

On les observe parmi les rites shintô de l'ancien Japon.

Chez les Mongols Ortos « quand la mort d'un proche se produit à l'intérieur du logis, celui-ci est déclaré impur. Il ne sera plus habité désormais si le propriétaire en possède un autre ou a le moyen d'en construire un nouveau. S'il est pauvre, il invite un ou plusieurs lamas qui prient, exorcisent et purifient la maison. » (5)

Lors d'un décès, de nombreux peuples ont procédé à une destruction complète des biens du mort.

On peut expliquer ce comportement par la crainte que l'avoir du défunt, passé aux mains de sa proche famille, ne suscite son irritation, qu'il ne se considère comme un dépossédé et qu'il désire tirer vengeance de cet état de fait.

Il y a donc là de la part des vivants, une manière de se garder d'un retour hostile du disparu.

Il faut cependant considérer également la souillure adhérent aux objets du défunt, comme n'étant pas étrangère à cette façon d'agir.

La destruction de l'avoir du mort a nui grandement au progrès, à l'avancement et au développement d'une culture car

(5) P. J. Van Oost : « Au Pays des Ortos », Dillen, Paris, 1932, pp. 126-127.

elle a tué dans l'œuf les possibilités nouvelles que permet le capital acquis.

En Mélanésie et dans les Amériques centrale et du Sud, on ravageait et détruisait les plantations du défunt. (*Iles Salomon* : Bougainville, San Cristoval; *Nouvelles Hébrides* : Tanna; *Nouvelle Calédonie* : certaines tribus; île Niue; indiens Miskito du Nicaragua et de l'Honduras; indiens de Costa-Rica).

En certaines civilisations (Amérique du Nord et du Sud) on détruit le bétail du mort non point tant pour lui assurer un standing de vie élevé dans l'au-delà que pour se débarrasser de tout ce qui était son bien personnel.

En Amérique du Sud, les Patagons abattent les chevaux et les chiens de chasse du défunt.

Les indiens lengua du Chaco paraguayen tuent, dans les mêmes circonstances tous les animaux domestiques. (6)

C'est pour des raisons identiques qu'en tant de civilisations on détruisait tous les objets personnels du mort et que, lorsqu'on ne voulait pas les anéantir, on les échangeait. (Yagans.)

2) Dépistage du mort.

On a eu recours aux moyens les plus divers pour dépister le défunt et pour l'empêcher de retrouver le chemin du village et de sa demeure.

Les précautions sont prises : 1) tantôt à la sortie du corps de la maison familiale; 2) tantôt durant le transport du mort ou au retour du lieu d'inhumation; 3) dans l'habitation durant la période de deuil qui suit la disparition de l'individu.

1) Chez nombre de peuples primitifs, on sortait le cadavre par un endroit de la demeure qui n'était pas conçu pour cette opération. On a observé cette coutume en Amérique, en Afrique, en Indonésie et chez les peuples d'Indochine ainsi que dans certaines civilisations du Pacifique.

Cultures nordiques. — Ce rite est inconnu dans la plus primitive des civilisations arctiques, celle des Aïnous mais apparaît chez les Esquimaux.

D'après Nansen, un mort ne sort pas par la porte de la hutte mais par la fenêtre et lorsque l'homme est décédé dans une tente, on fait d'ordinaire dans le même but, un trou dans

(6) H. Webster : *Ibid.*, p. 180.

la paroi arrière de celle-ci. Le défunt aussitôt parti, on ravaude la place déchirée.

Les Groenlandais font passer le cadavre par la fenêtre tandis qu'une vieille femme tenant à la main un oison ardent lui crie : « Vous n'avez plus rien à faire ici. » (7)

Dans son ouvrage : *Mythologie et Légendes des Esquimaux du Groenland*, l'abbé Morillot écrit :

« Le jour des funérailles, le corps n'était pas sorti par les portes de la maison : on le faisait passer par les fenêtres et, le plus souvent par des ouvertures pratiquées tout exprès. Une telle précaution devait, croyait-on, empêcher la maison d'être hantée par le défunt sous forme de revenant. » (8)

Cet usage d'ailleurs, existait à peu près partout chez les peuples du Nord. Mais au Groenland, cette coutume fut peut-être empruntée aux Scandinaves qui, dès le X^e siècle, occupèrent la grande île.

Dans l'Eyrbyggja Saga, ce fut à ce procédé que recourut Arnkel à la mort de son père Thorolf qui n'en continua pas moins à apparaître sinon dans l'habitation, du moins dans la contrée. (9)

Chez les Indiens de la Colombie Britannique (Tlingit, Haïda) le mort quittait également la demeure par le toit ou par un trou creusé dans le mur. Brinton signale aussi la même coutume chez les Algonkins, Amérique du Sud : Ce procédé est également en vigueur chez les indiens Catio de la Colombie.

Cultures africaines. — Dans la civilisation des Hottentots qui est un mélange de culture boschimane et d'éléments plus élevés de provenance bantoue, le même usage est signalé. Ils sortent le mort par un trou creusé dans la paroi de la hutte qui, rebouché sitôt après le départ, empêche le fantôme de pénétrer dans la demeure par l'endroit d'où le défunt était parti. (10)

Dans l'aire culturelle de l'Afrique du Sud, les Bantous Betchuanas et Barotsés, Amazoulous, Bassoutos, Barongas ont la même coutume.

(7) J. Campbell : « Superstition of the Highlands », Glasgow, 1800, pp. 242-243, et Tylor : « Primitive Culture ».

(8) Morillot : « Mythologie et Légendes des Esquimaux du Groenland », Maisonneuve et Cie, Actes de la Sté Philologique, Paris, 1874.

(9) *Ibid.*, p. 287.

(10) Paul Sébillot : « Le folklore », Paris, Doin, 1913, p. 262.

Indochine. — Chez les Moïs, « il s'agit » de le sortir (le mort) par une issue (de la case) dont il ne puisse plus tard retrouver l'ouverture; cette condition est essentielle à remplir afin que l'esprit du défunt ne revienne jamais troubler les vivants. On pratique, dans ce but, à la cloison ou au toit, une brèche très étroite qui se referme d'elle-même aussitôt que le cadavre l'a traversée en raclant ses parois. (11)

Indonésie. — Une coutume analogue est observée également chez les Bataks de Sumatra. (12)

Chez les Toradjas orientaux (Célèbes), on fait passer le corps par la fenêtre.

A Bornéo, on fait un trou dans le mur pour laisser passer le corps. Les maisons des Dajaks étant bâties sur pilotis, on construit un escalier qui ne sert qu'à conduire le mort de la paroi murale à la terre ferme. Toutefois le trou se fait dans le plancher et on laisse lentement glisser le corps jusqu'au sol. Immédiatement après le départ, on referme la brèche que l'on avait faite.

Williams a signalé également cet usage aux îles Fidji. (13)

À l'état sporadique, ces procédés sont cependant complètement indépendants du milieu culturel et du niveau social des gens qui les pratiquent. Les exemples suivants en témoigneront.

« En 1879, on a pu lire dans le « Neuer Anzeiger » de Görlitz, qu'un invalide, du nom de Berndt, s'était pendu. Le propriétaire s'opposa, de la façon la plus catégorique, à ce que le cadavre fût descendu en empruntant l'escalier parce que, en cas contraire, selon l'opinion populaire, le suicidé « hanterait » la maison. Les employés des pompes funèbres furent dans l'obligation de se retirer : cependant ils prévinrent le propriétaire qu'ils reviendraient le lendemain accompagnés de la police. C'est ce qui arriva. Mais la police trouva le cercueil intact, dans la rue. Cet homme avisé avait fait descendre de nuit, le cercueil par la fenêtre, avec l'aide de quelques amis, afin que le défunt ne trouve pas le chemin qui lui eût permis de revenir dans la maison. » (14)

(11) Commt. Baudesson : « Au Pays des Superstitions et des Rites », Flon, 1932, p. 127.

(12) A. J. Portengen : « Primitieve Cultuur », Zutphen, J. Thieme, 1928, p. 203.

(13) Williams : « Fidji and the Fidjians », Vol. I, p. 197.

(14) A. Anwander : « Les Religions de l'Humanité » Payot, Paris, 1955, p. 80.

Aux Pays-Bas, en Frise et à Terschelling, tout comme dans le Nord de la Hollande (Zaandam) une porte condamnée, ne servait dans les anciennes demeures que pour l'entrée de la mariée ou pour le départ d'un défunt. (15)

Des usages analogues eurent cours dans les siècles passés en Italie.

« A Assise, jadis, après un décès, on bouchait le seuil que le mort a franchi pour la dernière fois, et on transformait en une nouvelle porte une fenêtre qu'on ouvrait jusqu'au sol; on voit encore aujourd'hui dans les façades des vieilles maisons un nombre insolite de ces portes murées. Dans toute l'Italie centrale, d'ailleurs, on prévoit souvent une porte spéciale pour sortir les défunts qui ne doivent pas passer par les mêmes ouvertures que les vivants; à Cortona, beaucoup des vieilles demeures, ont à côté de la grande porte, une porte annexe appelée porte des morts qui, le plus souvent, reste murée. » (16)

2) On fait parfois sortir et conduire le mort à sa dernière demeure, les pieds en avant pour qu'il ne puisse pas reconnaître la maison dont il s'éloigne et le chemin parcouru. Déjà Homère signalait cette coutume : « ... Car mon compagnon chéri, cruellement meurtri par l'airain, étendu sous ma tente, les pieds tournés vers la sortie » (Iliade XIX).

Cet usage est fréquent dans le Nord de l'Inde où il a été observé par Crooke. (17) On le retrouve également chez les Russes des siècles passés (18) ainsi que chez les Allemands (19) et en Belgique (19), tant en pays flamand qu'en terre wallonne, et ceci donnerait à penser qu'il s'agit peut-être d'une vieille coutume propre aux peuples indo-européens. Il n'est pas jusqu'au parler populaire qui ne recoure à l'expression « sortir d'un lieu les pieds devant » pour signifier y mourir.

On l'a cependant observée aussi chez des populations d'un niveau culturel fort bas, chez certains primitifs de l'Amérique

(15) K. Ter Laan : « Folkloristisch Woordenboek », 's Gravenhage, 1948, p. 74.

(16) P. Deffontaines : « Géographie et Religion », Paris, Gallimard, 1948, p. 32.

(17) Crooke : « An Introduction to the popular religion and Folklore of Northern India ».

(18) I. Sokolov : « Le Folklore russe », Paris, Payot, p. 117.

(19) E. Crass : « Deutsches Brauchtum in Lebenslauf », Bibl. Inst., 1935, Leipzig, p. 29. — K. C. Peeters : « Flamisches Volkstum », E. Diederichs, Jena, 1943, p. 62.

du Sud et en Mélanésie, notamment à Mabuïag, dans le détroit de Torrès, afin, dit l'observateur, d'éviter « que le « mari » (esprit) retrouve son chemin et ne tracasse les survivants. » (20)

Précautions prises pendant le transport au lieu de l'inhumation ou au retour.

Chez d'autres peuples, en se rendant au cimetière, l'on tourne en tous sens avec la bière afin d'étourdir le mort et de lui faire perdre toute notion de l'endroit où il se trouve. (Asie Sud-Orientale, Indonésie et certaines civilisations de l'Afrique orientale.)

Quelquefois, on emprunte un chemin particulier pour les défunts.

En pays basque, dans chaque village, il y a un sentier spécial pour les morts, le « defuntien bidia », chemin des morts; ces chemins vont du hameau jusqu'à l'église; ils servent à porter le cadavre au moment de l'enterrement, c'est là aussi que se fait la crémation de certains objets du mort notamment le matelas. (Deffontaines : op. cit., p. 293.)

Au retour du lieu d'inhumation, certaines précautions sont prises également.

Dans les îles Salomon, le retour du cortège funèbre s'effectue par une route autre que celle empruntée par le corps à l'aller. Cette précaution est prise de crainte que l'esprit ne suive les vivants (21). Frazer mentionne une coutume identique à l'île Florida. (22)

La ruse qu'emploient les indiens Campas est plus plaisante. On les voit revenir des funérailles « en courant pour ne pas être rejoints par l'esprit du mort, mais ils ne courent pas directement vers la case sinon du côté opposé, ce afin de dérouter l'esprit et de ne pas lui indiquer la direction de l'habitation pour qu'il ne puisse persécuter et entraîner avec lui en l'autre monde, ses anciens compagnons. » (23)

(20) « Cambridge Anthropological Expedition to Torres Straits », Vol. I, p. 248, cité par Bendann dans « Death Customs » (A. A. Knopf, New York, 1930, p. 64.

(21) Codrington : « The Melanesians », p. 254

(22) Frazer : « Belief in Immortality », vol. I, p. 347.

(23) Marquis de Vavrin : « Mœurs et Coutumes des Indiens sauvages de l'Amérique du Sud », Payot, Paris, 1937, p. 466.

Parfois, en intervertissant l'ordre des deuilés, on espère arriver au même résultat et désorienter l'esprit s'il s'avisait de suivre le groupe. Au retour de l'inhumation, inversion de la procession funéraire chez les Tchoukches. (24)

3) Enfin, dans la maison même, on accomplit après la cérémonie divers rites d'un caractère apotropaïque.

Chez de nombreux Bantous, tous les objets sont changés de place dans la demeure afin que le mort ne s'y reconnaisse plus s'il lui prenait fantaisie d'y revenir.

En Allemagne, les bancs et les chaises sur lesquels reposait le cercueil étaient renversés et la porte soigneusement fermée jusqu'au retour du cortège funèbre afin que le mort ne réapparaisse et ne vienne chercher l'une ou l'autre des personnes présentes. (25)

Apaisement du mort par des sacrifices ou des automutilations

Les offrandes de nourriture et de boisson aux ancêtres participent, autant sinon plus, d'un sentiment de crainte révérencielle que d'un geste d'amour.

Cette attitude mentale est d'ailleurs générale dans toute l'Afrique noire.

« Les Azandé sont d'accord pour dire que si l'on ne fait des offrandes aux mânes, ceux-ci finissent par se venger. » (26)

Chez les Akamba, les morts « comptent sur des attentions constantes de la part de leurs parents vivants sous forme de sacrifices. Le sacrifice est un présent dont les « aimu » ont besoin... La moindre négligence à ce sujet est punie par toutes sortes de malheurs qui s'abattent sur le coupable : maladies des hommes et des bêtes, et même mort. C'est pourquoi, quand un accident arrive, on craint qu'il n'ait été causé par les « aimu »... Les indigènes ne savent jamais s'ils ont assez sacrifié. Ils vivent ainsi dans un état d'inquiétude perpétuelle. » (27)

D'autres coutumes encore sont en usage pour apaiser le mort. La maladie est souvent considérée comme un ensorcellement. A

(24) E. Bendann : « Death Customs », A. A. Knopf, New York, 1930.

(25) A. Wittke : « Der deutsche Volksaberglaube der Gegenwart », M. Ruhl Verlag, Leipzig, 1925, p. 464/465.

(26) Mgr. C. R. Lagae : « Les Azandés », Bruxelles, 1926, Vromant, p. 63.

(27) G. Lindblom : « The Akamba », 1921, p. 157.

la mort de l'homme, il convient donc de tirer vengeance du sorcier qui en était responsable. Par divers procédés magiques, on parvenait à découvrir celui-ci ou tout au moins, la tribu à laquelle il appartient. Selon le cas, la vengeance est individuelle ou collective. Mais chose curieuse, ce n'est souvent pas par affection pour le défunt que le groupement social ou la famille cherchait à tirer vengeance du sorcier criminel mais à seule fin de n'être pas inquiétée par le mort irrité de ce que ses proches n'auraient pas pris sa défense et l'auraient négligé.

Cette crainte des morts se manifeste parfois de manière plus significative encore par des automutilations.

Ces manifestations frénétiques servent à apaiser les rancunes du nouveau mort dont il est prudent de calmer l'humeur irascible.

Elles sont fréquentes chez les peuples primitifs.

On procédait souvent à l'ablation d'une phalange d'un des doigts de la main ou à la section de l'auriculaire.

Cette coutume était en vigueur :

- 1) chez les Dravidiens de l'état de Mysore;
- 2) En Afrique du sud chez les Boschimans et Hottentots (Alta);
- 3) chez les Pygmées du lac Ngami et chez les Babinga;
- 4) chez certains Papous de Nouvelle-Guinée (notamment chez les Mafulus);
- 5) en quelques autres lieux des mers du sud, Rotuma, Nouvelle Calédonie, Tonga (auriculaire ou annulaire), Fidji;
- 6) en Australie;
- 7) chez certaines tribus indiennes des deux Amériques (Amérique du Nord : Mandans, Piers-noirs, différentes tribus du Missouri et dans le Grand Nord : Nariotitains. — Amérique du Sud : Yaro, Charrua).
- 8) et peut-être chez les peuples des époques préhistoriques où les « mains à patron » nous ont révélé l'amputation de certaines phalanges.

(28) « Deutsche Rundschau », 1879, Heft 10, p. 141.
Andrea : « Die Todtengebräuche der verschiedenen Volker der Vor- und Jetztzeit », Leipzig, 1846, p. 263.

Cette ablation était parfois remplacée en Nouvelle Guinée par celle d'un morceau de l'hélix de l'oreille (Wirz).

Certaines peuplades se faisaient aussi des avulsions dentaires, des incisions et blessures corporelles ou encore des brûlures (Tonga).

Aux îles Hawaii, les deuilés s'enlevaient deux incisives à coups de pierre. Tous les fidèles sujets du roi exécutaient autrefois le même geste lors de la mort (funérailles de Kamehameha). (28).

Les incisions et blessures faites lors d'un deuil sont connues :

- 1) dans certaines civilisations des deux Amériques;
- 2) dans les civilisations des mers du Sud.

Lors de la mort de parents et connaissances, certains Esquimaux se font des blessures. (29)

L'une de ces coutumes parmi les plus originales est celle des Abipones qui, en cas de deuil, se tirent du sang de la langue. Ce trait culturel est particulier à l'Amérique et semble ancien puisque nous le trouvons déjà dans la civilisation Maya bien qu'il n'y soit pas affecté aux mêmes buts.

Parmi les Charruas, les femmes, sœurs ou filles du défunt se lardent avec la lance ou le couteau du mort, les bras, les seins et les flancs.

A la mort de leur père, les hommes se passent en sétons des roseaux tranchants dans la peau du bras. (30)

Dans la culture la plus primitive de l'Amérique du Sud celle des indiens Yagans, à la mort des enfants, les parents se déchiraient souvent la poitrine jusqu'à ce que le sang coulat à flots. (W. Koppers.)

Chez les Bororos du Brésil, « les femmes marchent sur les pieds du mort et l'arrosent de nombreux jets de sang provenant des profondes entailles qu'elles se font aux épaules aux bras, aux avant-bras et aux jambes. (31)

Les Patagons Tehuelches s'enfoncent en témoignage de condoléances, des épines profondes dans les bras et les jambes pour se faire saigner. (32)

(29) Wasmandorff : op cit, p. 7.

(30) d'Orbigny : « L'Homme américain », p. 405, 1^{er} tome.

(31) « Bulletin Salésien » : oct. 1908, p. 210.

(32) Waitz : « Anthropologie », p. 506.

« Gartenlaube », 1879, Heft 7, p. 427.

A l'île Rotuma, lors d'un deuil, on se déchire le front et les joues au moyen de dents de requin. (33)

La mort d'un chef aux Tonga, donnait lieu à des scènes d'une sauvagerie répugnante où le sang coulait à flots par les blessures que les habitants s'infligeaient. (34)

Aux îles Mariannes, les décès suscitaient souvent des excès du même genre.

Ces procédés brutaux et barbares n'ont pas été inconnus des cultures supérieures.

Ils ont notamment eu cours dans les diverses civilisations sémitiques de l'antiquité et de l'époque contemporaine. (Bédouins du Maroc.)

L'Ancien Testament signale déjà : « Vous ne vous ferez pas d'entailles sur le front pour un mort », interdiction qui, remarque intelligemment G. Welter, dut être assez mal observée puisque Jahvé lui-même dit en parlant de la mort des pécheurs : « On ne se fera en leur honneur ni incisions, ni tonsures ».

Dans l'antiquité classique aussi les femmes de l'Italie méridionale se déchiraient les joues et la poitrine lors d'un deuil familial.

Une survivance de la coutume consistant à se couper un doigt, lors d'un deuil, apparaît peut-être aussi dans la légende hellène des Tyndarides. Oreste harcelé par les Erynnyes vengeresses du meurtre de sa mère Clytemnestre, se tranche un doigt avec les dents et les Furies qui jusqu'alors lui étaient apparues noires devinrent blanches à ses yeux après qu'il se fut ainsi mutilé.

De nos jours encore, les veillées funèbres corses témoignent des mêmes usages et « naguère dans les Highlands, les amis du défunt avaient coutume de se battre jusqu'à ce que le sang coulât; cette condition était de rigueur. »

On a proposé quatre explications qui tentent de justifier un pareil comportement.

Selon Wuttke et Hirn, il s'agirait de remplacer par sa propre souffrance physique, la douleur morale causée par le décès et de montrer aux vivants par un témoignage probant, combien le regret de la perte qu'on vient d'éprouver, est cruel.

(33) Waitz-Gerland : « Anthropologie », V, 2, p. 200.

(34) Wasmandorff : op. cit.

D'après Wasmansdorff, ces actes seraient un moyen de procurer une offrande de sang au mort et de le revigorer de cette manière.

Toutefois, il semble que la quatrième hypothèse soit la plus juste. Il faudrait y voir une manière particulière de témoigner au défunt l'affliction que l'on éprouve de sa perte et d'apaiser sa rancune et sa vindicte possible par le spectacle de sa propre misère.

Selon Frazer, ce ne serait qu'un moyen d'écarter la contagion de mort.

Le nom. — Le nom d'une personne employé à des fins magiques, la rend présente. Il s'ensuit que la crainte que suscitent les morts interdit la prononciation de leur nom. Cette observation est générale en ethnologie et a été signalée partout dans le monde, dans les cultures de base, primaires et secondaires. Elle disparaît cependant dans les grandes civilisations supérieures.

Les Tasmaniens, les Australiens, les Mélanésiens (indigènes de Yabim, Dobu, îles Entrecasteaux) les Indonésiens (Dajaks de Bornéo), les Todas des Indes, les Bushmen et les Bassoutos de l'Afrique du Sud, les Nandi de l'est de l'Afrique ainsi que les Indiens de l'Amérique du Sud et certaines tribus de l'Amérique du Nord (Californiens) pratiquent cette interdiction de prononcer le nom des défunts. (35)

Parfois, cette défense dure à vie (Tasmaniens, tribus de la basse Darling, tribus du Queensland, du Nord-Ouest) parfois elle s'étend à la seule période de deuil (Diéri de l'Australie Centrale).

Certains groupements bannissent même tout mot ayant une ressemblance avec le nom d'un défunt. Il s'ensuit des modifications constantes dans la langue parlée par la tribu. C'est le cas notamment chez certains indigènes australiens.

Le fait de chasser l'âme de la maison ou de l'environnement des vivants quelques jours après le décès en l'effrayant par des cris, injures, menaces et conjurations est un témoignage probant de la crainte que suscitent les défunts.

Chez de nombreux peuples primitifs, on croyait que l'âme ne s'éloignait pas immédiatement après la mort et qu'elle continuait à hanter les lieux où elle avait vécu et où résidaient les

(35) H. Webster : « Le Tabou », Payot, Paris, 1952, pp. 183/186.

vivants. Elle présentait alors un danger certain pour la communauté et particulièrement pour les membres de la famille du décédé. Peureusement, les hommes la laissaient agir à sa guise durant un certain temps qui pouvait varier entre quelques jours et de nombreux mois puis, à un moment déterminé fixé par la tradition, ils s'armaient de bâtons, de massues, de javelines et au milieu du bruit, des cris, du vacarme et de mouvements frénétiques, chassaient l'âme dans la direction du tombeau où étaient enfouis les restes mortels ou d'une manière plus générale, loin, très loin, du groupement humain.

L'exemple typique de ces usages a été observé chez les plus primitifs des Australiens, les Aruntas du centre du continent.

Pour ces hommes « le fantôme d'un homme mort est libre de parcourir la terre pendant une période de douze ou dix-huit mois, et après ce temps, il est nécessaire de renfermer son esprit inquiet dans des limites plus étroites. Le repaire favori de ce fantôme est, croit-on, le camp brûlé ou déserté où il mourut. C'est donc là qu'un certain jour une troupe d'hommes et de femmes, les hommes armés de boucliers et de dards, s'assemblent et se mettent à danser autour des restes calcinés et noircis du camp, tout en criant et en battant l'air de leurs armes et de leurs mains, afin de chasser l'esprit qui traîne encore dans cet endroit qui leur est trop cher. Quand la danse est finie, toute la troupe se met à courir vers la tombe en chassant le fantôme devant elle. Le pauvre fantôme aura beau tenter un dernier effort et rebrousser chemin vers le camp, le chef de la troupe fait un long détour et coupe la retraite au fugitif. Finalement, les poursuivants l'amènent à terre, et en le foulant aux pieds, le forcent à entrer dans la tombe en dansant sur le petit monticule et en lançant en l'air leurs dards qui, en retombant au bon endroit, font comprendre au fantôme qu'il ne doit plus quitter la place. » (36)

Ce schème se présente à nous avec des modalités légèrement différentes dans les autres civilisations de l'Australie, dans celle du Nord quelque peu plus avancée et dans celle nettement plus haute du Sud-Est. On le retrouve encore dans nombre de cultures du Pacifique.

Des pratiques similaires existent dans la plupart des îles de la Mélanésie (Nouvelle Guinée) en certains points de la Polynésie

(36) Baldwin Spencer et F. J. Gillen : « The Native Tribes of Central Australia », p. 498/508, cité par James Frazer dans « La Crainte des Morts », (2^{me} série), 1935, p. 5.

(Fidji, îles Marquises) et en Micronésie (îles Gilbert) ainsi que chez nombre de peuples d'Afrique et d'Amérique. (37)

Pour ce faire, on a parfois recouru à l'emploi du masque. Chez les Papous Asmat de la région du fleuve Lorentz — côte sud-ouest de la Nouvelle-Guinée — on confectionne des masques en sparterie munis de disques de bois sculpté. Ceux-ci sont employés dans un rituel, « le jipau, qui a pour but d'expulser du village les esprits des morts qui peuvent y rôder, les plus dangereux étant ceux des victimes des chasseurs de têtes. Ces esprits sont personnifiés par des hommes masqués. » La cérémonie commence à la nuit tombante, quand le soleil lui-même est censé revêtir son masque pour descendre au royaume des morts. Pendant la journée, les danseurs, rassemblés dans la forêt, ont confectionné les vêtements de feuillages qui doivent dissimuler leur corps et les ont soigneusement fixés à leurs masques. Ils se sont enfin costumés, attendant le crépuscule pour sortir du bois en exécutant une danse imitative. Leurs mouvements reproduisent le dandinement qui caractérise la démarche du casoar, l'oiseau du soleil selon les croyances des Asmat. La danse dure toute la nuit. Au moment où le soleil se lève, c'est-à-dire, selon le mythe, au moment où il quitte le pays des morts et enlève son masque, les hommes du village attaquent les danseurs et leur livrent un combat simulé dont ils sortent vainqueurs. Cette victoire symbolique des vivants sur les morts clôt la célébration du rite. Les danseurs, qui se sont réfugiés dans la maison cérémonielle, quittent leurs costumes, enlèvent leurs masques. (J. L. Bédouin : « Les Masques » P.U.F. Paris, 1961, p. 61 et 62.)

Toutes les civilisations primitives n'ont cependant pas toujours recouru à la violence pour chasser les défunts. Certaines d'entre elles, les ont éloignés avec ménagements et persuasion.

« Dans le delta du Purari (Nouvelle Guinée anglaise), lors d'un décès, certains indigènes agitent des palmes de cocotier sur le cadavre placé dans la maison afin de pousser légèrement l'âme du défunt vers le royaume des esprits avant de l'emporter pour l'enterrer. » (38)

Enfin certaines civilisations ont fait appel à un homme spécialisé, chamane ou prêtre, pour expulser l'esprit d'ici-bas et

(37) J. Frazer : « La Crainte des Morts », 2^{me} série, 1935, pp. 7/18.

(38) J. H. Holmes : « In primitive New Guinea », Londres, 1924, pp. 218/219, cité par J. Frazer : « La Crainte des Morts », Nourry, 2 vol, pp. 11/12.

pour le faire admettre dans le monde inférieur où résident les ancêtres.

Cet usage est fréquent dans tout le nord asiatique. Radloff en a été témoin et l'a décrit de manière saisissante dans son ouvrage « En Sibérie ». (39)

Le folklore contemporain a conservé des traces de ces pratiques primitives.

En pays flamand, les objurgations adressées par les deuil- leurs à l'esprit du défunt en témoignent de manière significative.

Aux environs d'Alost (Flandre Orientale) on dit lorsque le cortège funèbre se met en route : « Esprit va devant, je te suivrai » et ceci témoigne bien de la crainte que le fantôme du défunt pourrait rester hanter la demeure mortuaire. (40)

L'homme a cherché à isoler l'esprit du mort par l'établissement d'obstacles naturels ou magiques accumulés entre la sépulture et ses propres demeures. Il a eu d'ordinaire, recours au matériau que lui fournissait le milieu ambiant (amas de neige et d'arbres destinés à barrer la route du retour chez certains Toun- gouses; bambou barrant le sentier par où l'on revient chez les Chins de Birmanie). On a souvent fait appel à des buissons épineux et à des barrières de pierres pour isoler le nouveau mort des vivants.

Deux éléments naturels, l'eau et le feu, sont réputés infran- chissables aux défunts. Aussi l'homme les a-t-il fait servir à ses desseins.

Il a établi le cimetière tribal ou celui de la cité par delà une rivière persuadé d'être ainsi à l'abri de tout retour éventuel des morts.

L'eschatologie universelle a considéré souvent le pays des morts comme étant situé tantôt dans des îles, tantôt par delà un fleuve.

Chez les Egyptiens, les champs d'Iarou se trouvent dans des îles.

Parmi les Grecs, Hésiode parle le premier des Iles des Bien- heureux et Homère situe les Champs Elysées par delà l'Océan.

Les Celtes croyaient également à l'existence d'un pays insu- laire des âmes.

(39) Radlov : « Aus Siberien », 2 vol., Leipzig, 1884.

(40) K. Ter Laan : « Folkloristisch Woordenboek », 's Gravenhage, p. 73, 1949.

En d'autres contrées régnait la même croyance consolatrice que le pays des morts était entouré d'un fleuve que les défunts traversaient soit en bateau, soit sur un pont. Une fois, le passage d'eau franchi, tout retour devenait impossible.

A l'époque contemporaine, en Pologne encore, « la femme qui a lavé le cadavre verse sur le sol derrière le convoi, l'eau dont elle s'est servie, persuadée qu'elle interdit au mort le retour à la maison. » (41)

Le feu, cet élément purificateur par excellence est aussi la lumière et la lumière est crainte par les esprits. C'est pourquoi on le faisait servir comme rempart contre l'âme du défunt.

La pratique de purifier les deuil- leurs par le feu est fréquente en certains lieux d'Asie et d'Afrique.

En Europe aussi, dans le Mecklembourg, « si l'on jette du feu et de l'eau derrière le cadavre au moment où il sort de la maison, le fantôme n'y apparaîtra pas. » (42)

Le recours à la purification des souillures que le contact ou la présence du mort ont provoquées.

La crainte des morts se manifeste parfois de manière plus directe par l'imposition aux deuil- leurs de sévères tabous qui résultent de l'influence polluante des défunts.

Ces tabous sont de nature diverses :

1°) Confinement en un lieu écarté ou dans la demeure (segré- gation d'avec les autres membres du groupement; défense de pénétrer dans les maisons, de parler aux vivants : silence absolu imposé aux parentes du mort pendant toute la durée du deuil chez les Warramunga, interdiction de se montrer en public (sur- tout pour les veuves : Polynésie, Mélanésie, Afrique) et de prendre part aux fêtes et assemblées publiques.

2°) Prohibition de la consommation de certaines nourritures et de leur attouchement (dans une des Nouvelles Hébrides, les deuil- leurs ne peuvent manger les fruits cultivés mais seulement les fruits sauvages de la forêt). Imposition d'un jeûne qui dure souvent jusqu'à l'ensevelissement. (Usage encore connu dans le folklore européen, témoin la croyance allemande que personne

(41) Wisla Varsovie VI 789, cité par Sébillot : « Le Folk-Lore », p. 263.

(42) Bartschl : « Sagen, Märchen und Gebräuche aus Mecklemburg », Vienne, 1879-1880, II, p. 96.

dans la maison mortuaire ne doit manger de pain sans quoi les dents lui tomberaient.) (43)

3°) Rasure de la tête (Hurons, Iroquois, Azandés, Moïs, etc., survivance dans la Grèce classique d'un usage peut-être pré-mycénien) ou cheveux ébouriffés et peu soignés (Malais), enduit de cendres sur la face ou peinturlurage de celle-ci; port de vêtements spéciaux ou rapés.

Trois explications ont été proposées de cette coutume.

Selon Frazer ce serait un déguisement pour se cacher du défunt, l'empêcher de reconnaître les deuilés et leur faire un mauvais parti.

Selon Hardane, le port de vêtements spéciaux ou l'absence de tout costume serait le signe qui distinguerait la famille qu'un décès vient de polluer des autres habitants du village.

Selon Westermarck : les vêtements portés par une personne en deuil seraient souillés; il faut donc en avoir des neufs ou encore n'en avoir point.

Selon nous, l'hypothèse de Frazer serait la plus vraisemblable.

Survivances de ces pratiques dans le folklore contemporain : à Bas-Oha, la veuve du mort garde un mouchoir sur la tête jusqu'au moment où le mort quitte la maison. (E. Monseur : « Le Folklore wallon » n° 822.)

4°) Interdictions de rapports sexuels.

5°) Suspension de tout travail car l'objet manufacturé serait impur ou impropre à l'emploi et lorsqu'il s'agit de travail de la terre, il y aurait malvenue des récoltes (Dayaks maritime et tribus de l'Assam, Bantous d'Afrique Orientale et du Sud, Madagascar.)

Ces tabous affectaient surtout les proches parents et les personnes qui avaient été en contact avec le cadavre et leur levée impliquait certaines cérémonies de purification qui permettaient la reprise de la vie journalière.

Chez tous les primitifs, la souillure est considérée comme une chose semi-matérielle. Ces hommes l'envisagent comme des sortes de miasmes fétides qui adhèrent à la peau.

L'eau qui est le grand détergent naturel devait servir à débarrasser de toutes les impuretés et c'est pourquoi, nous la voyons

(43) Wuttke : op. cit., p. 464.

jouer un rôle de premier plan dans la purification de ceux qui participent à des cérémonies funéraires.

Elle est employée à cette occasion chez la plupart des peuples de l'Afrique noire.

Nous ne citerons qu'un seul exemple pour ne pas alourdir notre exposé.

Chez les Azandés, après l'inhumation, le « gbye », c'est-à-dire l'ensemble des frères et beaux frères du défunt vont à la rivière la plus proche pour se laver avant de rentrer à la maison avec les autres membres du cortège funèbre. (44)

Le traitement infligé au cadavre.

Diverses mesures ont été prises envers le cadavre dans le but d'empêcher le mort de revenir.

L'une des plus anciennes consistait à ligoter le défunt. Ce procédé a été employé du moustérien au magdalénien en passant par l'aurignacien et le solutréen.

Ces usages furent encore en vigueur dans les civilisations de l'Égypte préhistorique (Tasa).

À l'époque contemporaine, on les trouve dans certaines cultures qui sont parmi les plus primitives que l'on connaisse.

C'est notamment le cas chez certains Pygmées et dans l'Ouest du Pacifique.

Les Tasmaniens attachaient les corps pour les empêcher de remuer. (45)

En Australie, les Narrang-ga, les Wotjobaluk, les Mukjarawaint, les tribus Ngarigo ainsi que les groupes humains de l'état de Victoria liaient avec de solides cordes les cadavres dont les genoux étaient repliés contre la poitrine et la face, et les enterraient dans cette attitude. (46)

C'était également de cette manière qu'on inhumait les morts à l'île Tanna dans les Nouvelles Hébrides ainsi que dans le Nord de la Nouvelle Calédonie. (47)

(44) P. T. W. Baxter and Audry Bytt : « The Azande », London, 1953, part. IX, p. 77.

(45) J. E. Lips : « Les Origines de la Culture humaine », Paris, Payot, 1951, p. 325.

(46) E. Bendann : op. cit.

(47) « Ethnologie de l'Union française », Paris P.U.F., 1953, 2^{me} vol., pp. 758/759.

Certains ethnologues ont objecté que cette position fœtale était celle de l'homme rentrant à la fin de ses jours dans le sein de la Terre-Mère, pour une résurrection nouvelle mais cette opinion n'est guère soutenable car les connaissances anatomiques et physiologiques des primitifs n'étaient pas développées suffisamment pour permettre pareille assertion. De plus, des interrogatoires de certains chercheurs à l'effet de connaître les raisons qui motivent ce ficelage du mort, on peut conclure que c'est bel et bien la crainte du retour du défunt qui justifie cette mesure.

Chez certaines tribus australiennes, on ramenait les bras sur le dos et on attachait solidement l'un à l'autre les pouces du mort. On pratiquait de même pour les gros orteils afin d'empêcher le défunt de se mouvoir et de marcher. (Dieri de l'Australie Centrale). Quelquefois on recourait à la ligature du ponce et de l'index de chaque main (Australie occidentale). (48)

Le liement du cadavre est un usage qui fut encore en vigueur dans des cultures plus hautes (en Afrique : Barundi et en Amérique : Tupinamba) et même dans des civilisations beaucoup supérieures puisqu'on la retrouve dans l'Inde ancienne d'où elle a probablement émigré vers les tribus de la Haute Birmanie les Taungthus). (49)

En certains lieux, on brisait jambes et bras du défunt, on lui sectionnait ou lui brisait la tête, tous procédés destinés à l'empêcher de revenir.

L'action de clouer le mort au cercueil est aussi une des plus anciennes manifestations de défense pratiquées contre lui.

Ce rite fut en usage dans l'Espagne préhistorique. On y a retrouvé de nombreux crânes qui furent percés d'énormes clous destinés à river le mort aux parois de sa tombe. (50)

Certains australiens contemporains, après avoir enfoui le cadavre dans un arbre creux, l'y fixaient définitivement au moyen d'une lance ou d'une javeline. (51)

(48) Brough Smyth : « The Aborigines of Victoria », Londres, 1872, p. 320.

E. M. Curr : « The Australian Race », I, p. 324.

(49) J. G. Scott et J. P. Hardiman : « Gazetteer of Upper Burma », Part. I, I (Rangoon, 1900), p. 554, cité par Frazer : « La Crainte des Morts », 2^e vol., pp. 55/56.

(50) J. L. Lips : op. cit., p. 325.

(51) J. E. Lips : « Les Origines de la Culture humaine », Payot, Paris, 1951, p. 325.

En suédois, le mot jordfästa, désignant l'acte d'enterrer un cadavre, signifie littéralement « attacher à la terre ». (Westermarck). La fixation au sol au moyen d'un pieu semble également connue de l'Inde védique et des Tehouaches de l'Asie occidentale.

Au paléolithique supérieur, on immobilise le défunt par de grosses pierres déposées sur le thorax et le bassin (tombe de Grimaldi).

Un troublant parallèle de ces usages se manifeste dans les coutumes funéraires de certains Australiens du Sud-Est qui font des incisions dans l'estomac, la poitrine et les épaules du mort et qui les emplissent de cailloux pour l'empêcher de se lever. (52)

Les amas de pierres qui garnissent en certaines régions les tombes ne sont vraisemblablement à l'origine qu'un moyen d'empêcher le défunt de se libérer de l'étreinte du tombeau. (Afrique : voir les affirmations de Mungo Park.)

Les indigènes de l'Île Sauvage (Savage Island) entassent de lourdes pierres sur les tombes afin de maintenir l'esprit au fond. (Thomson : Savage Island, p. 52.)

Dans certaines civilisations, on inhumait les morts dans des endroits lointains ou presque inaccessibles.

Certains Pygmées détournaient le cours d'une rivière à l'effet de pouvoir inhumier le cadavre puis ramenaient ensuite le flot à son lit. (53)

Chez les Haoussa, le mort était enterré au loin, en cachette, sans qu'aucun signe distinctif puisse faire reconnaître l'existence d'une tombe. (54)

Tel est l'ensemble des usages funéraires qui témoignent chez l'homme de la manifestation d'un sentiment de crainte envers les défunts. Celui-ci a moulé le groupe dans un respect sacré des traditions ancestrales. S'il a fait d'une part la grandeur des sociétés primitives et a permis avec la stabilité, le maintien de leur existence, il les a, d'autre part, figé dans un immobilisme qui a entravé leur évolution vers les mondes supérieurs.

Marcel GOUWELLOS.

(52) A. W. Howitt : « The Native Tribes of South Eastern Australia », Londres, 1904, p. 474.

(53) Trilles : « Les Pygmées de l'Afrique équatoriale », 1932, p. 426.

(54) P. Delfontaines : op. cit., p. 48.

La Pierre Carolingienne de Nivelles

(dite de Saint Feuillen)

« Si une œuvre vient des Hommes, elle tombera
d'elle-même, mais si elle vient de Dieu, vous ne
pourrez l'anéantir. »

(Gamaliel; actes des Apôtres.)

NOUS devons faire revivre le passé, afin d'y puiser des enseignements pour l'avenir; si la contradiction est nécessaire, elle n'en donne que plus de valeur à la chose discutée; mais les plus avertis gardent parfois un réel scepticisme, même devant les faits les plus concrets, puisés évidemment aux sources les plus diverses; mais aussi les plus sérieuses et les plus certaines.

Nul n'ignore plus que lors des premiers sondages effectués dans le sous-sol de la Collégiale de Nivelles (1), les prospecteurs y découvrirent une pierre en forme de rectangle dont la partie supérieure présente celle d'un trapèze. Petite de taille, ses dimensions en sont les suivantes : long. 14 cm, haut. 15,5 cm, épaisseur 4,5 cm; son poids est de 2 kg 930; matière : ciment coulé ou moellon taillé.

Cette pierre porte une inscription latine, en caractère « barbares » ainsi que le déclare un éminent professeur de l'école des Chartes à Paris (2); texte mérovingien ou carolingien.

(1) Sondages effectués en 1941 — on sait que la collégiale de Nivelles avait été fortement endommagée lors des bombardements de 1940; on profita des circonstances pour effectuer quelques sondages dans les sous-sols de la collégiale.

(2) Ecole des Chartes à Paris, M. le Professeur Hubert.

L'éminent historien M. Pirenne, le déclare carolingien; mais l'est-il en son entièreté, ou encore, est-il antérieure à cette époque du magnanime Charlemagne ?

L'étude de cette épitaphe nous révélera cependant que celle-ci, bien que carolingienne, contient certains mots à caractère mérovingien, tout au moins en ce qui regarde le nom du personnage,



Pierre Carolingienne (VIII^e s.)

(dite « Pierre de Saint Feuillen »).

bref, elle fut photographiée par les services des Musées du Cinquantenaire à Bruxelles, et, mérita une place d'honneur dans un des volumes de l'Histoire de Belgique (3) avec la mention : « Inscription carolingienne découverte à Nivelles en 1941, dans les fouilles de la Collégiale Ste-Gertrude ».

Un fait était ainsi acquis : la valeur, à la fois historique et archéologique, de cette pierre, et, l'honneur d'entrer dans l'illus-

(3) Pirenne H. : « Histoire de Belgique », t. I, p. 44.

tration d'un des énormes volumes consacré à notre Histoire Nationale.

Les choses en restèrent là et nul, par après, ne se préoccupa plus de ce document historique de première valeur, lequel avait été rangé dans la catégorie des pièces de Musée, et, conservé dans un placard vitré (4), et, montré, avec d'autres objets, à tous ceux qui font l'honneur d'une visite à l'antique collégiale, ainsi qu'aux vestiges pré-romans (5) conservés dans son sous-sol.

Il était cependant utile de connaître ce que cachait cette épitaphe, et, c'eût été, nous semble-t-il, un scandale de laisser dans l'ombre un document aussi précieux, sans essayer d'en percer le secret qu'il cachait.

Si nos minimes connaissances ne nous permettaient pas tant d'audace, rien ne nous empêchait cependant d'entreprendre l'étude de cette inscription, quitte à l'abandonner si elle s'avérait par trop difficile; et effectivement une première lecture nous déçut; cependant brûlant du désir d'obtenir, coûte que coûte, un résultat, que nous souhaitions favorable, nous souvenant de ces vieux adages, mais toujours d'actualité : « Qui veut, peut — aide Toi le ciel t'aidera », fortifié aussi par notre devise patrymique (6), nous nous sommes mis courageusement à l'étude, avec l'approbation de nos supérieurs ecclésiastiques et autres personnes intéressées, et, petit-à-petit la lumière se fit pour quelques mots déchiffrés par-ci par-là, et enfin sur le texte tout entier.

Encouragé par ces quelques rayons de soleil, plus rien ne fut négligé : conseils, avis, documents, manuscrits, etc... tout fut mis en branle et compulsé pour arriver au but poursuivi.

Une première chose à connaître était l'âge approximatif de la pierre, et, des renseignements pris à cet effet, nous indiquèrent le VIII^e siècle. (7)

A quoi a servi cette épitaphe? Vraisemblablement à la commémoration d'un événement de grande importance : pierre placée, sans doute, auprès d'une tombe ou appliquée à un sarcophage; peut-être aussi avoir servi comme pierre d'autel; l'une comme l'autre chose n'est pas impossible, vu :

(4) A la sacristie de la Collégiale Ste-Geotrude à Nivelles.

(5) VII^e s. et IX^e s., toujours visibles dans les sous-sols de l'édifice actuel.

(6) « Gauzes » du languedocien « Gauzar » = « Oses ».

(7) Déclaration de M^{me} Faider, conservatrice du Musée du Château de Marlemont.

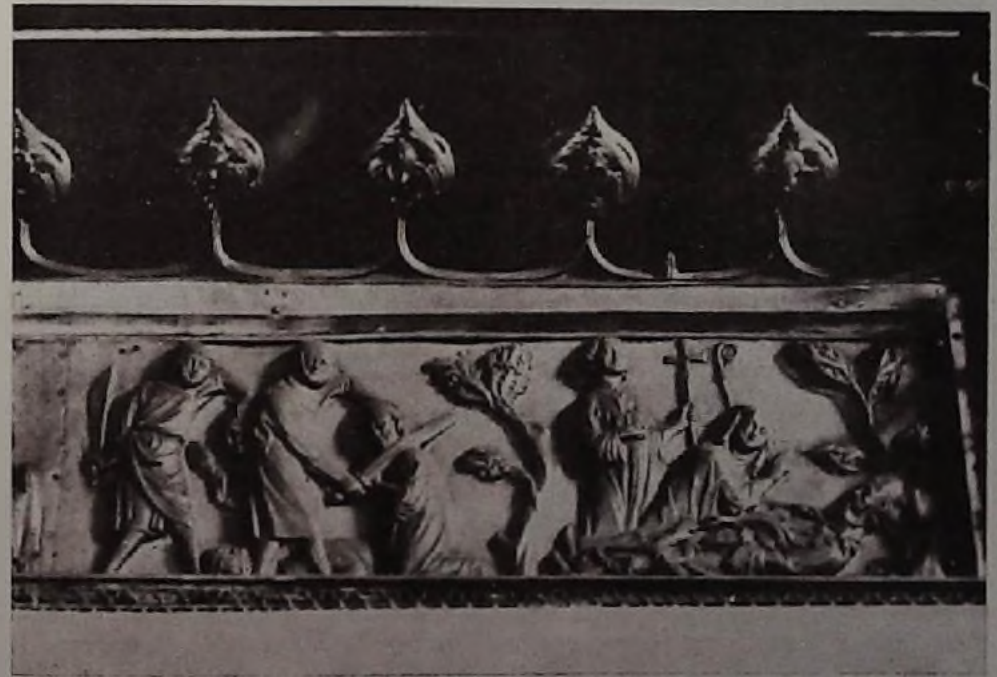
a) le polissage de la pierre sur une seule de ses faces.

b) l'effacement partiel de certaines lettres; ceci dû, sans doute, à la vénération par les fidèles.

Si en est ainsi elle se trouvait auprès de restes vénérables, ou, tout au moins en signalait la présence en ce lieu.

A savoir à présent de quels restes vénérables il s'agit?

Ceci nous oblige à dire quelques mots à propos d'un sarcophage découvert quelques années plus tard dans ces mêmes sous-sols nivellois; ce sarcophage monolythe, datant du VIII^e siècle, peut-être même de la fin du VII^e siècle, fut retrouvé à la partie nord de l'autel principal de l'édifice carolingien. D'après un inventaire effectué sous la direction des autorités compétentes de l'I.R.S.N. de Belgique (8), cette tombe contenait : trois crânes et des ossements incomplets paraissant avoir appartenus à 3 indi-



Bas-relief de la chasse de Sainte-Geotrude (XIII^e s.) à Nivelles, représentant le massacre de saint Feuilien et ses trois compagnons.

(8) Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique.

(9) Voir inventaire du Dr Twisselman (inventaire en notre possession).

vidus, il y aurait aussi, d'après d'autres personnes ayant assistés à l'inventaire, quelques restes d'un quatrième personnage (9).

On crut qu'il s'agissait des restes des trois Compagnons de saint Feuillen, assassinés avec le saint Evêque dans la forêt charbonnière, par des brigands, au VII^e siècle (655), et que sainte Gertrude avait fait inhumer dans son monastère.

A l'époque de la découverte (1949-1951) ces ossements avaient été présumés « Ossa Sanctorum » et signalait-on : « Ils ne seront relevés aux fins de traitement conservatoire qu'après autorisation accordée par Malines » (10).

On savait aussi d'une part que les restes de saint Feuillen reposent à Fosse — diocèse de Namur —, en la collégiale, dans un reliquaire; une expertise eut lieu, sans toutefois que celle-ci apporte une conclusion favorable; mais, d'autre part, ne trouvant pas dans le sarcophage le chef de saint Feuillen, cela fortifiait singulièrement l'hypothèse qu'on se trouvait bien en présence des trois Compagnons du saint Evêque irlandais.

Pouvait-on, en ce cas, rester sur une hypothèse? Ne convenait-il pas de rechercher une solution? Maints biographes de saint Feuillen, y compris celui qui écrivit ce manuscrit du VII^e siècle (11), attestent que le corps de Feuillen fut conduit à Fosse et, selon les termes mêmes du manuscrit : « cum psalmis et canticis ad proprium deportatur monastérium », tandis qu'il ne fait pas mention du retour au même monastère des restes des Compagnons du Saint; ceux-ci reçurent donc, de toute évidence, la sépulture à Nivelles, et cette chose se redit depuis, de père en fils, dans toutes les familles nivelloises; et, reprenant ici les termes mêmes de l'A.N.F., ceux-ci précisent l'entrée des restes des martyrs dans le monastère de Nivelles où des reliques furent prélevées, par sainte Gertrude, sur ceux du Vénéral : « atque in monastérium sanctarum Virginum susceptus reliquiis ab eo sumptis ».

Que sont donc devenues ces reliques du Vénéral Feuillen? Tout semble indiquer et à confirmer une légende vieille de treize siècles, que ces reliques furent déposées auprès de celles des trois Compagnons, ne voulant pas séparer les disciple du Maître, et qu'elles sont bien celles que contient le sarcophage retrouvé

(10) Extrait de la Presse, L.B. 1951-1952.

(11) Manuscrit appelé « Additamentum Nivlense de Fuilano » et reconnu, par les plus autorisés, comme authentique et de grande valeur.



Sarcophage contenant les restes des trois compagnons de saint Feuillen et vraisemblablement une parcelle des reliques du saint Evêque irlandais.

dans l'édifice carolingien, dans les sous-sols de la Collégiale de Nivelles.

Une polémique assez serrée s'éleva à ce sujet : les uns étaient convaincus de la chose, se basant sur des preuves officielles; d'autres demeuraient sceptiques malgré tout, mais la petite pierre avec épitaphe allait bientôt donner raison; aussi l'étude approfondie de celle-ci vient enfin de faire toute la lumière désirée et de donner d'heureux résultats.

L'on dit que l'épigraphie latine est une des sources auxiliaires de l'Histoire de Rome, et son importance en ce qui concerne le domaine des antiquités romaines est tout à fait considérable; ceci ne signifie pas qu'il n'y a qu'à Rome que l'épigraphie ait joué un rôle de premier ordre.

A côté de cette science, qui touche parfois de fort près à ce qui forme l'objet d'autres disciplines de l'Histoire, nous devons classer la paléographie latine qui a pour objet de traiter de l'écriture romaine dont elle ne peut se désintéresser, surtout s'il s'agit de monuments de pierre ou de métal qui portent les documents les plus anciens en écriture latine; c'est ainsi que le paléographe se place essentiellement au point de vue de l'écriture dont il étudie les caractères et l'évolution à travers les siècles.

Tous déchiffrements ne sont pas faciles, parce que bien des inscriptions latines se sont caractérisées par la brièveté de leur rédaction; très fréquemment, au lieu du mot tout entier, n'est reproduit que la lettre initiale de ce mot ou ses premières lettres; quand seule figure l'initiale, l'abréviation est appelée : *Sigle*.

Les inscriptions qui viennent ainsi à notre connaissance présentent souvent des difficultés d'interprétation dues, soit dans le cas des manuscrits, à des fautes du scribe; soit à des négligences ou des erreurs de déchiffrement de la part de leur lecteur initial, et une critique raisonnée de ces déchiffrements permet souvent de retrouver, derrière le texte transmis, le texte réel. (12)

Quelle était donc la marche à suivre dans l'inscription de Nivelles ?

Consulter — compiler — réunir le plus de notes possibles, ensuite étudier à fond toutes ces notes, et, d'un examen minutieux, tirer une solution; c'est ce qui fut fait, une fois en possession des éléments nécessaires. Une révision de toutes ces pièces

(12) Bloch R. : « L'épigraphie Latine », Presse Universitaire 1952.

s'imposait, comme pour un procès ordinaire, tenant compte également des avis et des conseils multiples reçus de hautes personnalités spécialisées en la matière (13); comparant les déclara-



« Additamentum Nivelanense de Futilano » (copie du manuscrit du VII^e s.) posé sur le manuscrit, sceau de saint Feuillen (XIII^e s.) apposé sur une procuration donnée le 7-9-1576, par les Trois Etats du Hainaut à l'Abbaye Saint-Feuillen du Rœulx.

tions des uns, les approbations d'autres, les réserves d'autres encore, nous croyons le moment venu de pouvoir donner, sans crainte, une lecture définitive à cette épitaphe, de même qu'une traduction de celle-ci (voir photo).

(13) Le R. P. Ferrua S.J., secrétaire de la Commission Pontificale d'Archéologie Sacrée à Rome, et M. le Professeur van der Essen, secrétaire général de l'U.C.L., et d'autres encore, lesquels nous ont encouragés dans notre étude, par leurs sages conseils et précieuses remarques

Nous avons signalé au début de cette étude que la pierre en question pouvait être aussi bien un moellon taillé, qu'un bloc de ciment coulé, elle présente dans son ensemble la forme d'une mitre d'évêque du moyen âge; pierre d'autel ou appliquée sur un sarcophage, prouvant la présence à cet endroit de restes vénérables — de reliques. — Age de la pierre VIII^e siècle, peut-être fin du VII^e siècle ?

Le texte : 1. Une croix pattée, celle-ci peut déterminer l'âge du document : VII^e ou VIII^e siècle, en effet : « c'est plus encore au VII^e et VIII^e siècle que la croix se présente à nous, le plus souvent pattée ou putecée (14) ». Nous croyons l'auteur de cette remarque digne de foi et estimons devoir classer la chose comme indiscutable.

Nous divisons le texte en deux parties :

- a) la partie facile à lire et indiscutable;
- b) la partie présentant quelques difficultés à la lecture.

Nous nous sommes permis, pour la facilité de compréhension, de souligner les signes restés douteux de cette seconde partie, à présent déchiffrée.

1. Le terme MEN = MEM se rencontre fréquemment à l'époque mérovingo-carolingienne — encore nous pouvons voir ici l'effacement du 4^{me} jambage de la lettre M.

2. Plusieurs interprétations pour le second terme; les uns lisaient : T V M V L A T A — d'autres, V N I A T A et enfin : I N L A T A — en dernière analyse et nous basant sur d'autres épithapes ayant un terme analogue (voir ci-après) nous optons donc pour « I N L A T A » qui sera confirmée par la suite.

3. S W — quel est ce terme ? Ce fut celui-ci qui donna le plus à réfléchir; en effet, on pouvait y voir l'abréviation de S/M = S(ancti) M(artyri), la lettre M étant souvent gravée à rebours W' dans des anciens textes épigraphiques latins; mais il était assez bizarre d'y rencontrer cette mention — Sancti Martyri — alors qu'il y avait déjà « Beata Memoria » (15). Il convenait donc de chercher ce qui pouvait bien signifier ce mystérieux mot. Pour ce qui ressort de notre humble avis, nous pensons, que, pour des raisons dépendant uniquement du lapicide, ce terme n'est autre que l'auxiliaire complétant « L A T A » du verbe latin « Ferre » qui donne au participe passé « Latum », et qui fut placé à la fin de cette première partie de la phrase, donc en l'occurrence ici — S V N T.

(14) R.P. de Moreau : « Histoire de l'Eglise en Belgique », p. 108.

4. E V Y A L O N I = nous voyons ici une des multiples formes mérovingo-carolingienne du nom de « Feuillen »; nous avons aussi rencontré dans d'autres textes : FOILONI - FOILANI - FUILLAN . FOILNANUS, et même FULNIANI (17) et encore : FOYLLANI.

La forme F de cette première lettre pourrait porter à discussions, mais un auteur paléographe déclare (16) : « Il suffirait de savoir que dans les inscriptions latines, l'F prend parfois une forme plus ou moins voisine de l'E; il cite comme exemple l'inscription ci-après relevée sur une épitaphe romaine :

« C A N D I D A E I D I < I S W P A C E »

que l'on traduisait « Candida (fille) d'EYDIX, en paix », alors qu'il fallait, en réalité, lire :

« Candida fidelis in pace »; à noter encore ici que plus souvent l'E est remplacé par i et que l'L peut avoir l'apparence d'un C.

Nous référant donc à ces remarques d'une personne autorisée telle que l'auteur cité, nous pouvons voir dans ce terme :

E V Y A L O N I = F V Y A L O N I — une des multiples formes du nom de Feuillen; ce genre d'inscription n'était pas anormale pour l'époque (VII^e et VIII^e s.); nous avons en effet trouvé et pour la même région (austrasie) des termes tels que les suivants :

Idobergane pour Iduberge,
Garetrude pour Gertrude,
Grimado pour Grimoald et aussi Itane pour Itte,
et la liste pourrait ainsi s'allonger.

Quant à la dernière ligne, elle présentait, à première vue, plusieurs hypothèses, il fallut toute la sagacité du lecteur pour en saisir la réalité; en effet l'usure et l'effacement de la base de certaines lettres en rendaient la lecture difficile; mais, disait ce bon M. de La Fontaine : « Patience et longueur de temps valent mieux que force et que rage » (18).

Le dernier examen de cette ligne nous donna :

T I N T F F C T' = T, report de la ligne précédente, et ensuite : I N T(er) F E C T(us) ou encore : I N T(er) F E C T(i) : N O(nis) I V L(ii).

(15) Remarque du Prof. van der Essen à Louvain.

(16) Lettre du Pape Eugène IV à l'abbé de Reulx en 1431.

(17) Le Bland Ed. : « Paléographie des Inscriptions Latines du III^e s. à la fin du VII^e s. », Paris 1898.

(18) La Fontaine — sa fable « Le Lion et le Rat ».

Vraisemblablement pour terminer la date de la dernière translation des reliques.

Qu'il nous soit permis ici une petite remarque de l'auteur déjà cité ci-dessus : « Certaines lettres, déclare-t-il, se sont en effet substituées les unes aux autres donnant ainsi aux mots un aspect qui peut surprendre par un échange entre l'E et le I comme entre l'E et le F = ex. le mot « UTiLiS » écrit « VTFLES » sur l'un de nos marbres mérovingiens, nous croyons donc, sans aucun scrupule, pouvoir admettre « INTERFECTI ».

La date garde également toute sa valeur historique et nous marquons volontiers notre accord pour : NO(nis) IVL(ii) = aux nones de juillet.

L'étude de notre pierre ainsi terminée, nous pouvons la lire sans plus aucune difficulté :

HIC REQUIESCUNT MEMBRA IN LATA BEATA
MEMORIA SUNT FUYALONI CUI FUERUNT INTER-
FECTI : NONIS JVLii. »

que nous traduisons :

« Ici reposent des restes, ils ont été transférés là, aux nones de juillet, en bienheureuse mémoire de Feuillen avec lequel ils furent massacrés. »

Ceci nous porte à croire qu'il s'agit bien des restes vénérables des trois compagnons de saint Feuillen massacrés avec lui-même dans la forêt charbonnière le 31-10-655 (19).

Ils y furent retrouvés par sainte Gertrude et son escorte, dans la nuit du 16 janvier 656 et ramenés au monastère de Nivelles « cum spalmis et canticis » et ensuite inhumés dans l'église primitive de Nivelles (20) et transférés par la suite, une première fois, dans l'église bâtie par l'abbesse Agnès (VII^e s.) et par après dans la basilique carolingienne, à l'endroit où ils furent retrouvés au cours des fouilles effectuées en 1949-1951.

Puissions-nous avoir fait œuvre utile, comme disait Louis Pastor (21), pour la plus grande Gloire de Dieu, et l'honneur des quarres Martyrs de la Foi.

J. H. GAUZE,

Secrétaire du Comité du « Tour » de Ste-Gertrude,
Chevalier de l'Ordre de Saint Sylvestre P.P.

19 Duviolier Charles : « La Forêt Charbonnière — Revue d'Histoire et d'Archéologie », t. III, 1862

(20) Vraisemblablement dans l'église rurale de l'époque ou dans l'un des oratoires bâtis par sainte Gertrude dès la fondation de son monastère.

(21) « Histoire des Papes », Introduction, Louis Pastor.

Délicieux Brabant (1)

WATERLOO

Le folklore de la bataille (suite)

« Encore un assaut, mes amis, encore un » !
Shakespeare.

« Ta richesse, ô Belgique ! ô ma terre chérie !
De l'étranger jaloux blessant la vanité,
Acharne sur ton sein son orgueil irrité,
Et chaque tremblement du volcan de la guerre
A tes flancs déchirés inocule un tonnerre ! »

L. S., « Les gloires du Pays ».

(1) In *Le Folklore Brabançon, Délicieux Brabant*, n^{os} 135-137, 139, 141, 143, 146 et 148.

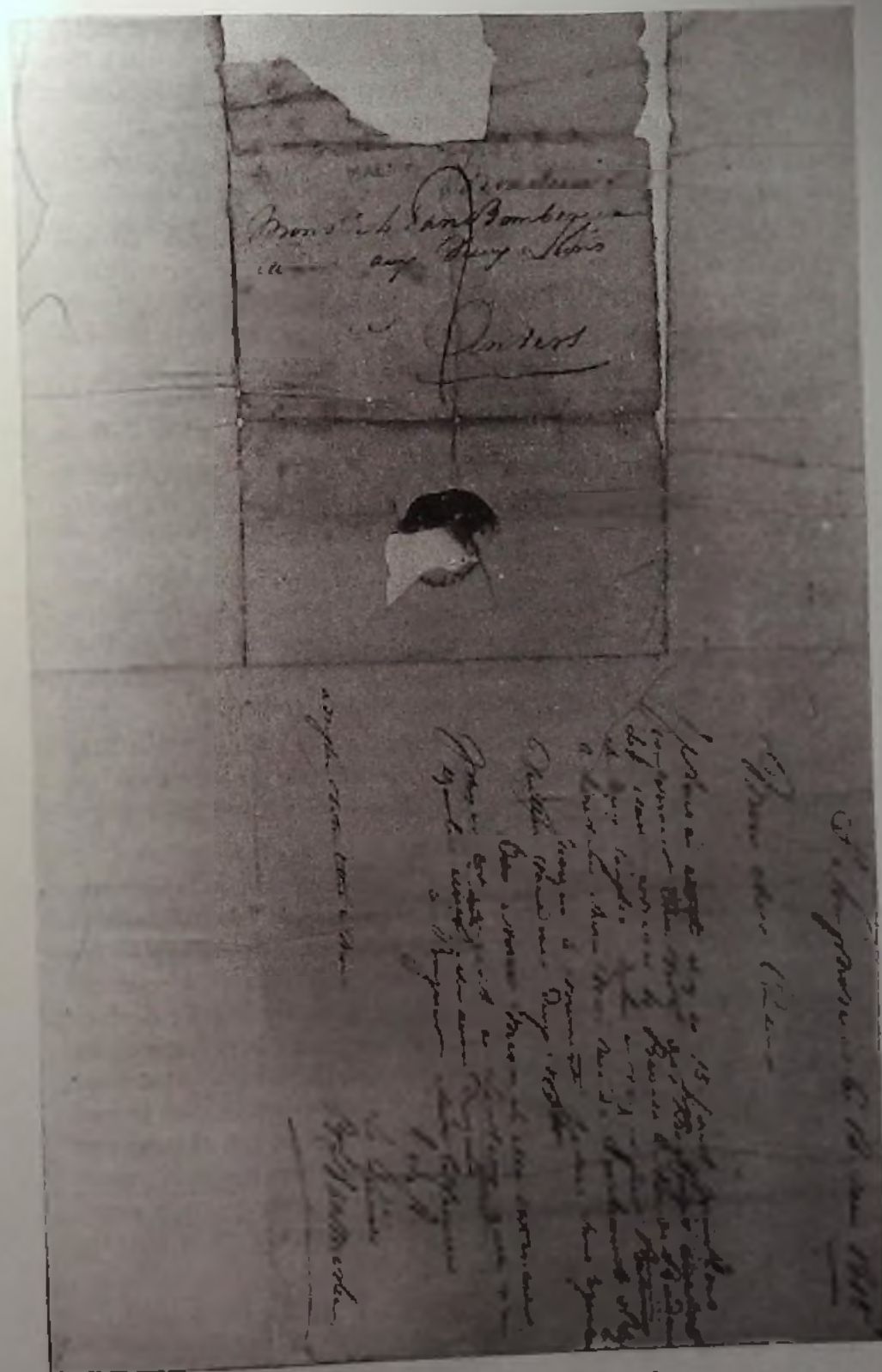
était formée du 5^m dragons légers belges (van de Burch) (2 escadrons : 441 hommes) commandé par le lieutenant-colonel E. A. J. G. de Merckx de Corbaix qui fut grièvement blessé le 16 juin (3), et du 6^m hussards hollandais, lieutenant-colonel Jhr. W. F. Boreel (3 escadrons : 641 hommes).



Armairies concédées par le roi des Pays-Bas (rec. nob. néerlandaise, 12 juin 1836.)

(3) Edouard Alexandre Joseph Ghislain, général-major en Belgique, né à Bruxelles en 1788, mort à Namur en 1855. Chef d'escadron et légionnaire sous l'Empire. Major avec rang de Lieutenant-Colonel. Chev. 3^e cl. de l'ordre de Guillaume. Second des quatre frères de Merckx.

Maurice Ignace Marie Joseph de Merckx de Corbaix. Lieutenant-général en Belgique, né à Bruxelles en 1781 y décédé en 1855. Chef d'escadron au service autrichien. Major du 2^e carabiniers belges en 1814. Décoré de l'ordre de Guillaume et nommé lieutenant-colonel pour sa conduite à Waterloo. Aîné des quatre frères de Merckx.



Lettre manuscrite de Van Merlen.

La brigade Van Merlen fut réduite à quelque 900 hommes (4) en effet Van Merlen renforça la défense des Quatre-Bras. Ses soldats y furent mitraillés par les Français et par les Britanniques. Les Ecossais prirent leurs uniformes pour des français.

Sur la brigade Van Merlen il manque une relation détaillée de l'époque de la bataille et il n'a pas laissé de mémoires.

Les généraux-majors *Van Merlen*, Charles Etienne *Ghigny* [bruxellois, baron de l'Empire, commandeur de la Légion d'Honneur dont la pierre tombale (qui vient de Jette où il n'y a pas une rue Ghigny) et beaucoup de souvenirs sont exposés au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles] et Jhr. A. D. *Trip* bivouaquèrent à Mont-Saint-Jean avec leurs carabiniers ainsi que hussards et dragons hollando-belges.

Au début des hostilités, Wellington plaça Lord Uxbridge à la tête de toute la cavalerie. Mais sur la réclamation du prince d'Orange, il libéra la cavalerie hollando-belge.

Le 18 juin au matin, à la demande du prince d'Orange, Wellington remit de nouveau toute la cavalerie sous les ordres d'Uxbridge. « Je ferai de mon mieux, lui dit celui-ci, mais il est malheureux que je n'aie pas eu l'occasion de faire la connaissance des officiers ni des régiments de Son Altesse ».

Le général Ghigny appellera Exbricht (sic) son commandant en chef de la cavalerie. Siborne raconte que la cavalerie du prince d'Orange ne suivit pas son chef lord Uxbridge.

En 1855 le général Renard écrivait :

Les régiments belges n'avaient que quelques mois d'existence, quelques-uns et entre autres le 8^m régiment de hussards contenaient beaucoup d'Allemands et de Français surtout parmi les sous-officiers dont plusieurs désertèrent la veille et le jour de la bataille. On avait conservé les règlements français pour l'infanterie et la cavalerie mais on avait adapté les commandements en langue hollandaise (sic). Ainsi le colonel Duvivier ne pouvant commander lui-même devait se servir d'intermédiaires. Des ordres furent mal compris, ainsi un carré d'Hanovriens fut anéanti par suite de l'ordre mal interprété de se déployer donné par le prince d'Orange. Quant à l'artillerie, elle avait reçu quelque temps avant la bataille un règlement manuscrit indéchiffrable pour la plupart des chefs.

(4) Albert Duchesne, *Un général de Napoléon, Jean-Baptiste Van Merlen*, éditions Vers l'Avenir, Bruxelles.

D'après le général Renard, il y avait 4 bataillons, 7 escadrons et 2 batteries = environ 4.200 belges à Mont-Saint-Jean contre 1 bataillon, 2 escadrons, 1 batterie = environ 1.250 belges aux Quatre-Bras.

Les Belges se trouvèrent dans une situation pénible à Waterloo. Sous l'Empire français ils avaient profité des victoires de Napoléon et ici ils entraient au service du futur Empire britannique.

Dans une relation belge de la bataille — imprimerie P. J. De Mat, Bruxelles 1816 — nous lisons :

Le régiment belge des Dragons Légers n° 5 se distingua aux Quatre-Bras, le 16 juin. Le 18 juin, avec ce qui restait, il a chargé et manœuvré avec la cavalerie réunie de Wellington. C'est en combattant à sa tête que le brave général Van Merlen fut atteint d'un boulet de canon: il expira deux heures après sa blessure dans une cabane du Mont-Saint-Jean, près de la Barrière. Ce régiment perdit cent quarante hommes et autant de chevaux.

On raconte que Van Merlen, avant de mourir, aurait pu faire prisonnier ou tuer un général français de ses amis, mais qu'il ne voulut pas user de son avantage et qu'il l'aurait salué en disant : « Général, c'est ici mon côté du champ de bataille, là-bas est le vôtre ».

A Waterloo, il avait un frère (lui aussi né à Anvers) qui combattait pour Napoléon et qui termina ses jours en France (5).

Van Merlen était pessimiste ce jour-là et prévoyait une chaude journée qui « pour moi, disait-il, sera la dernière ». Au chirurgien major Rodé de Loo, quand il fut blessé à mort, il aurait dit : « Laissez-moi, il y en a d'autres qui peuvent en réchapper ». Il déclara : « Je meurs tranquille, je n'ai jamais fait de mal à personne ». Son corps fut perdu, on ne sait comment. (Dans une notice consacrée à Laurent François Veydt, son neveu, ministre des Finances et directeur de la Société générale de Belgique, né à Anvers en 1800, on écrit que Van Merlen repose en l'église de Waterloo.)

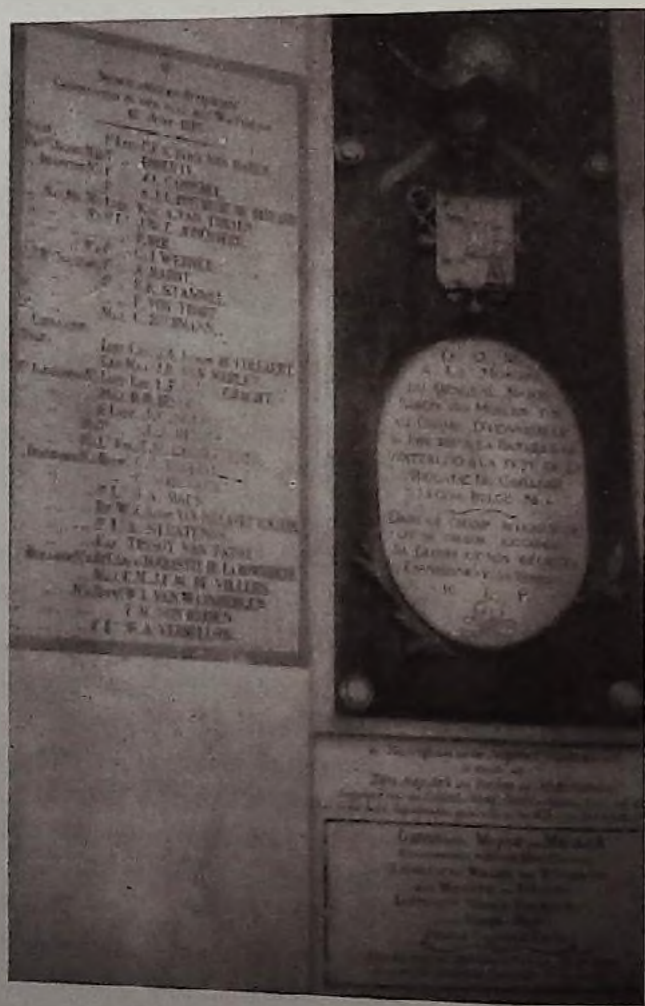
Un officier britannique écrivit qu'il n'existait pas de soldat plus brave que le général baron Jean-Baptiste Van Merlen, type du vrai soldat de métier.

(5) *Le drame belge de Waterloo*, par le général-major honor. Hector-Jean Couvreur, 1959, Brepols, Bruxelles.

A Anvers, il y a une rue Waterloo, qui croise une rue Général Van Merlen. (Il était né rue des Tanneurs.)

Le poète flamand Willems écrivit notamment que « le général, honneur de sa patrie, en mourant s'est acquis une gloire immortelle ».

Dans l'église de Waterloo, il existe trois plaques commémoratives en marbre :



Les armoiries sont celles de baron de l'empire français concédées le 6 avril 1814 et il est inscrit que Van Merlen a été tué à la tête de la brigade de cavalerie légère belge n° 1.

Au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire à Bruxelles, il y a un grand portrait de Van Merlen par Jacques Madyol

qui est un excellent portraitiste ixellois (1871-1950); officier de l'ordre de Léopold, un premier prix de l'Académie des Beaux-Arts et Ecole des Arts décoratifs de Bruxelles dont on fête le 250^e anniversaire. Son père, artiste-peintre de genre, Adrien-Jean Madyol, né à Groeninghe (Pays-Bas) habitait Woluwé-Saint-Lambert où il a sa rue et où une expression populaire désigne un peintre par Madyol.

Famille française, elle émigra aux Pays-Bas lors de la révocation de l'édit de Nantes. Jacques est un arrière-neveu du général Laurentius Egidius Madiol qui combattit à Waterloo comme officier subalterne des Pays-Bas.



Portrait du comte Louis Cavens, par J. Madyol, au Musée royal de l'Armée et d'Histoire militaire. Sur le portrait de sa femme au même musée, on voit le Lion de Waterloo.

Après la bataille, le lieutenant général chancelier de l'Ordre Militaire de Guillaume écrivit à la veuve que son nom figurerait dans les registres dudit ordre, bien qu'à cette époque, cela ne se faisait pas. On le représente, pourtant, souvent portant cette médaille de Chevalier de l'Ordre Militaire de Guillaume instauré en avril 1815.

Son fils devint également général-major de cavalerie et fut créé baron par Guillaume I de Hollande en 1836.

On a souvent voulu statufier Van Merlen. On proposa de représenter le combat « des géants » au moyen de figures sculptées en disant : « Il serait facile de reconstituer la bataille au moyen de statues, de groupes en pierre, en bronze ou en marbre,

dressés sur les lieux même où l'action s'est déroulée. Ce serait un panorama vivant... » et naturellement une des premières statues aurait été celle de Van Merlen.

» Le 18 juin 1815, Napoléon se fit écraser en Belgique, à Waterloo, par les Anglais de Wellington et les Prussiens de Blücher. Une (?) brigade belge lutta aux côtés des Alliés. »

Une brigade belge ! Erreur d'une collection de chromos récents très répandus. Il ne faut pas écrire trop vite l'histoire de Belgique !

Le comte Louis Cavens aurait voulu élever à Mont-Saint-Jean un monument à la gloire du général belge Jean-Baptiste Van Merlen.

Il avait fait construire à Mont-Saint-Jean, sur la route de Nivelles, à côté de l'Hôtel des Colonnes presque en face de la glacière, la maison de campagne avec la grille, où il habitait pendant l'été.

L'hiver, il retournait à Ixelles, au n° 41 de la rue de Florence. « Waterlooïant » il fit paraître plusieurs brochures in-8° (1906-1912) ainsi qu'un livre intitulé « Napoléon I, Apollon II », édité en 1909 (6).

161 Apollon : dieu de la lumière, des arts et de la divination. On a trouvé une similitude entre Apollon et Napoléon sous le signe du soleil. Le N signifie nouveau.

Voyez le Soir du 27 mars 1961 : *Napoléon, mythe solaire ?*, article de Frenay Cld :

Les membres de l'Eglise napoléonienne attendent avec conviction le retour sur terre de Napoléon.

Des occultistes ont découvert la signification de sa naissance et de sa mort sur une île à l'ouest de la 1^{re} (évident rapprochement avec le mythe des Pharaons...), de son ascension, de son apogée puis de son déclin. Il a eu autour de lui 12 maréchaux, nombre égal aux signes du zodiaque...

Certains vont même beaucoup plus fort, prétendant que Napoléon était superstitieux comme un berger corse. Il n'avait pas voulu, disent-ils, que la bataille coïncide avec un 13 et qu'ainsi il l'a perdue.

On prétend que le jour de sa naissance il y eut un présage de sa grandeur : le ciel ajaccien, du côté des îles Sanguinaires, fut embrasé par un météore. On dit aussi qu'un aigle descendu des montagnes a plané pendant que Laetitia enfantait sur un tapis où figurait un lion.

On peut se demander quel rôle a joué la superstition sur l'imagination géniale de Napoléon.

Ailleurs on voit dans « léon » : lion. Napoléon, l'homme du destin,

Parmi ses œuvres « Waterloïennes » citons : Tentative d'un vandale, Le Cri, Waterloo et le modernisme, Songe et réalité, La voix du Japon, Les Rétroactes, Waterloo sera sauvé, Waterloo Justice, La Question de Waterloo, Waterloo et les Marchands, Pro Waterloo et Napoléon en l'an 5000.

Il avait, dans son musée, beaucoup d'objets de 1815 : un casque prussien, des boulets, des aigles; il collectionnait les boutons d'uniformes pour reconstituer ces derniers; il avait un tableau dont l'auteur fut un peintre hollandais blessé à la bataille de Waterloo; un sabre formidable de Dragon Gris qui, avec le fourreau, pesait plusieurs kilos.

Il avait fait publier un plan de la bataille. Malheureusement, il publia de bonne foi un nombre incalculable d'inexactitudes. Il se disputa avec Lucien Laudy.

est né sous ce signe, le « signe des signes », signe de Feu dominé par le soleil... Tendance à la vanité, au raffinement, au commandement.

Le métal est l'or. Le chiffre est 1, etc., etc.

Wellington, est né la même année, sous le signe du taureau : force, esprit pratique, conservateur, obstiné, bon sens, réussite des affaires, premier rang...

A propos de Waterloo, Napoléon a dit : j'avais en moi l'instinct d'une issue malheureuse non que cela ait influencé en rien sur mes déterminations et mes mesures assurément, mais toutefois j'en portais le sentiment au dedans de moi. (Las Cases.)

Voici une manière d'arriver à la défaite de Napoléon à Waterloo par la numérogie, la guématrie et l'astrologie...

- 1 homme isolé
- 2 couple humain
- 3 trinité
- 4 monde, les 4 éléments
- 5 sexe, transmission
- 6 argent
- 7 amitié
- 8 souffrance, mort
- 9 amour
- 10 réalisation bénéfique ou maléfique.

Napoléon est né en 1769. $6 + 9 = 15$ et comme il faut 1 chiffre = 6 ($1 + 5$), 6 c'est l'argent. Or Napoléon recherchait l'argent, les honneurs; orgueilleux, les volontés devaient plier devant la sienne; donc il était maléfique (bénéfique quand désintéressé et amour).

Napoléon est considéré comme un génie orienté vers le mal : 300.000 victimes rien qu'en Russie.

A Waterloo il avait 46 ans.

$4 + 6 = 10$ = réalisation maléfique puisque génie orienté vers le mal d'après l'addition cabalistique.

$4 + 6 =$ sa réalisation dans le mal : Waterloo..

Cavens était superstitieux au point que le vendredi, les mots Bruxelles, mort, treize, etc., rendaient la conversation difficile. Souvent, quand il rencontrait un passant venant en sens inverse sur la route de Mont-Saint-Jean à Nivelles, il se cachait ou rentrait précipitamment chez lui accompagné de sa servante que, dans le village, on appelait sa gouvernante.

Nous avons connu beaucoup de gens intéressants qui étaient superstitieux. Napoléon lui-même le fut. Il croyait aux rêves et aux pressentiments. On a dit que c'était par télépathie.

Louis Cavens, comte romain, fut un mécène. Il acheta le panorama du Caire du peintre Wauters et en fit don à l'État. Il donna, en outre, plusieurs milliers d'objets aux Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Il a défendu le site historique de Waterloo et il fit partie du Comité Belge du Centenaire de Waterloo. Il protégea le « tertre »; il prétendait qu'il y avait lieu de supprimer les fissures qui se produisaient au milieu de la butte, fissures qui troublaient le visiteur. Mais ce qui est plus nuisible, disait-il, c'est le concierge qui est autorisé à faire paître ses vaches sur le monument de la Sainte-Alliance (7) et ce gardien de la butte doit cesser ses petits trucs avec lesquels il se fait une vie de milord...

Cavens donna de l'argent pour que la salle du Conseil de la maison communale de Waterloo fût ornée de panneaux représentant des phases de la célèbre bataille.

Au Musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire de Bruxelles, on voit beaucoup d'objets donnés par Louis Cavens. Ainsi une pierre qui surmontait la porte d'une ferme de Waterloo avec la date 1567 et des souvenirs de l'équipement de son grand-père, J. H. Cavens de Malmédy, qui était garde d'honneur de Napoléon I^{er}. Dans la collection Titeca donnée aux Musées Royaux à Bruxelles, on trouve un uniforme complet de soldat du 1^{er} régiment des gardes d'honneur de la garde impériale qui passa de la collection du géographe van der Malen à celle de Louis Cavens qui le donna au peintre Pottier.

Il souleva la question de Waterloo.

« L'heure actuelle semble particulièrement propice à la fondation d'un Institut international d'histoire des Temps que l'on

(7) Ce qui offusquait d'ailleurs aussi les Anglais qui toléraient les moutons. Mais des vaches avec un lion; c'était un peu fort. Et puis dans un spectacle pour rire des Anglais on avait dit : « Vous voyez où il y a des vaches, c'étaient... les Anglais... »

pourra, sans doute, appeler « napoléoniens », parce que ce fut du fait de Napoléon que surgirent les hommes et que naquirent les événements qui les remplissent.

» L'Institut aurait un organe spécial et une bibliothèque spéciale qui permettraient au chercheur de nourrir plus facilement qu'à l'heure actuelle son besoin de connaître.

» Est-il, de par le monde, une terre qui, par sa position géographique et par ses conditions de neutralité, soit plus favorable pour devenir le siège central et permanent de cet Institut, que Waterloo ? »

Avec cet argument on aurait pu faire l'école de l'Europe à Waterloo.

Il écrivait : « Pour bien conserver le champ de bataille, il faudrait 6 millions de francs.

» A l'aide de cette somme, on acquerrait une superficie de 1.064 hectares 25 ares, comprise entre les Fermes de Mont-Saint-Jean, de Papelotte, de Frichermont, de Plancenoit, du Caillou, de Mont-Plaisir, d'Hougoumont, d'un bois dans lequel se remarquent encore les tranchées anglaises, avec retour, par la route de Nivelles et le sentier de Saint-Germain, à la Ferme de Mont-Saint-Jean

» L'État devrait acquérir la totalité du champ de bataille fameux entre tous.

» Au champ de bataille de Waterloo, peu soucieux de conserver à la « morne plaine » son aspect de 1815, nos autorités n'ont pas fait planter moins de deux cent cinquante poteaux, tant en béton qu'en fer ou en bois, sur une superficie de quatre kilomètres carrés à peine.

» Et c'est joli, joli ! »

« Il n'y a qu'un Waterloo, qui est la fin du plus grand, du plus émouvant et du plus épique drame. »

« Waterloo est une curiosité que l'on pourrait appeler « naturelle » parce qu'il ne nous a pas fallu d'inspiration ni d'argent pour la créer. M. Asou, membre de la Chambre des Représentants, en séance du 23 juillet 1907, signalait devant le Parlement la nécessité de protéger l'ensemble du champ de bataille.

En 1907, le comte Louis Cavens écrivait qu'il fallait surveiller le tramway vicinal, certains abus s'y commettant et la saleté en étant caractéristique et qu'il en reparlerait dans la notice relative aux « nuisances de Waterloo ».

Il défendait la maison Decoster.

Le comte Louis Cavens possédait un « graphophone ». Il joue des airs remarquables et il est d'un grand agrément, écrivait-il aussi en 1907, et l'on ne s'en fatigue pas à condition d'avoir de temps à autre des disques nouveaux... (8)

Il aimait « portraiturer » avec ses amis s'ils avaient un appareil photographique. Il prêtait alors casque, cuirasse, giberne et sabre de carabinier. Vous conviendriez admirablement, écrivait-il en 1905, pour poser en lancier de la garde.

Cavens voulut créer un grand musée de 1815 :

« Les effluves de Waterloo ont soutenu et fortifié mon admiration pour cet Italien (sic) : Napoléon que j'admire depuis cinquante ans.

» Toutes les terres qu'il a effleurées sont devenues immenses sous ses pas. »

L'ancienne route de Nivelles à Louvain par Vert-Coucou et La Hulpe, traverse le carrefour de Mont-Saint-Jean.

Insistons encore pour que la maison-musée Hôtel des Colonnes soit sauvée et parfaitement entretenue. Il est triste de voir apparaître au premier étage un panneau de la sécurité routière où il est inscrit : « Ici, 3 morts ».

Il y a des années, sur la façade, on lisait en grand : « On peut consulter l'histoire de la bataille par plusieurs hauteurs ». Comme les voisins riaient, le patron de l'hôtel mit de la couleur sur le h, mais celui-ci réapparaissait.

En 1961 il faut que cette demeure célèbre devienne une perle du souvenir. Un peu plus loin nous reverrons avec satisfaction le tombeau restauré du major Arthur Rowley.

Le major fut atteint par un boulet. Le patron de l'estaminet du Cheval Blanc l'enterra après l'avoir mis dans un pétrin... ce qui fit dire à une paysanne : « Ils ne sont pas nombreux, les soldats qui en ont eu autant ».

(8) Dès 1898, M. Durant propageait en Belgique cette merveilleuse invention : le phonographe ou graphophone.

« Rien ne rend plus présente une personne disparue comme d'entendre sa voix. La photographie vous en donne bien l'image froide, inerte, mais rien ne vit dans cette image. Le regard est parfois terne, l'ensemble peu naturel, la figure composée... »

« Ne remarquez-vous pas que les aveugles sont gais, tandis que les sourds sont tristes ? Cela vous prouve qu'on jouit bien plus par l'ouïe que par la vue... La perte d'un sens développe les autres; les aveugles ont l'ouïe et le tact d'une sensibilité admirable. Ceci établit que, contrairement à l'opinion commune, on jouit plus par l'ouïe que par la vue. »



Lith. de Gerard.

Tombeau du major Arthur Rowley à Waterloo (9).

La petite fille du patron qui avait enseveli le major, recevait 20 F par an de la famille qui venait voir la tombe tous les deux ans. Avec cet argent, elle entretenait des rosiers. Elle recevait également, le 1^{er} janvier, un cadeau du petit-fils du major et elle lui envoyait des feuilles de lierre prises sur la tombe. (« Waterloo légendaire », de M. Fierens-Gevaert). Comme tout cela était sympathique !

A partir du carrefour de Mont-Saint-Jean, on entre sur le plus important petit champ de bataille de l'Histoire.

En 1815, sur 12 à 16 km², 200.000 hommes ont bravement combattu en bouleversant l'histoire du monde... (*) La campagne des Cent Heures terminait la période des Cent Jours. Napoléon a reconnu qu'il était trop peu préparé : Dieu mit 7 jours pour créer

(9) Sur la réduction du grand plan de W. B. Craan (1816) publié par Hanlet, le tombeau se trouve après le carrefour, juste avant la ferme de Mont-Saint-Jean.

(*) Les meilleurs soldats de l'époque, commandés par les meilleurs chefs, allaient « dans une main » décider du sort de millions d'hommes.

l'univers. Archimède demandait du temps pour lever la terre avec un levier et un point d'appui...

A gauche, sur la chaussée de Bruxelles à Charleroi, le château-fort d'opérette, de construction récente, mais qui fait partie de l'excursion. Il y avait sur la terrasse, une statue de Napoléon, les bras croisés et de méchante humeur, parmi des bustes romains. Au fond du parc, on voit un lion.

Au delà de ce château, la Compagnie Intercommunale des Eaux (Bruxelles est approvisionnée d'eau qui arrive par Braine-l'Alleud-Waterloo) a un dépôt de tuyaux de canalisation qui font penser à d'anciens canons.

Vers 1900, Constant de Tours écrit « Vingt jours en Belgique », guide-album du touriste imprimé à Paris :

« Excursion suprême : On va à Waterloo, le quartier général de l'ennemi, ou plutôt au plateau, voisin de Mont-Saint-Jean, où eut lieu la rencontre terrifiante de Napoléon et de Wellington. On peut encore se rendre avec les Anglais sur le lieu mémorable où la bataille, héroïque entre toutes, se termina pour nous par un mot sublime; un mail-coach part tous les jours de Bruxelles pour Waterloo, sauf le dimanche, bien entendu, jour biblique inviolable (10).

» Waterloo « funèbre et solitaire », qui tremble encore d'avoir vu la fuite des géants, aujourd'hui ressemble à toutes les plaines.

» On lui a cependant donné un relief d'emprunt, en prenant du talus du chemin creux d'Ohain, — la fosse qui, le 18 juin 1815, s'emplit d'hommes vivants entassés — de quoi faire la butte d'un lion en fonte dominant le funèbre champ de bataille — Waterloo, dont le nom traduit du flamand, signifie « privé d'eau » approvisionne aujourd'hui Bruxelles et ses faubourgs... de l'eau de ses sources »...

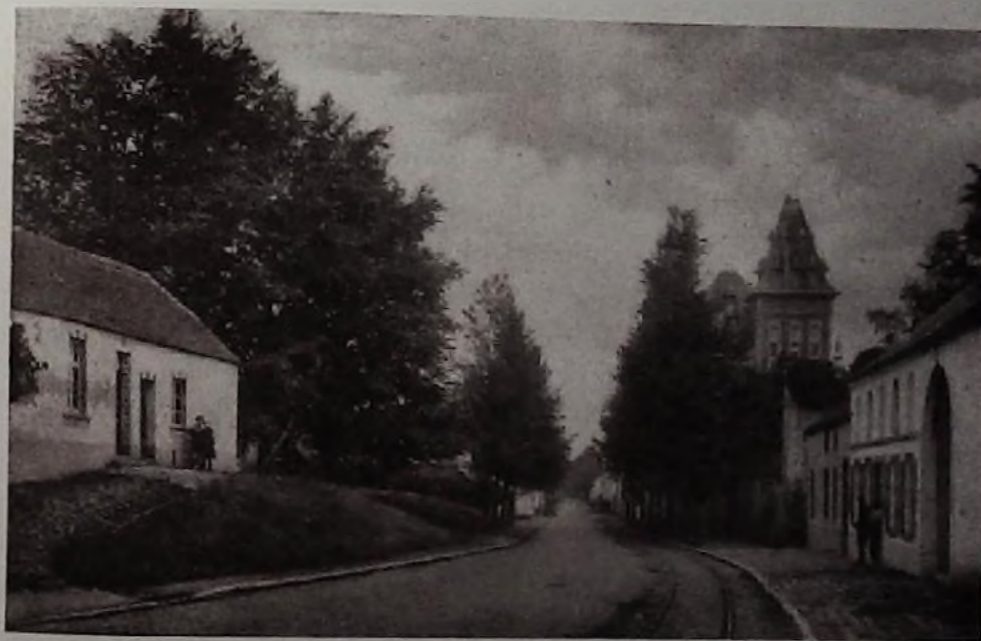
A droite, en venant de Bruxelles, il y avait la maison du charron (voir cliché page suivante).

Toutes les maisons devraient conserver le style pittoresque, maisons en pierre et toit de chaume, qui rendrait encore plus attrayant le site qui nous occupe.

Nous arrivons à la fameuse ferme de Mont-Saint-Jean, occupée pendant la bataille par les Anglais. Son puits est le seul où il y avait encore de l'eau potable après la bataille.

(10) En Angleterre, encore actuellement, les matches de football n'ont pas lieu le dimanche...
La bataille eut lieu un dimanche...

A Paris, il y a peu de temps, le peintre belge Théo de Laps, descendant d'un médecin-major de l'armée de Napoléon, a présenté « Waterloo poétique » aux Champs-Élysées. Il y avait la cour intérieure, la chapelle, le porche, le puits de la ferme de Mont-Saint-Jean et d'autres tableaux représentant des endroits typiques de la bataille, mais d'une manière poétique, c'est-à-dire tout à fait en dehors des combats, mais à l'époque de la bataille.



Ancienne vue à Mont-Saint-Jean, avec la maison du Charron (à gauche).

A cette exposition, il reçut la médaille de la Ville de Paris, la Médaille d'Honneur du Département de la Seine et la Palette d'Or 1960.

Un ministre français assistait à l'inauguration, ainsi que Tino Rossi, Corse et membre du Comité Pro-Napoléon. Le prince et la princesse Murat, le prince Napoléon, Luis Mariano et beaucoup de monde visitèrent cette exposition.

Le peintre a habité Waterloo et fut un élève d'Emile Claus.

Il n'y a pas longtemps qu'on a enlevé une réclame qui se trouvait sur la ferme. Cette réclame pour une maison de dépannage, faisait sourire les Français qui visitaient Waterloo; elle portait comme inscription : « La France dépanne ». Il y eut

d'autres panneaux publicitaires sur cette ferme (11) qui communiquait par un chemin avec la route Wavre - Braine-l'Alleud.

Au milieu de la tourelle à girouette actuellement supprimée, qui surmonte la grande porte, on voit, dans la pierre bleue, la



Théo de Laps, Samson Fainsilber et la grande comédienne Jeanne Sourza, à l'exposition « Waterloo poétique ».

croix de Malte et, jadis, on voyait l'inscription suivante que surmontaient des armoiries : « Haec villa omnino reedificata ale illustrissimo D. D. De Rosset Defleury commandatore in Pieton

(11) A Waterloo Centre, en venant de Bruxelles, on peut encore voir cette publicité.



(Lith. des F. Williaume.)



Vues anciennes de la Ferme de Mont-St-Jean.

ordinis melitensis. Anno Domini 1778 ». Après la bataille, cette tourelle fut plusieurs fois modifiée.

Cette ferme fut donc rebâtie en 1778, suivant l'inscription. A cette époque, la route de Namur passait à l'est de la ferme. En 1815, elle passait dans la propriété, mais à l'ouest de la bâtisse.

Il est curieux de constater que les cartes dont se servirent Napoléon et ses adversaires ne portaient pas la modification et que sur les cartes actuelles de la bataille, on voit parfois la ferme, soit à gauche, soit à droite de la route.

Elle appartient d'abord aux Templiers, puis aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem et elle fut propriété des ducs de Brabant au début du XV^e siècle.

En 1876, dans l'Inventaire des Archives des Commanderies belges de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par Léopold Devillers, on parle en ces termes de cette ferme qui se trouve sur Waterloo : « Mont-Saint-Jean, dépendance de Braine-l'Alleud ». Dans le registre des recettes et dépenses de la baillie du Cambrésis, en 1310-1311, on parle de « cette cense appartenant à la Commanderie du Piéton. Suivant un acte du 25 juillet 1680 du magistrat de la ville et franchise de Braine-l'Alleud, on l'appelle de *Mont-Saint-Jehan*.

Le 28 Pluviôse de l'an VIII, la ferme fut vendue pour la somme de 42.100 F, au banquier Bodin, de Paris, mais elle était plus étendue.

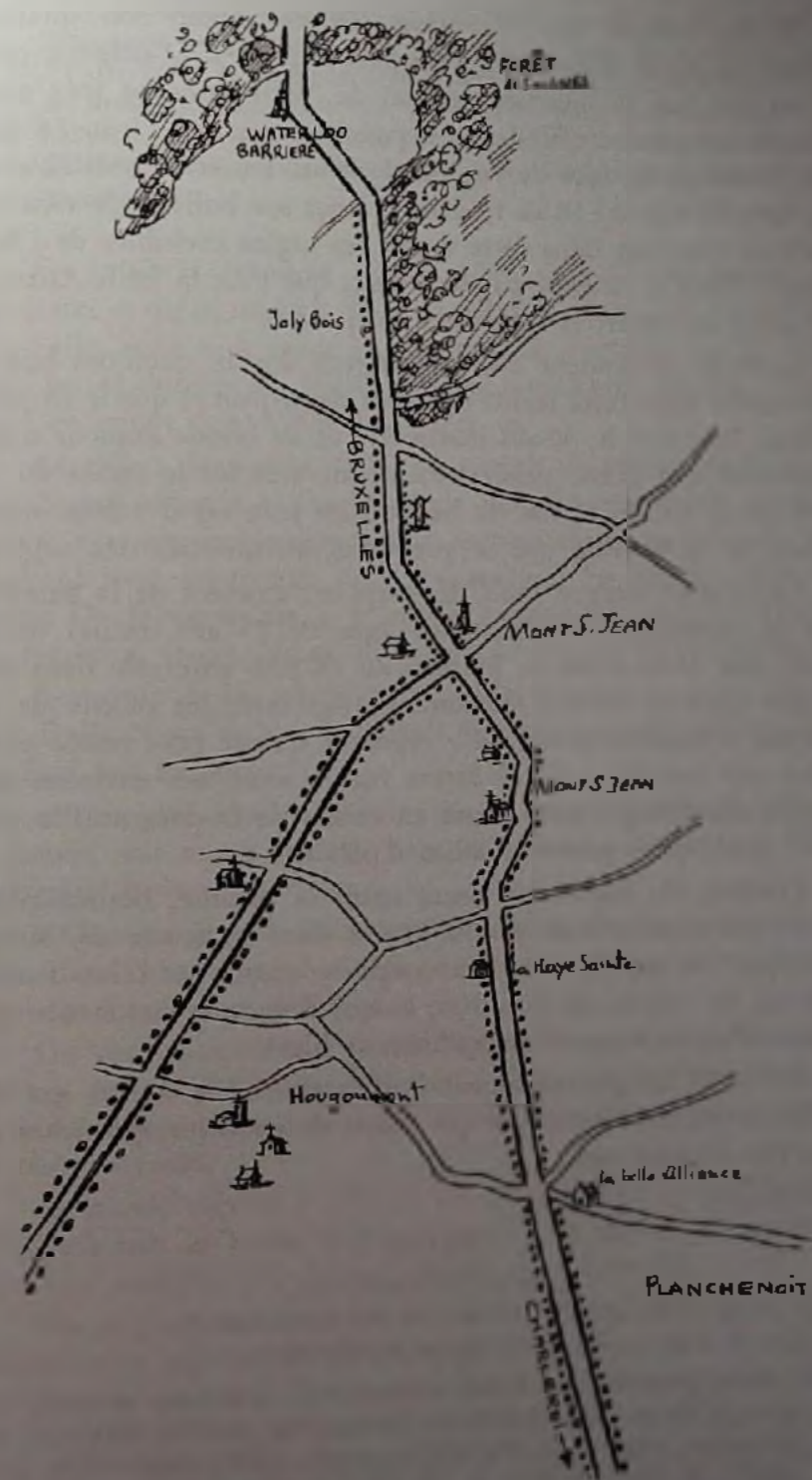
En 1815, il y avait à Mont-Saint-Jean, une trentaine d'habitations qui dépendaient de Braine-l'Alleud et de Waterloo. La Ferme de Mont-Saint-Jean a conservé l'aspect général qu'elle avait lors de la bataille de Waterloo.

A l'est de la ferme, on voyait encore, en 1815, trois parcelles d'un bois dépendant de la Forêt de Soignes, que l'on appelait le bois du Cheny, dont il est resté longtemps quelques arbres à 600 mètres de là.

Pendant la bataille, il y eut un mouvement continu de soldats entrant dans la ferme et en sortant.

Des auteurs ont écrit que la ferme de Mont-Saint-Jean fut le quartier général de Napoléon pendant la bataille, qu'il y logea et qu'il avait couché la nuit du 17 au 18 juin dans une des cellules de la dizaine de moines qui occupaient la ferme à l'époque... !

Pour certains auteurs, la ferme est à 200 m en arrière du front anglais; pour d'autres, à 1.500 m.



Sur cette carte de 1810, on voit la chapelle de la ferme de Mont-Saint-Jean et celle de l'abbé Saint-Nicolas.

Il est certain que Napoléon n'a pas établi son quartier général en plein milieu des positions anglaises. D'ailleurs, ceux qui en ont fait le quartier général de Wellington se sont aussi trompés en partie : Wellington passa la nuit du 17 au 18 juin dans l'auberge en face de l'église de Waterloo et c'est de là aussi que, dans la nuit du 18 au 19 juin, il lança son bulletin de victoire. Pourquoi chercher dans cette ferme les aigles invisibles de l'Empereur ? Mais il ne faut pas dire alors que c'est la Belle-Alliance qui servit de quartier général à Napoléon.

Certains prétendent que Wellington dormit quelques heures tout habillé dans cette ferme de Mont-Saint-Jean et que le 18 juin, il s'était levé à 3 h. 30 du matin. Il fut de bonne humeur toute la matinée. On pense généralement que très tôt le matin du 18 il est passé par la ferme de Mont-Saint-Jean où il aurait même discuté de la bataille qui se préparait, au quartier des anglais.

Le fermier Berger avait déguerpi au moment de la bataille, mais sa femme, Marie-Françoise, âgée de 75 ans, refusa de le suivre; elle resta toute la journée du 18 juin enfermée dans son grenier. Comme on lui demandait, plus tard, les motifs de sa conduite si extraordinaire, elle répondit qu'elle était restée pour veiller sur son bien. Cette ferme fut la seule des environs qui échappa au pillage, sans doute en raison de la présence, le soir du 17 juin, d'un grand nombre d'officiers.

Pendant de nombreux jours après la bataille, beaucoup de blessés restèrent encore sur la paille dans la ferme de Mont-Saint-Jean et on enterra beaucoup de morts; certains furent incinérés au moyen de goudron, ce qui dégagéait une fumée qui incommodait fortement les malheureux blessés.

En 1820, le gouvernement hollandais faillit établir sur cet emplacement, une forteresse qui aurait défendu les approches de Bruxelles du côté sud.

En 1833 :

VENTE

Pour sortir d'indivision,
DE LA FERME DE MONT-SAINT-JEAN,
En la commune de Waterloo.

Cette propriété est divisée en trois lots; le premier se compose de la maison d'habitation avec grange, écuries, étables, bergeries, remises et bâtiments ruraux, d'une construction solide, de deux jardins et de deux vergers, contenant en superficie 2 hectares 91 ares 53 centiares.

Le second lot est formé d'un verger, situé vis-à-vis de la ferme, de la grandeur de 76 ares 34 centiares.

Le troisième lot consiste en une terre, tenant au lot précédent, de la grandeur de 2 hectares 14 ares 30 centiares.

Cette vente se fera par le ministère du notaire GOUTTIER, de *Brama-Lalleud*, avec une prime d'un pour cent sur l'adjudication provisoire, chez le sieur Jean Baptiste BRASSIME, à *Mont Saint-Jean*, les 10 et 31 octobre 1833, à deux heures de relevée.

En 1906, la fermière disait qu'on trouvait facilement des squelettes et qu'en un jour, on en avait découvert sept. L'un d'eux, disait-elle, était tout jeune car on pouvait compter ses 32 dents. « Je les ai donnés au Musée, malheureusement, car un Anglais nous en aurait donné 100 F la pièce. »

Au début de janvier 1906, on parlait de vendre la ferme de la « Sainte-Alliance ». On devait la démolir en grande partie et établir sur son emplacement une maison de campagne de style moderne avec un garage pour automobile. Le monde entier fut alerté. Du Japon même, il y eut du courrier de l'amiral Togo et du maréchal comte Nozu, illustres vainqueurs de Mandchourie.

Beaucoup de journaux, et, parmi les étrangers : le « Times », le « Daily News », le « Pall-Mall Gazette », sauvèrent la ferme. L'alerte fut mondiale.

« Il est grandement à désirer que le champ de bataille, illustre à jamais, soit sauvé et tenu dans sa situation actuelle », disait le général baron Oku.

« Quoique je n'aie aucune relation avec ce champ de bataille, c'est, dans l'histoire moderne, la partie qui m'intéresse le plus... », disait le maréchal comte Nozu.

On parla aussi d'une société sportive qui voulait l'acquérir pour y établir des haras environnés d'une piste d'entraînement. A la même époque, on projetait un vulgaire pont pour enjamber le chemin creux.

Le musée annexé à l'Hôtel du Musée était à vendre, ainsi d'ailleurs que la ferme d'Hougoumont. La maison Murette, où Grouchy mangea des fraises, devait être démolie.

On se retournait toujours du côté des Anglais, croyant qu'ils allaient tout acheter. Et pendant qu'on assurait qu'à Londres il n'était plus question d'une souscription nationale pour la ferme de Mont-Saint-Jean, on leur faisait même remarquer que la création d'un tramway qui passait sur le champ de bataille pouvait nuire au site. A la Chambre des Communes, le Gouvernement anglais déclarait que l'intérêt historique de ce bâtiment ne paraissait pas motiver une intervention auprès de la Belgique.

Un journaliste ayant vu un Napoléon dans une maison des environs demanda ce que l'on pensait de la vente et de la démolition de la ferme de Mont-Saint-Jean. On lui répondit : « On en parle dans les journaux ». La femme disait : « Moi, j'ai ce petit caporal en bronze doré que j'ai payé 1 F 25 dans un bazar, et le reste ne me regarde pas. »

Un journaliste s'insurgea contre la conservation du champ de bataille; si on entoure les terrains que l'on veut conserver, disait-il, de clôtures coupées çà et là d'entrées à tourniquet pour la commodité, on empêchera les propriétaires du champ de bataille de Waterloo d'aliéner leur bien. La pierre n'est pas immortelle. Ainsi la flèche de l'admirable hôtel de ville de Bruxelles dégringolera sur le marché avec son diable et son archange, quelques soins que nous prenions de sa solidité. Espère-t-on que les constructions de la plaine de Waterloo sont éternelles? Le champ de bataille n'est déjà plus, depuis longtemps, le champ de bataille. Même les habitations qui le couvraient en 1815 ne sont plus les habitations de 1815. Toutes les maisons du champ de bataille peuvent être comparées au couteau de Jeannot, ce couteau que Jeannot possédait depuis plus de trente ans, auquel il tenait précisément à cause de cela, bien qu'il eut vingt fois fait remplacer le manche et la lame. Nous aurons peut-être bientôt un conservateur en chef du champ de bataille de Waterloo ayant sous ses ordres des conservateurs-adjoints, des commis et des garçons de bureau. Chaque vieux pan de mur donnera l'occasion de nommer un architecte et un inspecteur. Nous aurons le secrétaire général de la ferme de Mont-Saint-Jean et le bibliothécaire de la ferme d'Hougoumont. On fixera le prix des entrées et on donnera des matinées le dimanche. On doit prévoir qu'il y aura des reconstitutions au moyen de figurants habillés en grenadiers de la vieille garde, en hussards de Blücher, en dragons de Ponsonby, en cuirassiers de Millaud. On paiera 10 F et, pour un louis, on aura le droit de prendre part à la bataille. Nous avons mieux, disait-il, à montrer aux étrangers et à nos enfants que cet espace de 1.000 hectares où 60.000 hommes furent égorgés en un seul jour.

Que dirait-on si on rasait, du jour au lendemain, cette ancienne ferme-forteresse du Brabant, campée fièrement le long de la route? La beauté du paysage y perdrait certainement.

Je ne m'y intéresse pas, disait Henry Houssaye de l'Académie française; elle est située à une distance fort appréciable du champ de bataille... Wellington n'y a point couché, la ferme n'est pas

célèbre... ce ne serait nullement un acte de vandalisme..., disait le très distingué historien, qui se trompa même dans la description des uniformes français à Waterloo.

Nous voudrions nous rallier aux éloges de l'histoire de Henry Houssaye. Nos études approfondies s'y opposent. Houssaye est un charmeur... et nous faisons toutes nos réserves pour « 1815 Waterloo » — W. Aerts et J. Delhaize.

En 1926, la propriétaire de Mont-Saint-Jean, qui avait touché 73.000 F pour restaurer la ferme, n'avait rien trouvé de mieux que de faire abattre la tourelle de l'entrée principale et de démolir le cintre en pierre bleue de la porte. Des pierres avaient été cassées sans souci de leur valeur décorative et historique. La tourelle disparut et fut remplacée par une sorte de toit en pente qui en enlevait le charme ancien. Le chambranle cintré en pierre bleue fut remplacé par un autre en briques et, au fur et à mesure, ces dernières étaient passées au lait de chaux pour cacher la substitution. Ce qui est curieux, c'est qu'à cette époque, quand un paysan avait là-bas planté un arbre ou construit un garage, le cantonnier lui donnait vingt-quatre heures pour déplanter ou démolir. On dut rétablir la tourelle, seulement il arriva ceci, les maçons, fort peu latinistes, réencastrèrent les débris avec l'inscription à l'envers.

Actuellement, il est triste de voir la vieille pierre cassée et réencastrée au-dessus de la croix de Malte sans qu'on puisse y lire une inscription.

Peu après, on vendit la ferme assez délabrée; elle couvrait 2 ha 76 ares. Lors de la première adjudication, un amateur en avait offert 160.000 F. Mais l'offre fut ramenée à 80.000 F parce que l'acquéreur ne pouvait en disposer que neuf ans plus tard en raison du bail en cours. Finalement, la ferme fut vendue aux enchères publiques pour la somme de 85.000 F. De 80.000 F qu'offrait le fermier occupant, on passa à 84.000 F à cause d'un Français. M. B... surenchérit d'un millier de francs. Le Français allait surenchérit quand les deux amateurs décidèrent de jouer à pile ou face. Ici encore, la France perdit.

Dans « Waterloo légendaire », nous lisons : « La cour de la ferme de Mont-Saint-Jean est énorme; un chemin pavé la traverse et sépare deux grandes flaques d'eau où barbotent des canards. La grange et le hangar, couverts de chaume moussu occupent l'aile droite. Le corps de logis est en face; il se compose de longs bâtiments terminés par une antique chapelle transformée en volière. Un campanile tout frêle caparaçonné d'ardoises

surmonte le petit temple (12). Des paons, des dindons viennent tour à tour montrer leurs gorges bombées et leurs plumes fastueuses. Le fermier va me chercher de vieilles monnaies allemandes, ramassées autour de la ferme, et des balles françaises qu'il distingue facilement, dit-il, des balles anglaises et prussiennes. Mais je suis un mauvais client, j'aimerais mieux qu'il me racontât quelque histoire terrible ou qu'il me parlât de l'hôpital et des cheveau-légers belges qu'on y avait cantonnés après l'affaire des Quatre-Bras, mais il n'en sait pas davantage ».



Ferme de Mont-Saint-Jean, cour intérieure.

(Photo ancienne.)

Passé la Ferme de Mont-Saint-Jean, prenez le chemin qui passe derrière la ferme et allez rêver un peu en vous reposant de la vie infernale que nous vivons en 1961... Voici la campagne comme en 1815. En relevant la tête, des silhouettes typiques du

(12) On a dû aussi le sauver de la destruction. Son aspect a même changé.

Waterloo actuel défileront devant vous : le vieux moulin de Mont-Saint-Jean que l'on appelle à tort le moulin du Coucou (moulin en briques dont la tour est décapitée; situé au N.E. du carrefour de Mont-Saint-Jean, il date de 1838. On devrait le consolider. On l'appelle aussi moulin Vandercam comme celui du Chenois, dont il ne reste plus que le socle qui sert de cave à betteraves), le Château Cheval, la ferme de Mont-Saint-Jean, le Lion et les différents monuments.



Canelle del et lith.

Monument des Hanovriens. Monument Gordon. Le Lion.

En 1932, le bruit courut que des Jésuites espagnols étaient sur le point d'acquiescer la ferme de Mont-Saint-Jean et de la transformer. Les journaux se fâchèrent encore en disant : « Il serait scandaleux que des étrangers puissent chambarder de fond en comble une ferme historique, alors que l'on interdit à un Belge de construire sur le champ de bataille une « pissotière » dans sa cour ou une annexe à sa maison ».

La loi du 26 mars 1914 fut nécessaire pour préserver un site intéressant. Elle fut introduite par des députés des trois partis,

tels que Léon Jourez (libéral), le baron Snoy (catholique) et Alphonse Allard (socialiste).

Avant son mariage, la reine Fabiola reçut en Espagne des « Amis du Champ de bataille de Waterloo », un tableau de M. Maigre (13), représentant la ferme historique de Mont-Saint-Jean. On montre, près du Lion, la carte de remerciement. Pourquoi certains voient-ils dans la ferme du Mont-Saint-Jean un rapport avec une ferme espagnole ?

* * *

Voici le dépôt du tram. Pendant l'exposition de 1958 tout un groupe d'autos se rendit une nuit sur le champ de bataille : il n'y avait qu'au dépôt du tram qu'on voyait beaucoup de lumière car partout c'était fermé...

Une remarque : l'éclairage moderne de la route de Charleroi pourrait finir au carrefour monument Gordon au lieu de s'arrêter en si bon chemin...

Une tranchée fait disparaître le tram qui réapparaît triomphant au carrefour de la route. A ce carrefour la piste cyclable, protégée par une haie de troènes, est interrompue...

A droite, le café-restaurant de l'Yser me fait penser à ces vers :

*O vieil Yser ! couché dans ta robe flamande
Mélant ta barbe verte aux fleurs jaunes des prés !
L'histoire le répète à sa sœur, la légende :
Ton génie a rendu la Belgique plus grande !
Les champs baignés par toi sont à jamais sacrés !
O toi qui fut l'auteur et le lieu du miracle,
Notre âme sur ta rive aura son tabernacle,
Car nous l'érigerons entre le ciel et l'eau
Un monument de fer portant sur son pinacle
Un lion tourné vers celui de Waterloo !*

« Le Laurier » (p. 191),
Albert Giraud.

(13) Gros est le plus grand peintre des batailles de l'Empire.

et à ceux de Théodore Botrel :

*Mais toi, Kaiser félon,
Qui, de Napoléon,
Te croyais la stature,
Tu n'en fus — morne et laid —
Que le pâle reflet
Et la caricature !*

A la tribune des Conférences nationales, M. Crokaert, sénateur et ancien ministre, disait :

« En 1814, l'armée belge était reconstituée et l'héroïsme des Belges à Waterloo fut grand. L'Yser, concluait l'orateur, n'eût pas été possible sans Waterloo. »

« Notre Pays est un grand Pays qui n'a de leçons de gloire à recevoir de personne. »

Au nord des Quatre Chemins, la chaussée de Charleroi était encore légèrement en déblais sur une centaine de mètres. On y rencontrait, à peu de distance, sur l'accotement occidental, une chaumière à 370 mètres de la Haie Sainte et à 110 mètres du carrefour. Les soldats de Wellington en arrachèrent le chaume pour faire du feu mais la baraque fut protégée à temps et des officiers et des soldats y passèrent la nuit du 17 au 18 juin et Lord Anglesey vint même y prendre le thé. Cette habitation est la *maison Valette*, plus tard la maison Hellemans. Le major S. Waymouth, alors lieutenant au 2nd Régiment des Life-Guards, qui en parle dans ses souvenirs, a eu une étrange aventure. Il fut fait prisonnier des Français et fut emmené en France. Il parvint à s'échapper et revint à Bruxelles en mendiant. Passé la maison Valette, en 1815, on voyait *une croix en pierre*. Un paysan, Mathieu Nicaise, avait été enseveli par un éboulement du talus de la route en 1783. Le faite de la croix disparut avant le piedestal qui était encore visible en 1861.

Un ancien m'a raconté qu'il y avait eu là une croix en pierre pour rappeler le souvenir d'un Anglais que l'on avait assassiné avant de le dévaliser...

Un peu plus loin que la croix il y eut (avant la ferme de Mont-Saint-Jean) *la chapelle* qui disparut aussi.

Les Anglais ont mis sur le marché dernièrement des soldats en « plastic » représentant les combattants de Waterloo dans des poses et des uniformes très fantaisistes. Ces soldats étaient présentés devant un fond de carton montrant le panorama mais

d'une façon très étonnante et plus digne d'un « Western » en technicolor. En effet, le paysage est constitué de falaises et de gorges profondes tout comme dans le grand Canyon. Ajoutez à cela, des villages en flammes et des routes serpentant à travers le tout.

La plaine de Waterloo est actuellement trop nue au point de vue arbres. Il y avait en 1815 le bois de Goumont, trois arbres marquaient de loin le carrefour du chemin des trois Tiennes et de la traverse des vertes bornes. Des arbres dominaient le talus de la sablière. Des arbres bordaient-ils les deux grandes chaussées en 1815 ? Oui, d'après plusieurs plans anciens. Craane ne les montre pas (14). Pontécoulant raconte que des boulets prussiens brisèrent des arbres près de la Belle-Alliance et Mauduit parle d'arbres sur lesquels étaient juchés des Grenadiers de la Garde pour suivre de loin les péripéties du combat. Il est certain que pour la défense, on s'est servi d'arbres abattus et d'autres ont servi pour incinérer les morts.

A l'époque, le tracé de la route de Charleroi entre la Haie-Sainte et Mont-Saint-Jean était récent. En 1870, les chaussées de Charleroi et de Nivelles étaient bordées d'arbres assez élevés.

La question des arbres est intéressante à analyser à Waterloo.

On a dit que dans la nature le bruissement de l'herbe se mêle à l'orgue des grands arbres. La Forêt de Soignes, en 1815, était derrière Wellington et ses avant-gardes venaient sur le champ de bataille.

A l'angle sud-ouest du carrefour de la chaussée de Charleroi — que l'on nommait aux Quatre Chemins en 1815, il y avait un grand arbre isolé sous lequel Wellington se tint pendant une partie de la bataille. C'était un orme qui fut vendu en 1818 pour 200 F à un Anglais qui l'abattit, l'enleva et le vendit facilement à Londres en souvenirs (meubles et menus objets comme tabatières...). Certains guides en ont fait un « aubiel », patois qui veut dire « peuplier blanc ». Mais nous connaissons au moins cinq gravures qui représentent un orme. Le lieutenant Cathcart, aide de camp du Duc, a écrit qu'il ne l'avait pas remarqué, et qu'il devait donc être bien petit.

Le « Journal de Belgique », Bruxelles 4 octobre 1818 :

« Tandis que différentes nations couvrent ce pays de monuments construits de leurs mains, commémoratifs de la célèbre

(14) Des auteurs les mettent d'office pour signaler une grand-route...

journée de Waterloo, d'autres en enlèvent un monument de la nature qui, tous les ans avait attesté cette époque par la couronne de verdure dont il se couvrait à chaque printemps. On peut affirmer sans crainte d'erreur que ce bel arbre a été visité par tous les voyageurs de l'Europe. Cet arbre, qui est couvert de cicatrices de balles et de biscayens, mais tant soit peu mutilé par le fer des curieux, est maintenant gisant sur la plage de notre



Gravure représentant l'arbre de Wellington.

canal et près d'être embarqué pour l'Angleterre. Le plan W. B. Craan représente l'arbre de Wellington tout au bord du chemin d'Ohain sur l'accotement méridional de la tranchée et à une dizaine de mètres du pavé de Genappe. D'autres cartes le représentent ailleurs. Au musée Royal de l'Armée et d'Histoire militaire, des morceaux d'arbres sont exposés, meurtris par des projectiles.

Les auteurs ne situent pas l'orme de Wellington au même coin du carrefour et certains, comme nous l'avons vu, disent à tort, vu les documents, que ce n'était pas un orme.

La chaussée de Charleroi a été élargie, et la tradition veut que l'orme ait été au milieu de la route actuelle, au carrefour, près du monument belge (en 1815, à l'angle S.O. de la route de Charleroi et du chemin d'Ohain à Braine-l'Alleud).

L'arbre protégea Wellington pendant la bataille: l'endroit dominait d'ailleurs le terrain des combats.

L'orme exige un sol assez fertile. L'aubier, assez développé, est sujet à la vermoulure, ainsi que le duramen des arbres jeunes. Il est facilement attaqué par les insectes. C'est un bois de charpente et surtout de charonnage. On en fait des meubles; il sert aussi au chauffage. L'écorce des branches et des jeunes tiges servaient à la fabrication des nattes et des cordages. Les jeunes pousses et les feuilles composent un excellent fourrage.

L'orme constitue un bel ornement des avenues. La chaussée de Charleroi à Mont-Saint-Jean fut ainsi favorisée. Interdire de planter des arbres, c'est changer le site.

En 1905, la proportion des ormes sur les routes belges était de loin la plus importante (plus de 35 %). Ce n'est pas parce qu'on a élargi la route qu'on ne peut pas y replanter des arbres.

Nous relevions encore dernièrement, près du monument Gordon, la présence de pousses d'ormes. Il y a lieu de distinguer plusieurs espèces principales parmi les ormes plantés le long des routes.

L'orme est un bel arbre qui était estimé des anciens. Aux nouvelles des victoires et aux grandes fêtes, on y arbora l'étendard. Ce fut sous un orme que Philippe-Auguste et Henri d'Angleterre se réconcilièrent et décidèrent une nouvelle croisade. Beaucoup d'ormes furent célèbres.

On a prétendu, dernièrement, que les ormes en Belgique étaient tous malades et l'on abattit des arbres et encore des arbres qui gênaient...

Au XIX^e siècle, Wellington a donné son nom à des arbres.

Le *Wellingtonia gigantea* de la Californie a été découvert par un voyageur anglais.

Conifères

Wellingtonia Lindl. (1853) = *Sequoia* Lindl.

W. californica Sargent.

W. gigantea Lindl.

Lindl. = John Lindley.

Sabiacées

Wellingtonia Meissn. = *Melosma* Blume (1840).

W. Arnottina Meissn.

Meissn. = K. Fr. Meissner (Berne).

En 1875, dans les conifères, on notait chez nous différents *Wellingtonia* : *aurea*, *flavescens*, *pendula*.

Napoléon n'a pas eu son arbre à Waterloo, si ce n'est le chêne sur la médaille dont j'ai parlé. Plus tard il y eut le saule pleureur, dit de l'empereur, qu'on planta à Kiel en revenant de Sainte-Hélène.

L'arbre qui remplace actuellement l'orme de Wellington est un platane. Il est planté à un endroit qui n'est pas celui qu'occupait l'arbre à la bataille. Il venait de Woluwé; il a fallu deux



Le Globe Illustré 1908.

L'Arbre Historique.

camions, une camionnette et une dizaine d'hommes et plus de 15.000 F pour l'installer. Le platane, qui est un bel arbre, a aussi des inconvénients. Ses feuilles apparaissent de bonne heure et il les perd tardivement. Son écorce était pour les anciens une espèce de quinquina et l'on employait aussi ses fruits cuits dans du vin pour guérir les morsures de serpent. En revanche, on prétend que le platane est d'un voisinage désagréable. De plus il peut abriter sous l'écorce un acarien qui s'attaque aussi à l'homme et aux haricots... : c'est la lutte pour la vie...



(Gravure, Londres, 1815.)

WELLINGTON

Arthur Wellesley, duc de Wellington (15), prince de Waterloo, naquit à Dublin, le 1^{er} mai 1769. Comme il était né la même année que Napoléon, Louis XVIII disait : « La Providence nous devait bien cette compensation. »

En 1784, sa mère et lui s'installent à Bruxelles, chez l'avocat Goubert, où il apprend le français, qu'il parle avec l'accent belge.

En 1785, il part pour Angers, où il s'inscrit à l'Académie Militaire.

En 1793, il achète la lieutenance-colonelle du 33^e régiment d'infanterie de ligne anglais qui faisait partie de l'armée du duc d'York et il vient en Belgique en 1794. Au début de juin, il débarque à Ostende pour sa première campagne militaire. Waterloo sera sa dernière.

Il combattit aux Indes et dans la péninsule Ibérique.

En 1814, Wellington fut nommé ambassadeur à Paris.

Le duc de Wellington assistait au Congrès de Vienne quand débutèrent les Cent Jours. Il partit de Vienne le 29 mars 1815

(15) La famille possédait autrefois un manoir près de la petite ville de Wellington dans le comté de Somerset.



Général Hill.



L'immeuble où logea Wellington rue Royale à Bruxelles.

et arriva à Bruxelles dans la nuit du 4 au 5 avril. Six jours plus tard le général Lord Hill lui apporta l'ordre qui le créait commandant en chef de toutes les forces britanniques sur le continent européen.

Le nouveau généralissime logea rue Royale au rez-de-chaussée de l'hôtel d'un riche Ganrois (16). C'est le deuxième immeuble avec les deux portes cochères à partir de la Montagne-du-Parc vers la rue de la Loi. Il faut absolument y mettre une plaque commémorative et préserver la façade qui se trouvait à côté de l'Hôtel de France.

(16) A Gand, Wellington habita le musée actuel du mécène A. van der Haeghen, maison dite du baron « champagne » (le baron van der Haeghen vendit du champagne). Un peu plus loin habita Louis XVIII qui avait reçu l'hospitalité du comte Constantin d'Hane de Steenhuyse, ancien militaire de Napoléon. Celui-ci combattit en Russie, fut major dans l'armée des Pays-Bas et ministre de la guerre sous Léopold I^{er}.

Et près du Quai au Bois il y eut, à Gand, la rue Wellington. Pourquoi la rue Wellington n'existe-t-elle plus à Gand ?

Reconnaissant au comte d'Hane, Louis XVIII lui offrit un service de Sèvres unique.

En 1887 « L'Etoile Belge » raconte une anecdote assez raide, populaire à Gand et dont nous lui laissons toute la responsabilité :

« Pendant la campagne de Waterloo, dit-elle, l'anxiété fut grande dans la maison du comte d'Hane, et l'on attendait avec angoisse les nouvelles de Wellington et de Blücher. Aussi le courrier qui vint annoncer la défaite de Napoléon et la déroute de Mont-Saint-Jean, fut-il accueilli avec des transports d'allégresse.

» Le courrier était un cosaque, un cosaque farouche, haut de deux mètres, et qui avait un estomac des bords du Don. Il ne fallait pas songer à renvoyer, sans le fêter, l'annonciateur de la victoire de Waterloo. On le fit dîner, boire à sa guise, et, quoique l'hôtel du comte d'Hane fût envahi, on découvrit, dans les combles, une mansarde où l'on hébergea le courrier.

» Le cosaque, qui voyait trente-six chandelles, tomba comme une masse sur son lit et se mit à ronfler comme un cosaque. Mais vers le milieu de la nuit, il se leva, en proie à une soif intense. Il inspecta la mansarde et finit par découvrir, sur une armoire, une série de bocaux qui semblaient contenir de l'eau-de-vie aux prunes. Il but le premier, il but le deuxième, il les but tous, et quitta, le lendemain, l'hôtel d'Hane, la conscience satisfaite, et l'estomac en repos, tout en pensant que les prunes étaient un peu dures.

» Le bon cosaque ne se douta jamais qu'il avait bu, au lieu de prunes à l'eau-de-vie, toute une dynastie de petits comtes et de petites comtesses d'Hane qui n'étaient jamais arrivés à leur développement complet, et que la comtesse, leur mère, conservait religieusement, comme des reliques.

» Le cosaque ne sut jamais qu'il était le cimetière ambulante d'une illustre famille patricienne gantoise. »

A l'époque, un militaire et un garde communal y étaient de faction.

Le baron de Broux de la Wastinnes disait que Wellington se promenait souvent dans le parc de Bruxelles; il le décrivait le nez aquilin fortement prononcé, les jambes assez courtes et le corps allongé. On disait du duc qu'il avait une physionomie mi-aigle mi-mouton. Wellington organisa des revues, des parades militaires; il y eut aussi beaucoup de bals et de banquets.

Les troupes ne cessèrent d'arriver en Belgique. La capitale belge vivait une grande époque. Les Anglais payaient et étaient gentils avec la population.



Armoiries de S. G. le duc de Wellington,
Prince de Waterloo.

Des prisonniers de Russie, dans un état lamentable, revenaient encore à cette époque.

On parlait de Napoléon dans les termes suivant : le tyran, l'usurpateur, l'ogre de Corse.

Le 3 mai 1815, Wellington rencontra Blücher à Tirlemont.

Le 23 mai de cette même année, dans la plaine de Mont-plaisir, le duc de Wellington, le prince d'Orange, le duc de Brunswick-Oels, accompagnés d'un nombreux état-major, après avoir passé la revue des troupes, leur firent exécuter de grandes manœuvres. Une foule immense de curieux assistaient à ce beau spectacle.

Le 28 mai, Son Excellence donna une fête brillante à Bruxelles, à l'occasion de l'arrivée de S. Exc. le feld-maréchal prince

Blücher, qui fut suivie par une magnifique revue de la cavalerie anglaise à Grammont, où se trouvait Lord Uxbridge et son 4^e corps de cavalerie anglo-allemande (11.843 hommes et 36 pièces).

Le prince Blücher retourna ensuite à son quartier général à Namur.

WELLINGTON A LA BATAILLE DE WATERLOO

Chapeau de forme particulière « en couvre-nuque » comme celui de plusieurs généraux anglais, noir, bordé d'un galon d'or avec cocarde noire (apparemment porté avec une coiffe extérieure de toile noire cirée). Dans ce cas devant et derrière une paire de cordons d'attache blanc d'argent.

Les cheveux de Wellington sont blond foncé.

Une cravate blanche lui fait quatre fois le tour du cou.

Surtout bleu foncé avec boutons d'argent.

Pantalon de peau jaune clair. Bottes noires à la hussarde sans garniture au bord. Manteau à rotonde bleu foncé comme le surtout. Le manteau est doublé intérieurement de blanc. Le duc mit et ôta son manteau plusieurs fois d'après les changements de temps, le 18 juin. Wellington ne portait pas de gants (17). En main, il tenait une lunette d'approche, les parties métalliques en laiton, la partie intermédiaire en cuir noir.

Fourreau de cuir noir à trois garnitures d'acier, poignée de sabre également d'acier. Ceinturon d'argent. Chabraque et portefeuille en forme de fonte à la place des fontes, bleu barbeau sans aucun ornement. Courroie de guindage de cuir jaune clair, ainsi que la bride; cependant les courroies des fontes, blanches.

Le « Passepoil », 1^{re} année, n° 3, nous dit que le duc avait son chapeau non en bataille (Napoléon le mettait en bataille) et un habit bleu avec manteau court de même couleur. Si la redingote était bleue sans signe distinctif, le chapeau à hords retroussés en feutre noir tricorne mais bicorne pour certains) était plus militaire avec, sur le côté droit, 4 cocardes superposées : une grande noire pour le service anglais, une rouge espagnole, une noire avec croix rouge pour le Portugal et une orange pour les

(17) L'aldemémoire du collectionneur, Daniel Maclise (peintre) et bien d'autres lui mettent des gants blancs...



Wellington sur carte postale...



Wellington en cire...
(Photo publiée dans la Revue du Tourisme du Brabant en 1957.)



dans l'imagerie populaire...



Wellington (Gravure anglaise, 1816.)

Pays-Bas. Sur le chapeau il y avait aussi, incliné entre les deux bords, un panache blanc à base rouge (certains auteurs écrivent un panache en plumes de coq noires).

Bottes de Hesse avec glands en or. Cheval couleur châtain. Un long télescope de compagnie dans la main droite. Son sabre était un sabre français; il se trouve à Londres à Apsley House, au musée Wellington. Ce sabre provenait d'un gouverneur français des Indes et sa poignée de l'atelier de l'orfèvre de Napoléon.

Son parti était le Tory conservateur qui fut une des bases de l'Alliance franco-anglaise.

En Inde, il fut un moment déjà destiné à prendre à revers Napoléon qui était en Egypte.

Il est intéressant d'étudier les nombreuses représentations de Wellington à Waterloo.

LE CHEVAL DE WELLINGTON

Wellington discuta et négocia la capitulation de Copenhague en 1806-1807, lors de l'expédition de lord Cathcart dont il fit partie. En souvenir de cette expédition, il appela son cheval « Copenhague ». Les chevaux danois sont réputés, mais ce n'est pas un cheval danois. Le cheval est statufié avec Wellington à Londres et sa tombe se trouve à Stratfield Saye. Sur cette pierre, il est gravé en anglais : « Ci-gît Copenhague, le cheval du duc de Wellington qui fit avec lui toute la bataille de Waterloo; né en 1808, mort en 1836 »,

et

*God's humble instrument of meaner clay
Should share the glory of that glorious Day*

Le cheval « Copenhague » était un alezan avec quelques taches marron comme rougeâtre accentué, les paturons des pattes de derrière blancs.

Les officiers anglais étaient admirablement montés, lit-on dans le journal de la Belgique du 2 janvier 1815. On rapporte qu'un Anglais fit le pari d'aller de Bruxelles à Anvers et d'en revenir avec le même cheval en 5 heures et demie, et il a gagné. Il a donc fait trois lieues par heure. Le pari était de 500 guinées (75.000 F). Le Très-Noble Arthur, duc de Wellington, échappa à la cavalerie française en faisant sauter son cheval au-dessus d'un rang de Highlanders (écossais). Après 18 heures de cheval, il en

descendit et l'on raconte que le cheval lança une vigoureuse ruade qui le manqua de peu. Au musée de cire, près du Lion, une gravure montre Wellington sur un autre cheval.

« Copenhague » fut vraiment choyé par les Anglais après Waterloo.

Le roi Arthur, comme on appela par après Wellington, devenu vieux, devint mauvais cavalier parce que trop vif et trop préoccupé. Il eut ainsi plusieurs accidents. Pourtant, il fut toujours un passionné de la chasse.

Pour comprendre la bataille il faut étudier impartialement Wellington.

Il voulait que ses hommes ne fussent pas encombrés par les vêtements et les bagages; exemple, ses cavaliers qu'il envoya à la bataille des Quatre-Bras. (En 1940, les Allemands envahissant la Belgique avaient un uniforme très simple et pratique.) Il commandait un curieux mélange de soldats. Il aurait aussi voulu à Waterloo les bonnes troupes portugaises.

Pourquoi a-t-on critiqué l'uniforme des officiers anglais ?

On trouva un laissez-aller dans leur tenue. Il avait beaucoup plu. On écrivit qu'ils étaient en costume de bal, qu'ils se servaient d'éventails, de parasols, d'écrans de feuilles, de parapluies, etc., et qu'ils chevauchaient déboutonnés, cravate dénouée, écharpe souple. On a même écrit qu'ils avaient des sabres d'enfants...

Le lieutenant général Sir Thomas Picton (18), commandant la 5^e division britannique, perdit son chapeau et fut tué d'une balle à travers la tête, alors qu'il se trouvait près du monument actuel des Hanovriens, derrière la rangée d'arbustes relevée de deux ou trois grands arbres au-dessus de la sablière profonde de douze mètres. Ce rude homme de guerre arrivé depuis trois ou quatre jours en Belgique (il partit de Londres le 11 juin) n'avait pas encore reçu ses équipages et combattait en civil : chapeau rond — on prétend haut-de-forme noir —, redingote brun marron,

(18) Wellington faisait respecter ses officiers, même ceux avec qui il n'avait pas toujours été en très bon terme. Ainsi un jour à un soldat qui venait se plaindre que Sir Thomas Picton l'avait menacé de le pendre à un arbre si les rations n'arrivaient pas à l'heure (autre arbre Picton), Wellington lui conseille d'obéir immédiatement.

— A propos de Picton signalons qu'au début de juillet 1815 un Belge nommé Picton, employé des douanes, se distingua par une action remarquable par la hardiesse de la conception. Il obtint de l'avancement car le sabre à la main au cours d'une incursion en France, à Cassel, il détourna sur Ypres vingt canons français.

pantalon gris, cheval brun clair. Pourtant on le représente aussi en uniforme à Waterloo. Le 16 il avait déjà été blessé.

Dans le « Journal de la Belgique » on pouvait lire le 4 avril 1838 cette curieuse publicité :

« Je ne peins que l'histoire.



Le lieutenant général
Sir Thomas Picton.

» Un jour que David, réfugié à Bruxelles, était à peindre Napoléon à cheval, franchissant le mont St-Bernard, on frappe à la porte de l'atelier; on ouvre : c'est le duc de Wellington, alors prince de Waterloo, qui se présente en grand uniforme, revêtu de toutes ses décorations et suivi d'un nombreux et brillant état-major d'officiers anglais. David, à la vue de Wellington, feint de ne pas le reconnaître, et lui demande avec une légère inclination de tête : « Monsieur, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ? » Puis il ajoute avec ironie : « Monsieur, à qui ai-je l'avantage de parler ? — Je suis le duc de Wellington. — Monsieur, répète le peintre illustre, qu'est-ce qu'il y a pour votre service ? — Mais, dit le lord étonné de ce ton, j'ai désiré voir un artiste aussi célèbre, et comme vous avez peint Bonaparte... — Vous voulez dire l'Empereur, interrompit hautement David, en ôtant avec solennité sa casquette. — Précisément, dit le duc : je venais vous prier de faire mon portrait. — Monsieur, reprend David,

je ne peins que l'histoire. — Je le sais; vous avez illustré de vos pinceaux la tête de ce grand homme, et je mettrais le plus grand prix à être peint par vous. — Monsieur, je vous l'ai déjà dit, *je ne peins que l'histoire.*

» Tel est le texte d'une belle estampe à l'aquatinta de 38 pouces de large sur une hauteur de 25 pouces et dont le prix est néanmoins fixé à 10 fr. quoique dessinée et gravée par deux des meilleurs artistes de Paris.

» Le sieur Dopter, qui en est l'éditeur, présentement à Bruxelles, n'y sera que pour très-peu de jours; il est descendu à l'Etoile, chez Stronhants, Marché-aux-Tripes, sect. 5, n. 16.

» On le trouvera de 11 heures à 6 heures. Il se présentera avec la gravure chez toutes les personnes qui le feront appeler.

» En partant, il ne laissera aucun dépôt dans la ville. »

Wellington avait beaucoup de qualités : patience, fermeté, sagacité. Il représente la sagesse et Napoléon l'ambition. S'il n'était pas orateur, il savait commander. Sa personnalité exerçait un effet magique et il dominait. Sa spécialité était la défensive comme celle de Napoléon était l'attaque. S'il était dur avec ses hommes (de fer) — Napoléon a dit de lui que c'était un bourreau — et pourtant il ne faisait tuer qu'à regret.

En déclenchant l'offensive, Wellington fit entendre ces cinq mots claironnants, ramassés et féroces : « Up, Guards and at them ».

Pourquoi a-t-on dit que tous ses soldats étaient des forçats libérés ?

En passant devant les fameux Guards le soir de Waterloo, touchant son chapeau, Wellington prononça le fameux :

« Thank you, gentlemen ».

Micheler a raconté que les Scots Greys étaient gris... parce que enivrés par Wellington qui les aurait ainsi sacrifiés jusqu'au dernier homme...

Wellington appelait Napoléon « Boney ». Il ne fut pas surpris à Waterloo. Il disait : si Boney avait moins d'orgueil et plus de bon sens », et pour M. Creevey, critique militaire qui fut contre lui, il eut cette phrase : « Bon Dieu, je ne crois pas qu'on y serait arrivé si je n'avais pas été là ».

L'Angleterre ne voulait plus d'un blocus continental dont elle avait trop souffert en 1806-1813 et les Britanniques avaient tout fait pour gagner à Waterloo. Wellington était sûr de son

armée à Waterloo. Déjà en 1814, il avait dit : « j'ai toujours pensé que je serais allé partout et que j'aurais fait tout ce que j'aurais voulu avec une pareille armée. Il est impossible actuellement d'avoir une machine mieux montée, en meilleur ordre et dans un meilleur état de discipline. Ce n'était plus l'armée anglaise de la fin du XVIII^e siècle. Elle avait été transformée par des soins et des efforts incessants. »

Napoléon a critiqué méchamment Wellington dans le rassemblement de l'armée, dans sa décision d'accepter la bataille. Il a dit que la position de Mont-Saint-Jean était mal choisie. Que Wellington était un mauvais général.

Pour Tayllerland, Wellington égalait le plus capable des capables.

Reille avait pourtant dit à Napoléon que l'infanterie des Anglais était excellente, qu'ils manœuvraient avec précision au milieu du feu le plus terrible et qu'ils conservaient une ligne de feu dangereuse dans le plus grand ordre. Soult — ce qui ne plaisait pas à Napoléon — estimait Wellington à sa juste valeur. Wellington n'a pas écrit ses mémoires. On connaît beaucoup de lettres et de communiqués, et de récits de contemporains. Il était duc depuis 1814.

Voici les distinctions honorifiques relevées au Wellington Museum à Londres. Celles en italiques lui ont été décernées après Waterloo.

THE DUKE OF WELLINGTON'S ORDERS

The Most Noble Order of the Garter. (England).	March 1813.
Order of the Bath. (England).	September 1804.
Order of the Golden Fleece. (Spain).	1812.
Royal Military Order of St Hermengildo. (Spain).	February 1816.
Military Order of St Ferdinand. (Spain).	April 1812.
Order of St Andrew. (Russia).	July 1815.
Order of St Alexander Nevsky. (Russia).	1816.
Imperial Military Order of St George. (Russia).	June 1814.
Order of the Black Eagle. (Prussia).	June 1815.
Order of the Red Eagle. (Brandenburg).	June 1815.
Grand Cross — Order of Fidelity. (Baden).	June 1815.
Order of the Lion. (Baden).	December 1815.
Royal Military Order of the Sword. (Sweden).	January 1814.
Royal Hanoverian Guelphic Order. (Hanover).	March 1816.
Order of the Elephant. (Denmark).	July 1815.
Supreme Order of the Annunziata. (Savoy).	July 1815.
Order of St Esprit. (France).	November 1815.

Order of the Tower and Sword. (Portugal).	August 1811.
Royal Military Order of Maximilian Joseph. (Bavaria).	August 1815.
Royal Sicilian Military Order of St Ferdinand and of Merit. (Sicily).	May 1817.
Imperial Military Order of Maria Theresa.	February 1814.
Order of St Januarius of the Two Sicilies.	May 1817.
Order of the Lion d'Or. (Hesse Cassel).	December 1815.
Order of the Green Crown. (Saxony).	August 1815.
Military Order of Wilhelm. (Netherlands).	July 1815.
Order of the Crown. (Wurtemberg).	July 1815.

Le premier duc de Wellington fut marquis, comte, vicomte, baron, prince de Waterloo, commandant en chef, field-marshal des Pays-Bas, Chevalier de la Jarretière, président, Lord, grand croix du bain, etc...

On raconte que Wellington eut plus facile de gagner la bataille de Waterloo que de lutter de front contre les décrets de la mode. Le commandant en chef de l'armée anglaise, pour la facilité, avait imposé en Espagne le pantalon à ses soldats. Les pantalons de Wellington excitèrent une véritable mode à Londres. Mais un jour, Wellington qui se présentait en pantalon noir à un bal des plus élégants, ne put y entrer parce que les culottes courtes y étaient de rigueur.

Wellington fut un conseiller de Léopold I^{er}, field-marshal britannique. Il revint souvent à Bruxelles et l'on pensa qu'il allait s'y fixer définitivement. Au musée de l'armée il y a un grand tableau de J. Madyol qui représente Wellington et un buste en marbre. A l'église de Waterloo, il y a un buste par Adams.

On frappa après la bataille, à la Monnaie de Bruxelles, en l'honneur du duc, de petites médailles d'or qui servirent de chatons et de têtes d'épingles aux jabots. Elles portaient d'un côté le profil du duc et de l'autre les Quatre-Bras formant une croix.

Les Waterloomans pro-Napoléon veulent comme grand homme : Napoléon; les Britanniques vous diront que Wellington fut plus grand parce qu'il a terrassé son adversaire de taille plus petite. Un Waterloomane pro-Napoléon faisait croire finalement à un touriste anglais que Napoléon avait gagné...

L'Armée britannique fut plus moderne, elle se servit de l'obus à balles du major Schrapnell et des artificiers lancèrent les fusées à la Congrève inventées par le général Sir William Congrève qui en avait rapporté le principe de l'Inde où on le détenait des Chinois. Ces fusées de 15 à 20 kg, dangereuses à manier, avaient déjà servi à bombarder Boulogne en 1806.



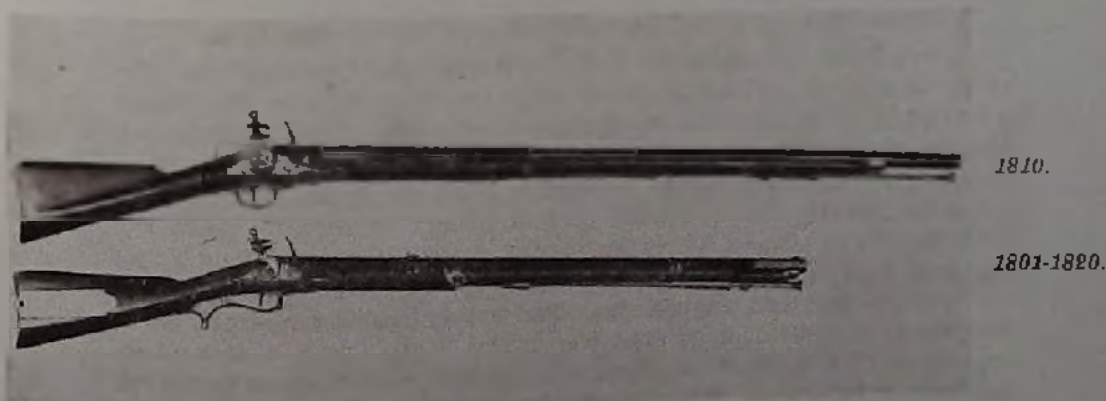
His Grace the Duke of Wellington.



*Aquatinte de R. Reeve, d'après un dessin gravé par W. Heath.
Dédiée à H.W. Paget, Marquis d'Anglesey, Comte d'Harbidge.
Londres 1816.*

Les artificiers étaient montés et se formaient par trois, le n° 2 portait un tube lance-fusée, les deux autres un faisceau de baguettes orné d'une flamme bleue et blanche. Tous avaient les fontes garnies de fusées et à la ceinture un briquet. Il y avait un chariot portant le chevalet lance-fusée, et des chevaux chargés de fusées.

On pouvait tirer des fusées sans se servir du tube, au moyen d'une légère levée de terre.



2 fusils anglais utilisés à Waterloo.

Les fusées pouvaient porter à deux mille mètres jusqu'à trois mille cinq cents mètres et produisaient d'épais nuages de fumée. Elles jetaient la perturbation spécialement dans les rangs de la cavalerie ennemi et permettait la préparation d'une attaque sous un nuage de fumée.

La trajectoire était très irrégulière. On y remédiait en enfonçant dans le projectile une longue baguette. Pensez à la petite fusée de carton bourrée de poudre et liée à une baguette. Nous ne connaissons qu'une seule représentation du tir des fusées à Waterloo; c'est une gravure de Reeve d'après W. Heath, reproduite dans les « British military Print » de Ralph Nevill (London) The Connoisseur, 1909) que nous avons vue à Bruxelles à la Galerie Apollo.

Des chercheurs y voient des houlets rouges au lieu de fusées.

La batterie à cheval Whinyates avait amalgamé la 2^e compagnie d'artificiers pour le service des fusées à la Congrève.

Les Britanniques ont utilisé des canons de 9 et de 6 et des obusiers. Ils avaient aussi d'autres calibres, du 18 par exemple. En introduisant des canons de 9 à Waterloo ils prenaient l'avantage sur les canons français de 8. Ils pouvaient utiliser les munitions françaises, la réciproque n'était pas vraie et le tir de leurs canons fut plus efficace.

Les Anglais ont parlé de leur supériorité de tir traditionnelle. Disons que leur matériel était meilleur et plus moderne.

Le duc de Wellington combattait en tenant compte des qualités et des défauts de son armée et en même temps de la nature du terrain.

Sa méthode était de :

- 1) mettre l'assaillant dans l'impossibilité de préparer l'assaut par l'artillerie;
- 2) conserver les troupes formant la ligne principale de résistance dans un état de fraîcheur;
- 3) briser l'assaut avant que l'ennemi n'ait atteint cette ligne.

Cette ligne principale de feu d'infanterie était protégée par une crête. Il y avait de l'artillerie en avant de cette ligne et des postes d'infanterie et une chaîne de tirailleurs en avant. Ainsi les Français étaient soumis à l'artillerie et à une série de chicanes avant d'atteindre la position dissimulée. Après la boue, le bruit des fusées, les obus, les obstacles, les tirailleurs à bout portant, venait la dernière salve qui était terrible et précise. Voyez les viseurs des fusils anglais. Puis c'était l'attaque à la baïonnette et la charge de la cavalerie.

Ainsi le fantassin anglais, doué d'un imperturbable sang-froid, excellent tireur et individualiste était bien utilisé. Nulle armée n'était mieux exercée au tir que l'armée anglaise et le gouvernement britannique n'avait pas reculé devant la dépense pour assurer la supériorité du tir sur l'adversaire.



A Londres, par Davies, sculpt., Brunswick sq.

Le Brabant wallon répondait à la tactique de Wellington. En août 1814 Wellington avait déjà noté Mont-Saint-Jean pour défendre Bruxelles.

En 1705, dans les environs de Braine-l'Alleud, Waterloo, Groenendael, forêt de Solignes, s'était déroulé un épisode de la guerre de la succession d'Espagne, entre l'électeur de Bavière et Marlborough et le maréchal Ouwerkerk.

En 1794 le prince d'Orange (Guillaume I^{er}) avait défendu le plateau et la ferme de Mont-Saint-Jean contre le général Lefèbre, mais avait perdu.

En août 1814, Wellington chargea le lieutenant Brauns de faire une reconnaissance détaillée de la région et le lieutenant-colonel Carmichael Smyth dressa le plan. Le plan fut retrouvé teint du sang de celui qui le portait en poche, Sir William de Lancey, et entra dans la collection du colonel qui l'avait levé.

A un moment on avait pensé, avant la bataille, de fortifier la position de Mont-Saint-Jean, mais Wellington la trouva assez forte. Dans son memorandum sur la défense des Pays-Bas adressé le 22 septembre 1814 à lord Bathurst, il écrivait : « Si l'armée doit défendre Bruxelles, elle ne peut le faire que dans la position de Waterloo. »

Wellington désignait une bataille d'après son quartier général. C'était son habitude en Inde et dans la péninsule. Ici, il était à Waterloo. On lui proposa la Belle-Alliance et Mont-Saint-Jean. Il répondit : Non, Waterloo !

Siborne fait remarquer que de tous les noms de localité des environs, Waterloo est le seul de consonnance anglaise, ce qui put avoir, dit-il, quelque influence sur le choix de Wellington et ainsi où s'est déroulée la bataille on s'est habitué à dire la plaine de Waterloo.

— Les Anglais ont perdu une bataille près d'un village que l'on a orthographié Waterloo, Watrelo, Watrelos (1794).

La plaine de Waterloo est située dans le Brabant wallon, pays de fermes et de cultures. On y relève facilement une série de valonnements qui explique le choix de Wellington. Les deux grandes chaussées pavées en 1815, de Nivelles vers Louvain et de Bruxelles vers Charleroi, franchissent ces plis de terrains dont la direction générale leur est perpendiculaire, parfois dans des tranchées, parfois en suivant les hauteurs.

Voici quelques cotes : Belle-Alliance 135,96 m; Haie-Sainte 120 m; à l'endroit de la butte du Hon 135 m; ferme de Mont-Saint-Jean 125 m.

C'est en arrière du chemin de Braine-l'Alleud à Ohain en longeant une crête qui coupe les deux grand-routes, que Wellington avait disposé son centre et sa ligne principale de résistance.

De la chapelle Jacques (124 m) au carrefour de la chaussée de Nivelles et du chemin des Vertes-Bornes, endroits qui marquent les extrémités de sa ligne de bataille, on compte 3.500 m environ.

La position anglaise commandait les positions occupées par les Français, sauf sur le plateau de la Belle-Alliance. En arrière du front anglais, le terrain est partout en dénivelé; les champs situés au-delà du Baty, des Vertes-Bornes et de la rue de la Croix sont cotés 120 et même 115 m.

Un petit vallon qui a son origine près de Merbraïne et se dirige vers le sud, contourne le plateau de la Bruyère de Cambrai où se trouvait le jour de la bataille la division Clinton, puis au-delà de la chaussée de Nivelles enveloppe le domaine de Goumont au sud-ouest et se termine non loin d'une élévation cotée 129.

Une autre dépression dirigée de l'ouest à l'est passe au sud de la Haie-Sainte et rejoint le vallon du Smohain près de la ferme Martin Casaque. Comme cette dépression possède un prolongement à angle droit entre la chapelle Jacques et le hameau de Cheval de Bois, on peut dire que la position choisie par Wellington était couverte par une sorte de glacis sur son front et ses deux flancs.

Wellington pouvait faire manœuvrer des troupes à l'arrière du front rapidement à l'insu de l'ennemi. Les deux grandes chaussées qui formaient angle et les chemins facilitaient le mouvement des troupes derrière la ferme de Mont-Saint-Jean; remarquez ainsi le chemin qui rejoignait la route d'Ohain.

De nombreuses haies et des chemins formaient de véritables tranchées. Les Français étaient forcés de marcher à découvert à l'assaut.

La forêt de Solignes venait à l'époque jusqu'au Vert-Coucou. L'infanterie de l'aile gauche anglaise, commandée par le lieutenant général Picton, s'étendait jusque là depuis la Haie-Sainte avec deux lignes de bataillons déployés ou en colonnes sur la crête : 10.400 hommes appuyés par 2.000 chevaux (brigades Ponsonby et Van Merlen) et couverte par 22 pièces d'artillerie; 2.500 chevaux (brigades Vivian et Vandeleur) flanquaient en outre cette aile vers Ohain.

Et il y avait l'extrême-gauche en avant de cette cavalerie qui occupait le vallon du Smohain et les crêtes au sud avec les fermes de la Papelotte et la Haie, le hameau de la Marache et le château de Fichermont. C'était la brigade Saxe-Weimar avec 3.400 fantassins. Cette aile était la plus faible parce que les Prussiens étaient attendus de ce côté.

Le centre était nominalemeut sous les ordres du prince d'Orange, mais Wellington était là; l'infanterie du centre avait 13.100 hommes (divisions Alten et Cooke) et 3 bataillons de Nassau; elle était formée par bataillons en arrière de la crête et sur deux lignes. Les hommes étaient couchés par terre pour se cacher et échapper le plus possible au feu, suivant une tactique opposée à celle des Français, et les bataillons se trouvaient prêts à se former en carrés; 38 pièces d'artillerie au sud du chemin d'Ohain, formaient une grande batterie qui fut d'ailleurs renforcée au début de l'action.

Wellington désignait les deux moitiés de la ligne de bataille comprise entre les chaussées de Nivelles et de Charleroi en centre droit et centre gauche.

Les brigades Somerset, Grant, Arentschildt, Trip, Ghigny et Doernberg comptaient 7.200 cavaliers prêts à appuyer la ligne principale de l'infanterie bien protégée aussi par les fermes mises en état de défense de la Haie Sainte et de Goumont.

Les troupes de l'aile droite, sous Lord Hill, comprenaient la brigade Mitchell, la division Clinton et la division Chassé centrée à Braine-l'Alleud, en tout 15.500 fantassins et 34 bouches à feu.

Il y avait encore en réserve le corps brunswickois, commandé par Olfermann (4.600 fantassins, 800 cavaliers et 16 bouches à feu) et à Mont-Saint-Jean la brigade Lambert avec 2.100 fantassins et une trentaine de pièces.

Le surplus de l'artillerie, 18 pièces, était réparti entre les brigades de cavalerie Ponsonby, Vivian et Doernberg. Toute la cavalerie était sous les ordres de lord Uxbridge. L'artillerie avait pour commandant en chef le colonel Wood.

En décomptant les pertes des journées précédentes d'après les chiffres donnés par Aerts et Delhaize en 1915 dans le Tome sur Waterloo, on arrive à 68.713 hommes et 157 bouches à feu.

En chiffres ronds :

24.000 Anglais (Frossais, Irlandais compris);

31.200 Allemands (légion, Hanovriens, Brunswickois, Nassauviens);

13.400 Hollandais et Belges.

Pour retrouver le total de 96.308 à l'entrée en campagne il faut ajouter les pertes des 16 et 17 juin (4.813 officiers et soldats) et l'effectif des troupes laissées à Hal, à Audenaerde et ailleurs.

D'ailleurs il ne faut pas prétendre arriver à une exactitude absolue vu qu'il faut compter avec les erreurs des documents.

D'après le colonel Clark-Kennedy, capitaine à Waterloo au Royal Dragons, les chiffres donnés dans les dépêches de Wellington comprennent non seulement les officiers et la troupe mais les non-combattants, de telle sorte qu'une brigade comptée pour 1.120 chevaux comme celle de Ponsonby, ne mit réellement en ligne à Waterloo que 950 à 1000 chevaux. C'est peut-être ainsi que le colonel Carmichael Smyth arrive à 60.750 hommes.

Pour les canons, c'est plus facile à déterminer, il faut voir le relevé des munitions dépensées, document établi au dépôt central de Woolwich peu de temps après la bataille et publié par W. Mudford dans son Historical Account, etc., Londres 1817.

Les batteries étaient composées de 6 pièces, dont 1 ou 2 obusiers et 4 ou 5 canons de 6 ou de 9, exception faite pour la batterie Bull qui avait 6 obusiers et celle de Whinyates qui n'avait que 5 canons; probablement que 4 pièces, démantibulées aux Quatre-Bras, avaient pu être réparées.

Cela fait : 107 bouches à feu; 16 de l'artillerie brunswickoise; 16 pour Chassé; 8 pour Collaert; 10 pour Perponcher; soit au total 157.

Un trajet assez court sépare Mont-Saint-Jean du chemin d'Ohain (800 m). Il devient de plus en plus rare que le touriste le fasse à pied à cause de la circulation intense des voitures sur la grand-route. C'est dommage. L'impression rappelle celle que l'on a à Ostende : comme la mer, la partie cruciale du champ de bataille cachée jusqu'au dernier moment par une crête dominée par la butte du lion, se révèle tout-à-coup. Deux monuments semblent indiquer l'entrée.

Contingents	Infanterie	Bataillons	Cavalerie	Escadrons	Artillerie	Batteries	Pièces	Total
Anglais	14.984	26	5.828	46	3.187	13	77	23.990
Légion allemande du Roi	3.851	8	2.334	18 1/2	567	3	18	6.761
Hanovriens	10.339	18	497	4	465	2	12	11.301
Brunswickois	4.653	8	800	5	510	2	16	5.963
Nassauviens	7.221	8	—	—	—	—	—	7.221
Hollandais	6.749	13	2.077	10	672	3	23	9.498
Belges	2.473	4	1.158	6	336	1 1/2	11	3.967
Total	50.283	85	12.693	89 1/2	5.737	24 1/2	157	68.713

Chiffres de l'armée de Wellington, qu'il faut contrôler de très près et interpréter, ce qui est plus difficile qu'on ne croit. Les chiffres parviennent à un total de près de 90.000 hommes et de plus de 100 pièces, soit tout un corps d'armée. Pour retrouver le total de 96.308 hommes, il faut ajouter les pertes des 16 et 17 juin (4.813 hommes) et l'effectif des troupes laissées à Hal, à Audenaerde et ailleurs.

Le monument dit des Hanovriens, élevé en 1818, est en réalité un monument et un territoire anglais. Il est consacré aux officiers de la *Légion allemande du Roi (King's German Legion)*, créée en 1803 au moyen des débris de l'ancienne armée hanovrienne, admis à la solde et au service de la Grande-Bretagne. A Waterloo, ce corps d'élite déjà signalé en Espagne et commandé par le comte Charles von Alten était représenté par 8 bataillons (dont celui de Colin Halket ou 2^e légers, qui défendit la Haie-Sainte), 2 régiments de hussards, 2 de dragons légers et 3 batteries d'artillerie.

Le monument, restauré par les Allemands en 1918 et en 1940, consiste en une pyramide tronquée de pierre bleue reposant sur un socle et haute de 6 à 7 m. Les quatre faces sont revêtues d'inscriptions en allemand et en anglais et portent les noms des 39 officiers de ce corps qui tombèrent le 18 juin 1815.

Les troupes hanovriennes proprement dites, levées en 1813, et qui comptèrent à Waterloo 18 bataillons, 4 escadrons et 2 batteries et perdirent une vingtaine d'officiers, ne coopérèrent pas à l'érection de ce monument. Quand on creuse près du monument on trouve encore des ossements et des boulets.

Le monument aux Hanovriens est bien entretenu.

Un des deux peupliers d'Italie attaqué par la foudre fut abattu par le grand vent au début de cette année. Le peuplier est un arbre fréquemment atteint par la foudre parce que haut. Autour du monument il y a des troènes et des lauriers-cerise. On y voit aussi des rejets d'orme.

Près du monument on perd un grand terrain où l'on a planté des lilas et où poussent toutes sortes d'herbes : armoises, orties, etc...

Un poteau télégraphique se trouve trop près du monument. Le monument fut restauré en 1911 et son pourtour fut embelli.

LE MONUMENT AUX COMBATTANTS BELGES



Le monument belge.

« Le langage dont on s'est servi au Parlement a suscité une vive indignation dans tous les pays du continent... et si des orateurs n'avaient pas proféré des paroles outrageantes pour les troupes allemandes et belges, qu'on a traitées de mercenaires, nous aurions un tout autre récit à vous faire. »

Lord Palmerston, 1855.

En 1915, on devait fêter à Waterloo le centenaire de la bataille. Les Allemands, qui étaient les plus nombreux parmi les vainqueurs en 1815, s'opposèrent aux festivités pour plusieurs raisons :

- Parler de la gloire de Wellington était de la provocation;
- En 1815, à Liège, il y eut l'émeute des Saxons révoltés contre les Prussiens;
- Le comité du centenaire leur était suspect. Le livre de Winand Aerts (1^{re} partie de l'Histoire de Waterloo, 1815), fut interdit. Les milliers de médailles avec Wellington commandées pour l'anniversaire, restèrent là à cause des hostilités. Firent partie, dès l'origine, du comité du centenaire : les

généraux baron de Heusch, comte de T'Serclaes, chevalier de Selliers de Moranville, Keucker de Watlet, les colonels comte François de Grunne et Lambert, les commandants Aerts et Stinglhamber, M. le baron Sney, vice-président du sénat, de Laheux, bourgmestre de Nivelles, Delporte, notaire, etc.

Le comité ouvrit dans la presse une souscription.

Le Roi, le gouvernement et tous les pays belligérants de 1815 participèrent.

Le monument de l'architecte Callewaerts devait être inauguré au mois de juillet, mais par suite de la grève aux carrières de Sprimont, on remit la cérémonie au 13 septembre 1914.

L'inauguration officielle devait avoir lieu pour le centenaire en 1915. En raison de la guerre mondiale elle n'eut pas lieu.

Dans le « New York Herald » du 18 juin 1915 Napoléon est associé à Wellington et les soldats anglais et français se donnent la main devant l'aigle de Jérôme... united to day.

Le monument dans l'angle N.E. du carrefour Monument Gordon est une stèle de pierre bleue décorée d'un drapeau en bronze déchiré par la mitraille et surmontant un trophée d'armes timbré d'un écusson au lion belge entouré de lauriers. Il porte une inscription en français et en flamand :

« Aux Belges morts le XVIII juin MDCCCXV en combattant pour la défense du drapeau et l'honneur des armes. »

Une plaque métallique abîmée nous rappelle qu'on voulut du monument un ossuaire.

Du buis en boule et des ifs taillés l'entourent.

Une grille avec des armes, sabres, javelots, flèches, masses d'armes, haches, devrait le protéger de tout côté.

On doit plus respecter, mettre en évidence ce mémorial national MDCCCXV-MCMXV. Tous les ans il y avait une manifestation qui s'est perdue; il y en a d'autres, moins importantes, qui continuent. Les automobiles doivent ralentir au carrefour monument Gordon. Un signal s.v.p. Il rappelle que les Belges n'ont pas fui à Waterloo comme certains auteurs l'ont affirmé mais que les Belges ont contribué efficacement à la défaite finale de Napoléon. 3.967 officiers et soldats belges combattirent.

Le vicomte Terlinden, un des plus grands historiens modernes, dit : « Nos pertes ont été effroyables; sur 4.600 officiers et soldats, 558 ont été tués ou moururent de leurs blessures; le nombre des blessés dépassait 600; nos alliés rendirent hommage à nos troupes. Waterloo fut donc une victoire dans laquelle notre pays peut

revendiquer sa part d'honneur. Grâce à la victoire de Waterloo, plus de 100.000 Belges retrouvèrent la nationalité de leurs ancêtres. Que l'on rende hommage à la Grande Armée rien de plus juste, mais il est inadmissible que les Belges passent indifférents devant le monument commémoratif de leurs compatriotes. M. L'Hoist a établi que sur les 25 officiers généraux qui sauvèrent l'honneur national en 1831, 12 avaient servi à Waterloo, et parmi les nombreux chefs de corps, 22 sur 41 avaient participé à la bataille de Waterloo, 20 dans les rangs alliés et 2 dans l'armée française. »

Pour d'autres auteurs, les troupes de Wellington comprenaient exactement 6.081 compatriotes dont beaucoup avaient servi sous Napoléon. D'autres auteurs ont été jusqu'à parler de 20.000 Belges à Waterloo... (?)

On a prétendu que les « Grenadiers Guards » furent fondés à Gand et qu'à la bataille de Waterloo ils avaient plus d'un tiers (??) de Belges. En recherchant parmi les noms de ce régiment on trouve beaucoup des Van..., des de..., des Volders, des Smolders. Faites le compte des soldats britanniques en prenant tous les éléments et vous verrez qu'à cette époque il valait mieux aussi mettre les autres à la mitraille.

Le monument belge rappelle :

35^e bton de chasseurs, lieut.-col. Arnould, 605 off. et sold.
36^e bton de chasseurs, lieut.-col. Gœthals, 633 off. et sold.
3^e bton de ligne, lieut.-col. L'Honneux, 629 off. et sold.
7^e bton de ligne, lieut.-col. Van den Sande, 606 off. et sold.
2^e regt. de carabiniers à cheval, col. de Bruyn, 2 esc., 399 off. et sold.
5^e regt. de dragons légers, major comte de Beaulieu, 2 esc. 320 off. et sold.
8^e regt. de hussards, lieut.-col. baron Duvivier, 2 esc., 439 off. et sold.
batterie à pied, lieut. Winssinger (3 pièces) (19) 126 off. et sold.
batterie à cheval, capit. Kraemer de Bichin, 8 pièces, 210 off. et sold.

Il existe une filiation plus ou moins conventionnelle de ces corps avec des unités de l'armée belge.

Les 3^e et 7^e de ligne devinrent 3^e et 6^e de ligne.
Les 35^e et 36^e bataillons de chasseurs, 8^e et 9^e de ligne.
Le 2^e carabiniers forma le 3^e lanciers.
Le 5^e dragons; le 1^{er} lanciers.
Le 8^e hussards; le 2^e chasseurs à cheval.

(19) Cette batterie avait été détruite en partie le 16 et avait perdu son chef, le capitaine Stevenart.

L'artillerie le 1^{er} régiment de cette arme.

La filiation se porte donc sur nos 1^{er}, 3^e, 4^e, 6^e, 8^e, 9^e régiments de Ligne;

Sur les cavaliers du 1^{er} et 3^e lanciers et du 2^e chasseurs.

Sur le 1^{er} et 2^{ème} d'artillerie;

Sur nos 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e soldats du train;

Sur notre corps de transports et gendarmes.

Le 21 juin 1936, un dimanche, les Volontaires de guerre, la Fraternelle de la gendarmerie, la Fédération nationale des combattants et celle des invalides, l'Amicale des enfants des combattants et les Croix de Feu, ainsi qu'une délégation de la revue nationale conduite par Robert Merget, saluèrent et fleurirent l'armée d'alors — en présence du gardien, grand invalide de guerre.

On voulut amplifier la manifestation qui, officiellement et patriotiquement — on en a besoin... — devrait se faire chaque année. En 1938 il y eut le pèlerinage de l'Association patriotique des descendants et des admirateurs des combattants belges de 1815 de Waterloo et des Quatre-Bras qui a succédé en 1937 au comité belge du centenaire qui datait de 1911. Du côté français il y avait des Belges. Napoléon en aurait voulu un régiment à Waterloo, mais la formation resta en France par manque de préparation. Parmi les généraux des Pays-Bas : le baron de Collaert, le baron Ghigny, le baron van Merlen et le comte A. K. J. G. d'Aubremé étaient Belges.

En août 1939, il y eut une fraternité d'armes anglo-franco-belge à Waterloo. Les Britanniques, avec des délégations de « Gordon Highlanders » et de « Black-Watch » (garde noire), régiments qui combattirent à Waterloo; les Français avec l'« Amicale du 19^e Régiment d'Infanterie français » conduite par le capitaine Omnes, unité française qui s'est également battue à Waterloo, partit de la ferme de la Belle-Alliance à la rencontre des Ecossais qui les attendirent avec une délégation de l'Amicale du 19^e de Ligne belge, unité belge qui combattit à Waterloo avec les Ecossais (?), à l'endroit exact où les carrés britanniques résistèrent victorieusement.

Les fanions se saluèrent et les chefs anglais et français, représentant leurs ancêtres, se donnèrent l'accolade puis vinrent saluer la délégation belge.

Les orateurs évoquèrent l'amitié forgée sur les champs de bataille et parlèrent de la paix aux hommes de bonne volonté.

La musique joua des airs patriotiques chantés en 1815, comme la « Marseillaise », et en 1830 comme la « Brabançonne ».

Un cornemuseur écossais exécuta « Fleurs des forêts ». On chanta des airs populaires bretons et autres.

Pour 25 millions d'auditeurs de la N.B.C. des Etats-Unis, Louis Quiévreux, que nous voyons près du monument Gordon, faisait le reportage, en connaisseur d'ailleurs, du champ de bataille de Waterloo.



Louis Quiévreux, pendant son reportage pour la N.B.C. des Etats-Unis, à Waterloo.

Au moment de commencer le reportage non télévisé à l'époque, les Ecossais étaient tellement saouls que les cornemuseurs ne jouèrent pas de la musique comme convenu. Louis Quiévreux ne le fit pas remarquer. Il remplaça cette musique par l'histoire du « Cornemuseur de Waterloo ». Je le vois, disait-il, il est maintenant sous la mitraille, dans un carré qui résiste obstinément aux assauts de la cavalerie de l'Empereur. Un officier ordonne au « Cornemuseur » de jouer. Il sort du carré et, comme dans son pays, il fait le tour de la table du banquet les soirs de fête, il tourne autour du carré en jouant le pibroch et il ne s'arrête de

jouer que lorsqu'un cavalier lui aura tranché le bras d'un coup de sabre et le tuera.

Emu, le journaliste pacifique l'est quand éclatent les « Vive la France », « Vive la Grande-Bretagne » et « Vive la Belgique ». Il termina en disant : « La belle image que des armées qui vont à la rencontre l'une de l'autre pour se serrer la main ».

La guerre de 1940 approchait...

Le monument Gordon est le plus important monument anglais sur le champ de bataille. Il mérite d'être entretenu. Il est fissuré et on y voit des agrafes en fer. Autour du monument, on peut voir des rejets d'orme, de l'armoise, des acacias.

Le colonel Gordon, officier écossais, était l'aide de camp favori de Wellington. Excellent soldat et cavalier, il fut d'un appui précieux à Wellington. Il assista au bal de la duchesse de Richmond, née Charlotte Gordon, où il mena la « real Highland dance » avec son frère John Gordon.

Gordon était né en 1786. Il avait donc 29 ans à Waterloo. Les rares portraits que je connais de lui montrent une physiologie jeune.

Lord Byron était aussi un Gordon. Sa mère était une Gordon de Gight. Le grand-père d'Alexandre Gordon acheta son château.

Un sabre exposé au Musée de l'Armée donné par la famille de Lunden fait l'objet d'une tradition familiale fort curieuse. (Albert Duchesne, Carnet de la Fourragère, 1947.)

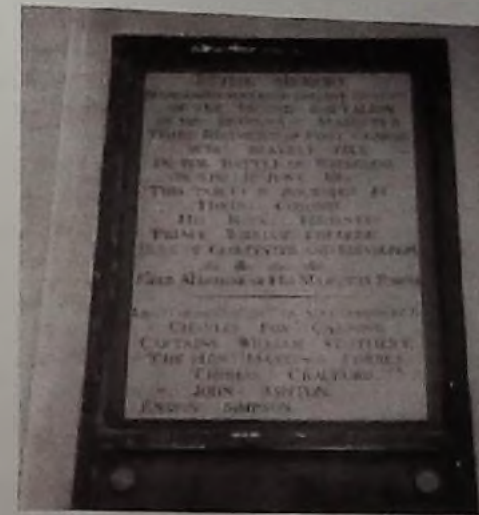
Le capitaine Gordon blessé par un boulet, transporté dans la ferme Lunden à Mont-Saint-Jean, aurait abandonné ce sabre avant d'être emmené au quartier général de Wellington devant l'église de Waterloo où il mourut, tandis que Lord Uxbridge, blessé à peu près de la même façon, a survécu.

Le major Cotton situe l'endroit où Gordon fut grièvement blessé vers 19 h 30 à 20 heures entre le monument Gordon et le Lion de Waterloo. Donc pas à l'endroit de la colonne brisée où son corps ne fut pas enterré non plus. On a dit aussi erronément qu'il avait été transporté à la ferme d'Hougoumont.

Au cimetière d'Evere dans le caveau de Waterloo se trouve sa pierre tombale : c'est une grande dalle restaurée en 1863 : « Ici reposent les cendres, etc..., qui y furent transférées en 1890 ».

Sa perte causa un grand chagrin à Wellington. On prétendait que l'honorable Gordon avait été grièvement blessé en voulant le protéger.

On montre encore aujourd'hui le lit de Gordon et un de ses descendants a donné au musée Wellington à Waterloo le coffret à dépêches et rapports de Gordon.



En face, à l'église de Waterloo, il y a une plaque en souvenir.

Le fût tronqué de la colonne cannelée (1817) repose sur un piédestal qui porte l'Ordre du bain dont l'officier était titulaire avec la devise : « Ich dien » sur la face orientale avec sur un ensemble d'armes et de drapeaux les trois hures de sanglier (armoiries de Gordon) et la devise : « Tria juncta in uno » (Angleterre, Ecosse, Irlande).



Le cimier et la devise.

Sur la face occidentale le cimier et la devise de Gordon : « Fortuna sequatur » qui faisait plaisir aux tireurs à l'arc voisins.

Les faces méridionale et septentrionale portent en anglais et en français une longue inscription :

A la mémoire
De l'honorable sir Alexandre Gordon,
Lieutenant-Colonel,
Chevalier-Commandeur du très honorable ordre du Bain, aide-de-camp
du Feld-Maréchal duc de Wellington, et troisième frère de George,
comte d'Aberdeen.
Il termina à l'âge de 29 ans
Sa courte, mais glorieuse carrière,
En exécutant les ordres de son illustre Général,
A la bataille de Waterloo.
Sa bravoure et ses talents distingués
Lui méritèrent l'approbation du héros
dont il partagea les dangers
en Espagne, en Portugal et en France,
et qui lui donna les preuves les plus flatteuses de sa confiance
Dans d'importantes occasions.
Son pays reconnaissant lui a décerné, en récompense
de son zèle et de son activité dans le service,
Dix médailles, et l'honorable distinction de l'ordre du Bain.
Le Duc de Wellington l'a justement regretté
et l'a cité dans son rapport officiel,
comme un officier qui donnait de hautes espérances,
et dont la perte sera vivement sentie
par sa patrie.
Il n'était pas moins recommandable par ses vertus privées,
son respect sincère pour la religion,
l'élevation de ses principes d'honneur,
sa probité sévère,
et les aimables qualités qui lui avaient acquis
l'attachement de ses amis et l'amour de sa famille.
En témoignage de ces sentiments qu'aucun langage ne saurait exprimer,
une sœur inconsolable et cinq frères qui lui survivent
ont élevé ce monument
à l'objet de leurs plus chères affections.

Le monument est en pierre bleue, sa hauteur est de 7 mètres. Entouré d'un grillage en fer, il est sur un tertre qui donne une idée du terrain en 1815 et que l'on atteint par un escalier de 19 marches. On le répara en 1863. En octobre 1930, le colonel Alston, commandant les Scots Guards, fit encastrier une pierre bleue portant en relief le chardon écossais avec les mots « Scots Guards », le chardon se trouvant au centre de l'étoile de la garde; en un mot, c'est le badge du régiment que sculpta Bonami de Genappe, tailleur de pierre. Le même badge fut d'ailleurs encastrier dans le mur d'Hougoumont au-dessus de la pierre du capitaine Thomas Crawford du 3^e gardes, tué à cet endroit.

SIR ALEXANDER GORDON

Capitaine et lieutenant colonel au 3^e régiment de la Garde et Aide de camp de Wellington, Gordon tomba dans la soirée, la cuisse brisée par un boulet.

Chapeau de la forme usuelle « en couvre-nuque », plumet blanc en haut, rouge à la base avec la pointe courbée vers l'arrière. Habit rouge, collet, revers et parements bleus, bordés d'or. — Le revers rabattu vers la droite, paraissant triangulaire.

— Deux rangs de boutons dorés. — Epaulettes d'or. — Cravatte blanche et col de chemise blanc, sur celui-ci cravatte noire. Echarpe d'officier cramoisie. Retroussis blancs. Aiguillette d'aide de camp.

— Pantalons gris clair sans bandes latérales, en bas manchette de basane jaune pâle.

Selle, bride, étrivières, etc., de cuir jaune pâle; peau de mouton noir comme couvre-fonte; gaine de pistolet également jaune pâle.

Chabraque bleu foncé lumineux sans ornement. Epée toute de métal blanc, fusée de bois noir, bélières blanches, dragonne d'or.

Gordon : Cri de guerre « An Gordonach — A Gordon »

Tartan : « The old Gordon tartan, is a brilliant sett, with broad green stripes edged with yellow lines. »

Musique : Tune : « Fàilte nan Gordanach » (salute) (Lovat's Lament).

« Spaidsearachd nan Gordanach » (March) (The Gordon's March).

Le *chemin creux d'Ohain* est aussi appelé le ravin de Plan-cenoit. Jadis, chemin communal, « tranchée très ancienne, étroite, ravinée, bourbeuse, entre deux talus à peu près verticaux ». Ce chemin, qui allait vers l'est à Ohain, a porté le nom de « Chemin de la Croix ». A partir du carrefour de la chaussée de Charleroi, la route montait insensiblement vers l'est, de sorte qu'elle atteignait bientôt le niveau du sol avoisinant et que son déblai n'offrait plus un obstacle sérieux. Sur une distance de près de sept cents mètres, le chemin était bordé au sud d'arbres et de buissons clair-

See Descriptive Article Inside

NAPOLEON'S LAST CHARGE

BY Edw. Ellis

ARRANGED BY E.T. PAUL

PUBLISHED BY E.T. PAUL MUSIC CO. 243 WEST 42ND ST. NEW YORK

PIANO SOLO PRICE 50¢
FOUR HAND PRICE \$1.00

NEW YORK: B. FELDMAN, NEW YORK: PLAZA MUSIC CO., NEW YORK: EDWIN MUSIC CO.
CHICAGO, ILL.: F. J. A. ROBERTS CO.
TORONTO, CANADA: W. B. BRADY
J. A. ALBERT & SON, SYDNEY, AUSTRALIA

*And there was mounting in hot haste : the steed,
The mustering squadron, and the clattering car,
Went pouring forward with impetuous speed,
And swiftly forming in the ranks of war. »*

Byron.

Couverture d'une partition de musique, consacrée à la fameuse charge de Napoléon.

remes et, de place en place, d'un bout de haie d'épines ou d'un bouquet de saules têtards; au nord, de buissons bas ou de haies. Le lieutenant Kincaid et d'autres décrivent l'endroit par où la cavalerie de Wellington chargea. Les charges de cavalerie évitèrent la partie encaissée qui ne pouvait être une surprise pour les Français non plus que pour les Anglais.



Maison s'élevant jadis en bordure du talus du Chemin Creux d'Ohain à l'emplacement du café Bovry 1912 et du « 1815 » en 1961.

L'écrasement dans le chemin des cuirassiers de Milhaud est une légende. On a raconté d'une façon fantaisiste que plus de deux cents cavaliers de la brigade Dubois avait croulé dans ce piège. La légende est venue de la chute de quelques cuirassiers dans le ravin ou dans la sablière, ou parce qu'on y avait enterré une grande quantité de cadavres et de chevaux dans le chemin creux, ce qui frappa l'imagination des paysans réquisitionnés pour nettoyer le champ de bataille.

Le général Cathcart, alors lieutenant et aide de camp de Wellington écrit : « Le chemin creux situé près de notre centre gauche, près de l'arbre de Wellington, sur une longueur de 100 yards environ (90 m) était très profond. Tranchée étroite de 4 à 5 m entre ces deux talus à peu près verticaux. Le déblai avait

environ 260 m à partir du carrefour mais allait en diminuant sensiblement en approchant de l'endroit du lion. » L'endroit où se trouvait Wellington était une sorte de terrasse d'un abord difficile. En continuant après le lion, on peut encore se rendre compte un peu du chemin creux. « Il y avait le long de cette partie de la position un chemin carrossable bordé d'un côté par un talus et un fossé, dira le capitaine-lieutenant Powel des gardes à pied qui abritèrent notre brigade et, sans cette protection, celle-ci eût été anéantie par la canonnade ». A partir de l'emplacement du Lion, le chemin d'Ohain était bordé au sud d'une rangée d'arbres et d'arbustes sur 190 m de talus. Plus loin encore, à hauteur de l'angle N.E. du domaine d'Hougoumont, le chemin était bordé au sud d'une rangée de buissons sur 110 m à peu près. Sauf aux abords de la chaussée de Charleroi où il coupait la crête, le chemin d'Ohain était situé sur tout son parcours en arrière de cette crête. La crête sud, en 1815, était défendue par l'artillerie, et la crête nord par les soldats de la brigade hanovrienne Kielmansegg et par ceux de la brigade anglo-allemande Ompteda.

Wellington en revoyant le chemin creux s'est écrié qu'on lui avait gâté son champ de bataille, chaque pouce de terrain est là célèbre mais le chemin creux a subi des transformations les plus profondes avant et encore combien après la visite de Wellington. La route fut pavée puis macadamisée. On y voit le tram et parfois des réclames trop tapageuses. Mais plus souvent, on remarque un visiteur qui cherche le chemin creux. A l'aide de quelques repères, comme le monument aux Hanovriens et le monument Gordon, on n'a pas grand-peine à le reconstituer par l'imagination.

Déjà en 1823, le chemin fut élargi et on prit des terres sur plusieurs hectares pour édifier la butte du lion. En 1937 on voulut en faire une belle avenue... donnant accès au Lion. Une quantité énorme de touristes est passé par ce chemin brabançon chanté par la légende. Actuellement, c'est une route provinciale où j'ai vu apparaître des « parkings » et, il y a quelque temps un retranchement crénelé en pierre devant lequel, protégée par un tableau de soldats, une friture au bord du chemin...

A côté du « Wellington » actuel il y a eu l'Hôtel-Restaurant des Monuments et le Grand Musée du Chemin Creux.

Avant 1914, un pain de 2 kg coûtait 45 centimes; un livre de beurre 80 centimes.

Les touristes avaient le choix :

pour 0,60 F un café cramique	
0,75 une omelette nature	
1,25 un beefsteck aux pommes	
1,50 une côtelette de veau	
2,00 une entrecôte aux pommes	
0,30 une tartine au fromage	
0,50 une tartine au jambon	
Bière du pays	0,10
Gueuze-Lambic	0,60 la bouteille
Pilsen, le verre	0,20
Bock »	0,20
Munich »	0,20
Pale-Ale »	0,25
Stout »	0,25
Vins et liqueurs.	

Au café des Nations pendent au mur des fers à cheval. Au 1815 un sabre d'abordage, marqué 1815, sert d'enseigne et dans le restaurant on voit des armes.

Le Café-Restaurant des Nations est l'ancienne maison Martin Pirson, fondée en 1817.

Au 1815, où il y eut le musée du chemin creux; les objets, armes et documents étaient transmis depuis cinq générations; la patronne, une Française, me disait il y a quelques années qu'elle avait remarqué dans la région plusieurs descendants de soldats français de Waterloo qui, d'ailleurs, avaient conservé des expressions bien françaises. Au mur j'ai vu une lettre de soldat adressée à M^{me} la Veve (sic) pierre joseph mal a mon saint jean, comton de Nivelles, departement de la diel (sic) commune de Waterloo à Waterloo. Il est amusant de lire parfois à cause des menus 1815 : 99 et 125 F. L'autre jour on filmait — l'Empereur était allé boire un verre — le vieux bonhomme habillé en grognard du « Cambronne » figurant inattendu. Les cris de la bataille s'échappaient des cinémas et un petit enfant me demandait si Napoléon parlait français...

L'Hôtel-restaurant Wellington (20), dénommé il n'y a pas longtemps « A la vue de l'arbre de Wellington », situé route du Lion, 345, est tenu de M. Lambaux-Barmarin, d'une famille de Mont-Saint-Jean.

Anciennement, derrière cet hôtel, il y avait un grand talus où l'on faisait des briques, mais la fumée incommodait les passants.

M. Bomal, grand-père maternel de l'actuel tenancier, a bâti en 1904 et a ouvert ce restaurant. Après lui ce fut Lambaux-Bomal. L'établissement a été ouvert le jour de l'inauguration du monument français, le 17 ou le 18 juin 1904. Il possède encore un livre de comptes datant de 1904. En le feuilletant, nous relevons : 25 stout 3.60 F; 1 l. de cognac 2.25 F; 1 l. de genièvre 1.30 F et 1 l. d'eau-de-vie 1.30 F; 50 boc 5 F; 1 tonneau de bière 22 F; 4 siffon (sic!) 0.60 F; 25 munich 2.50 F; 25 limonades 1.50 F; 150 pistolets 4 F; 60 « blanche de Louvain » 10.80 F; 1 kg de beurre 2.60 F; 1 l. de rhum 1.90 F; 1 l. de vieux système 2 F; 1 cruchon de Hasselt 2 F; 12 cigarettes 1.80 F; 1 l. d'amer 1.30 F; 500 cartes postales 15 F; 26 œufs 2.20 F; tabac 1 F; roles 1.25 F; 1 pain 0.45 F; 1 pompe de vélo 5 F; 3 boîtes de cigares 11.50 F; 1 l. d'anisette 1 F; 1 tonneau de la Brasserie de La Hulpe 12 F; 2 jambons 28 F; 1 l. de porto 1.20 F; 15 souvenirs 26.85 F; bière de chez Halot de Waterloo; bière de chez Téléphore de Braine-l'Alleud (le tonneau 18 F); bière de Léonard à Braine-l'Alleud et de Mathieu de Plancenoit; 1 tonneau de bière Camille 11 F; 1 salaire 1.50 F par jour; 1 salaire le dimanche 3 F; 1 bouteille de lambic était vendue 0.50 F et 6 crayons pour 3.10 F.

Un menu copieux coûtait 0.60 F.

Cette maison fut le local de la Société de Tir à l'Arc, la Royale Saint Sébastien de Waterloo.

Quand le prince Albert est venu tirer à la perche, à l'occasion du concours « Challenge Prince de Liège », les deux perches se trouvaient sur Plancenoit (voir le plan), le local sur Braine-l'Alleud et la société était de Waterloo (président M. Liénaux).

La flèche qu'utilisa le prince Albert a disparu. On a dit qu'elle a été prise par un quidam avide de souvenirs, ou qu'elle était partie vers Vénus. Il y eut foule ce jour-là; le temps était splendide. Le lendemain, il pleuvait. Le prince reçut, à l'occasion de ses fiançailles, son portrait peint par Bolle.

La société qui vient de déménager date de 1836 et se compose d'une trentaine de membres. Dans cet établissement, un tableau représente le grand génie Napoléon. Le sympathique patron me disait que l'on devrait régulièrement nettoyer et entretenir avec le plus grand soin le carrefour historique.

(20) La publicité sur la route est accompagnée d'une autre publicité : Stock, produits italiens.

Un autre hôtel Wellington, qui se trouvait route du Lion (près de la chaussée de Nivelles), fut fondé par le grand-père Nicaise, qui était guide à Mont-Saint-Jean. A cette époque, il allait, avec une charrette, chercher ses clients au terminus du tram à vapeur à l'Espinette Centrale ou à la gare de Braine-l'Alleud. Nicaise épousa Mlle Pirson, qui habitait une petite maison en torchis près de l'arbre de Wellington.

En 1910, ils fondèrent une autre maison, le « Grand Hôtel du Lion », tout confort, jardin d'agrément, salle de banquet, un grand... musée et le cinéma « Napoléon », où l'on peut voir le film de la bataille conçu par Mussolini, tourné d'abord en allemand, puis en anglais, puis en français.



Amélie Nicaise.

Sur cette même place, trois cinémas donnent le même film (l'un d'eux est en technicouleur...). Il dure vingt minutes. Au « Café des Alliés » (avant 1914, « Au Prince d'Orange ») qui fut tenu par l'allemand Georges Müller, ce film passe en entier et dure alors deux heures.

On verra peut-être bientôt d'autres films sur Waterloo.

Il y a « L'agonie des aigles », celui d'Abel Gange, le « Waterloo » d'Edmond Bernhard, qui fut couronné au Festival de Venise, le film de Sacha Guitry, etc...

La patronne actuelle du Grand Hôtel du Lion est la fille d'Amélie Nicaise, qui fut femme-guide toute sa vie et qui mourut en 1937.

Femme-guide il y a 75 ans, elle allait chercher les Anglais à la gare du midi à Bruxelles. Elle entamait la conversation en disant qu'il fallait prendre un billet jusqu'à Braine-l'Alleud. A la gare de Braine-l'Alleud il y avait une voiture qui attendait. Pour faire le tour du champ de bataille — on n'allait pas à cette époque au Caillou — on payait 10 francs, on visitait Hougoumont, la Belle-Alliance et on revenait par Hougoumont.



En 1921 devant le Grd Hôtel du Lion.

Le patron de cet hôtel, Lambert Crauwels, conduisit, en 1912, le premier autocar belge qui faisait le trajet Bruxelles-Waterloo. C'était une limousine Pipe transformée en 14 places, 100 chevaux, 6 cylindres, 80 km-heure (que l'on n'atteignait jamais), sans portière, muni d'une bâche contre la pluie et qui portait à l'arrière un grand panneau-réclame : « Pneus Jenatzy, roues amovibles ». On payait 10 francs pour aller à Waterloo.

Dans le musée, il y a une boîte à lettres dont on fait la levée deux fois par jour. On y trouve une collection d'armes de 1815-1822, etc. Il y a aussi des squelettes et notamment un crâne trouvé dans le trottoir devant le jardin de la maison Victor Hugo, des balles de fusil, des boulets de canon, une collection de gravures, etc...

Dans un des quinze livres d'or du Grand Hôtel du Lion, un Italien, en 1930, signait « Admirateur du grand Empereur de la race des Césars et des Mussolinis, en pieux pèlerinage ». Quelques jours après, un autre Italien, candidat à la Constituante, écrivait : « Ce fanfaron d'Italien qui a signé saura que Napoléon était d'une race différente de ce beau sujet de Mussolini... ».

Dans ces livres, on trouve des signatures d'Indochinois, de Chinois, d'officiers japonais, de Brésiliens, de Cubains, de Mexicains, d'Indiens, mais aussi, en juin 1891, de la troupe de Buffalo Bills Wild West (Indiens, Sioux et cow-boys), d'Argentins, d'Australiens, de Finlandais, de Suédois, de Danois, d'Italiens, de Grecs, d'Espagnols, de Perses, d'Africains, de Chiliens, de Boliviens, de Norvégiens, de Tchèques, de Russes, d'Américains, de beaucoup d'Allemands, de Français, de Hollandais, d'Anglais, etc...

En 1952, un Français écrivit : « Ben, merde alors, je n'aurais jamais cru que c'était si bien à Waterloo ».

Un autre y voit « d'immenses légions de spectres se mouvoir devant ce demi-dieu, l'Empereur en personne ».

Un autre signataire dit que, malheureusement, la bataille de Waterloo n'est pas la dernière guerre.

Un ancien combattant bruxellois écrivait en 1934 : « Je n'ai qu'un vœu à formuler, le désarmement général de toutes les nations ».

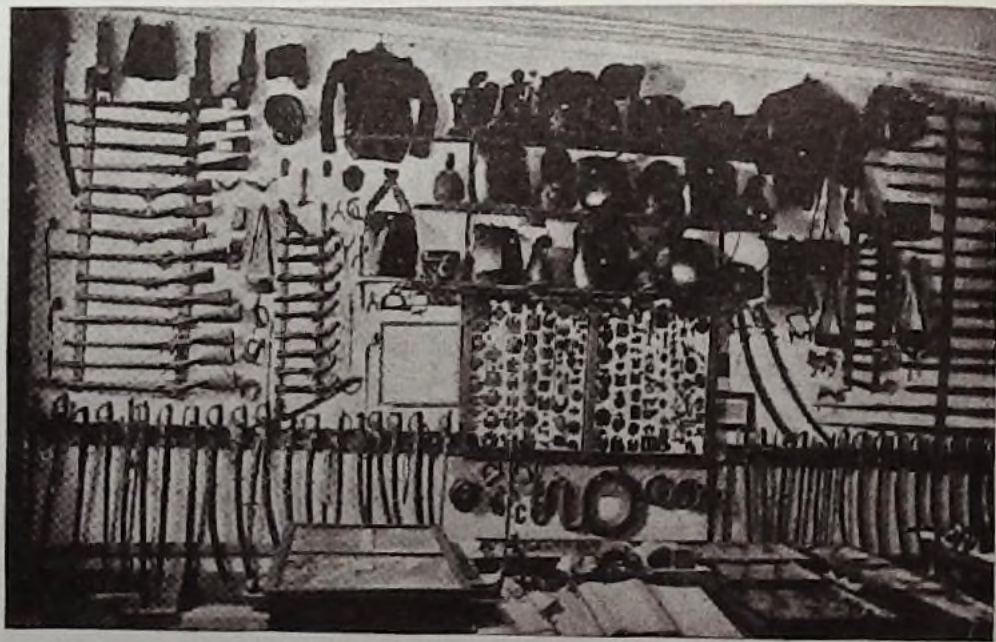
Il existe là un livre de signatures (1847-1861) de visiteurs du Musée du major Cotton. Ce livre contient des signatures d'officiers ayant combattu en 1815.

En 1849, un Londonien écrivit en anglais, après une visite du champ de bataille, les lignes suivantes : « Arrête-toi, lecteur, ici tu quittes les terres ensanglantées de Waterloo d'où, en un jour bref, tant d'âmes s'envolèrent. Et quoique ta poitrine soit brûlante de gloire, elle doit d'abord frémir à la pensée de savoir pourquoi la bataille se livra. Les jours de l'homme sont courts. La nature poursuit sa course. La vie est donnée à l'homme par Dieu, qui la lui gardera jusqu'à la fin de son pèlerinage. L'envie, la passion, les préjugés, l'ambition, l'amour de l'argent conduiront toujours à verser le sang. Prions Dieu de répandre les semences de la paix et de détruire celles de la guerre ! »

On a volé des feuillets précieux, couverts de signatures.

En face du Grand Hôtel du Lion, il y a en un musée très important, fondé en 1825, par un ancien combattant anglais de

1815, le Sergent-Major Cotton, auteur du livre « Une voix de Waterloo ». Mort en 1849, le sergent-major Edward Cotton du 7^e hussards voulut être enterré dans le verger d'Hougoumont à côté de son supérieur le général John Lucie Blackman, capitaine des Coldstream Guards. Pourquoi les a-t-on transférés ailleurs ?



Musée de l'Hôtel du Musée, 1905.

Le cabinet contenait, disait-on, la seule collection complète qui se trouvait à Waterloo. On y voyait des gravures, des portraits, des plans, des autographes, des reliques garanties authentiques, une paire d'éperons en argent de Napoléon (21) et surtout l'épée du général Alexandre Macdonald, qui l'abandonna sur le champ de bataille lorsqu'il fut blessé; il la reconnut lors d'une visite qu'il fit au Musée en 1846; le certificat du général était attaché à cette épée.

En 1912, on signala un vol important : la bouilloire de la batterie de cuisine de campagne timbrée de l'N et marquée du cachet « Voyages », une cuiller gravée « Tuileries », et d'autres objets que les étrangers auraient tant voulu acheter.

(21) On a douté de l'authenticité de la paire d'éperons de Napoléon qui donnait pour « astre à ses armées l'étoile de ses éperons... ». Beaucoup de musées montrent l'authentique et unique paire (certains en ont même plusieurs) portée le 18 juin 1815.

Le musée disparut pendant la guerre de 1914.

Quand Harnum visita le champ de bataille il acheta tout le stock de balles et de boulets pour son musée des curiosités de New York. Mais disait-on en 1894, chaque nuit les vieux renouvellent la charge légendaire sous une pluie de mitraille authentique...



Le gardien du monument du Lion de Waterloo : à gauche en 1958; ci-dessus en 1961.

Le gardien du monument du Lion de Waterloo vient d'être remplacé après quarante-trois ans de bons services. Il est revêtu d'un uniforme gris marengo... Il y a quelques années, cet uniforme était bleu marine et sur son képi il y avait deux petits lions avec l'inscription : « L'union fait la force ». C'est un gardien des domaines de l'Etat; il dépend du ministère des Travaux publics. Sur son képi, il y a le lion de l'Etat belge. M. Pierre Brusselman, après avoir travaillé au Cinquantenaire, comme il aurait pu être gardien avec le même service au Palais de Justice, a été envoyé à Waterloo. Il m'a raconté que les actes de vandalisme contre le Lion, c'est-à-dire le peindre en blanc ou en zèbre, ou l'affubler d'un mannequin de Napoléon etc., l'avaient beaucoup ennuyé. Pourtant, il n'avait aucun ennui à avoir parce qu'il n'était là de garde que le jour. Le temps a passé vite pour lui, car il a parlé avec beaucoup de visiteurs. On lui demandait si on peut

aller sur la balançoire pour rien. Il renseignait qu'il y a 226 marches pour monter au lion et un loustic lui a dit la phrase de Clemenceau (Le Tigre) : « Le plus beau moment de l'amour c'est quand on monte l'escalier, mais celui-ci est un peu haut ». Les petits enfants disent : « Au revoir, lion ».

Une société exploite le Musée de Cire. On rencontre à l'entrée, M^{me} Leboutte, dont la famille est très connue (un aide de camp de Léopold I, un gouverneur, un général de l'aviation) et dont l'arrière-grand-père était soldat à l'époque de Waterloo — grenadier il finit capitaine —. C'est une tenancière magnifique et les visiteurs ne regrettent pas leur argent.

Vous verrez la scène qui a coûté 1.000.000 de francs, la copie exacte de l'épée de Napoléon, Ney, Soult, Kellerman, Cambronne, Grouchy, etc., Wellington et Blücher.

Je critique certains détails, par exemple les pipes, mais ne soyons pas trop difficiles; on s'étonne de voir tous ces personnages si vivants... et puis, comme disait notre guide, Waterloo c'est un revers contre mille succès : vingt-cinq ans de conquête de la France, seule contre l'Europe; l'illustration du courage malheureux des Français.

L'ancien patron du « Café-Restaurant des Touristes », anciennement « Hôtel-Restaurant au Repos du Lion », était surnommé Moustache.

M. Vanderveeten, le patron actuel, très intéressant à écouter, connaît bien l'histoire et il a transformé son établissement en magasin de souvenirs où vous pouvez même acheter des disques rappelant les airs que l'on joua le jour de la bataille. Les écouter sur place crée une ambiance adéquate.

C'est dans cette maison qu'à l'occasion de l'Expo 58, il y eut une importante exposition de documents de l'époque 1815 dont beaucoup étaient pour la première fois sur le champ de bataille. Elle fut, hélas, trop peu visitée, les touristes dépensant trop d'argent à l'Expo, n'arrivaient pas jusqu'à la Place du Lion.

* * *

Il y eut souvent des disputes entre les divers exploitants, au pied de la butte.

J'ai vu, un jour, un calicot sur lequel un de ceux-ci — voulant rire au dépens de son vis-à-vis qui louait des ânes pour la promenade des enfants — avait écrit : « L'âne est en face ». Je vous laisse à penser la tête que faisait le touriste qui se rendait au lion.

* * *

Un jour le personnel d'un établissement se transforma devant nous en une formation de Napoléon : une vingtaine de militaires, grands, petits, gros, maigres, jeunes et vieux, qui firent un petit tour de la place. Peu après, comme si de rien n'était — après nous avoir abandonnés — ils étaient là de nouveau pour nous servir après démobilisation.

Un endroit bien accueillant est le « Bivouac de l'Empereur » ou la « Taverne des Braves ».

Napoléon n'est jamais allé jusque-là. Les restaurants ne vous rappellent pas que les soldats de l'Empereur ont souffert de la faim.

Voyons le menu :

Toast Empereur
Potage Impératrice
Toast Bivouac
Saumon à la Parisienne
Bouchée Joséphine
Sole Impériale
Œuf à la Russe
Côte de porc Chasseur
Poularde Marengo
Pommes Bataille
Petits pois à la Française
Crêpes de l'Empereur

Avec cela, vous pouvez boire un Ste-Hélène et les vins spéciaux des Ets Vaincre dans ce lieu « de fierté nationale ». Et il n'y a pas lieu de craindre le coup de fusil.

Les garçons marchent au pas. Ils sont habillés de bleu et portent le mouchoir rouge. Nous sommes sur le territoire de Braine-l'Alleud, où se trouvait une fabrique de sarraus.

Le nom de Brassine est bien connu. Pierre Brassine, capitaine-adjutant de place en Belgique, né à Watermael-Boitsfort en 1786, décédé en 1865. (Il fut le père du général et ministre de la Guerre belge.) Adjudant sous-officier d'infanterie pendant la campagne de Waterloo dans l'armée française, démobilisé en décembre 1815.

C'est un nom de famille fort répandu dans la région. Le tenancier de l'auberge de l'ancienne abbaye d'Aywiers et le garde-champêtre de Plancenoit portent ce nom. Parfois cela ne s'écrit pas de la même façon et ils ne sont pas parents.

On connaît l'avenue Brassine, avec ses vieux pavés appelés « tête de Napoléon », à la limite de la forêt et qui va de la chaussée de Waterloo à la chaussée de Tervueren.

Henri Brassine fut propriétaire vers 1900 de la maison « A la vue générale du champ de bataille, café-restaurant du chemin creux « Près des Pyramides Au Lion », près de l'emplacement de l'orme de Wellington.

Norbert Brassine, l'aubergiste, a changé quelque peu ses initiales pour avoir celles de Napoléon Bonaparte. Son grand-père a travaillé à cet emplacement au fourneau de l'Historique Hôtel du Musée durant quarante ans.

Au sujet de sa maison où il a reçu différentes personnalités il écrit :

« Erigée sur un fond de sable à l'endroit de la fameuse redoute du chemin creux d'Ohain, à l'emplacement des cuisines, elle dépend de l'Historique Hôtel du Musée, qui fut bâti par le sergent-major Cotton, survivant des sanglantes journées de juin 1815.

» Construite presque en totalité avec des anciens matériaux provenant du champ de bataille de Waterloo, tels que ceux de la maison Gertrude et du Charron de Mont-Saint-Jean, des restes de vestiges du château d'Hougoumont, ainsi que d'autres provenant de vieilles maisons du village de Plancenoit où eurent lieu de si terribles combats corps-à-corps et de maisons en maisons entre la Jeune Garde de Lobau et les Prussiens.

» Les briques espagnoles qui la composent sont du XIV^e (?) siècle ? Tous les moellons sont de vieilles fermes, Certains proviennent encore du mur qui abrita les soldats du 1^{er} Chasseurs à cheval de Napoléon, lorsque ceux-ci montèrent la garde dans les vergers de la ferme du Caillou, dernier Quartier impérial, dans la nuit du 17 au 18 juin 1815.

» Les pavés rouges de l'entrée sont des pierres retirées et gardées précieusement; elles reliaient la route de Bruxelles à la porte principale de la ferme du Caillou. C'est donc sur ces pavés que passèrent l'Empereur et son Etat-Major.

» Le sable qui servit pour la construction provient uniquement des sablières de Catamoreau et des chemins du champ de bataille.

» Les souvenirs authentiques qui s'y trouvent réunis proviennent, eux, d'achats effectués par moi-même, tel que l'original du monument français de Jérôme. Certains recueillis dans le temps passé par les habitants des villages environnants, lors de transformations ou de labours qu'ils effectuèrent et qu'ils confièrent à l'historien Lucien Laudy, ainsi que d'autres trouvés par mon père, l'éternel ermite du champ de bataille. D'autres encore rame-

nés par moi-même de Corse, de la maison natale de l'Empereur, ou des endroits où il vécut ou passa, ainsi que de nombreuses choses qu'il rédigea, lettres, livres et ordres signés par lui. En un mot, chaque pierre, chaque brique, a son histoire.

(Chemin Creux d'Ohain, Plateau de Mont-Saint-Jean, le 5 mai 1953, à 6 heures moins 10 du soir.) »

Le patron peut vous montrer la corde du puits de la ferme de la Haie-Sainte et le portrait de la fermière de la « Belle Alliance » qui, née en 1803, est morte à Plancenoit en 1890; l'aigle



Carte postale vendue à Waterloo.

de Marbo, secrétaire de Napoléon; des boulets creux; l'original du grognard de Donil, des armes provenant du champ de bataille, des signatures de Napoléon, une statue de Jeanne d'Arc. On peut vous éclairer aux bougies comme à l'époque où l'électricité n'existait pas. Le café Cambronne se trouve à côté.

On lit dans « France-Soir » du 27 septembre 1960 à l'occasion de l'inauguration en grande pompe, à Waterloo, d'un musée ultra-moderne : le « Napo-Rama » :

« Pendant l'inauguration, M. Brassine a failli connaître son propre Waterloo. En effet, au moment précis où les personnalités avaient admiré les visions de l'Empereur à Sainte-Hélène, toute la minuterie a sauté. En voulant rétablir la situation, le directeur du Napo-Rama a reçu sur le front un tableau représentant la bataille et s'est entaillé le cuir chevelu. 145 ans après, le sang a de nouveau coulé à Waterloo. »



NURNBERG bel C. Riedel.

Quelques jours après le Napo-Rama fut supprimé, mais bientôt rétabli.

On avait projeté une avenue du Lion de Waterloo au centre de Braine-l'Alleud. Pendant la guerre de 1914-18, un gardien du lion, M. Bilande, successeur de M. Martin, dut construire sa grange en retrait de la route. Cette grange allait devenir après

la guerre le café-restaurant « A la Paix » où s'arrêtent les cars pour admirer l'image des hotteresse liégeoises qui ont contribué, hotte par hotte, pendant quatre ans, à la construction de la butte, et pour regarder une autre reproduction iconographique, celle du carrosse de Napoléon I. C'est une fausse image de la voiture de Napoléon qui fut prise le soir de la bataille. Au Musée de l'Armée, on montre la photo de la berline de Napoléon capturée par les Prussiens près de Genappe et qui fut détruite lors de l'incendie du musée Tussaud en 1925. C'était ce qu'on peut appeler la véritable voiture de Napoléon.

W. Aerts écrit que c'était « La Dormeuse », grande berline à caisse bleue et à roues peintes en rouge, construite à Paris, qui avait déjà échappé aux Russes en 1812 et ramenée de l'île d'Elbe. On pouvait y travailler, y manger et y dormir. A la bataille de Waterloo, les équipages de l'Empereur comprenait une douzaine de voitures que Napoléon avait rassemblées au Caillou. Il y avait aussi le landau qui renfermait un musée et un trésor, la berline du portefeuille où le baron Fain gardait des papiers importants, le fourgon du service topographique avec des cartes, et le trésor particulier de l'Empereur qu'on appelait le « fourgon d'or », puis la cuisine, etc...

Les Prussiens tuèrent deux chevaux et le postillon de « La Dormeuse », et le cocher Jean Hornn, Hollandais d'origine, reçut une dizaine de blessures. Un officier anglais le transporta à Bruxelles où il fut amputé d'un bras. En 1816, il fut invité à Londres. Il alla reconnaître la voiture devant le Lord Maire. La voiture représente en résumé le butin des Alliés.

On a prétendu que le carrosse de voyage de Napoléon avait été construit à Bruxelles où on en a fait de fameux, mais on n'a jamais pu le prouver. Comme je l'ai dit, « La Dormeuse » était de fabrication française. Les panneaux, écrivit un Français qui l'a vue exposée à Londres, sont à l'épreuve des balles. Pourquoi, disait-il, ne pas l'exposer à la Tour de Londres, c'est là que l'on voulut enfermer Napoléon. La voiture fut abandonnée par Napoléon pleine d'objets importants que nous étudierons. « La Dormeuse » capturée par les Prussiens, fut offerte au Prince régent pour 3.000 guinées (environ 450.000 F actuels) par l'officier prussien qui l'avait capturée.

Georges IV la revendit peu de temps après pour une somme inférieure, 2.500 livres (environ 365.000 F.B. actuels). Après la vente, elle fut exposée à Piccadilly; moyennant 1 shilling (7 FB), on entra par une portière et on sortait par l'autre. Pour s'y

asseoir quelques secondes, il fallait payer 1 couronne (35 FB). Lord Byron vint la voir à Londres et en voulut une pareille. Il y eut presque un million de visiteurs.

La Gazette des Pays-Bas du 30 juillet 1815 disait que les journaux anglais avaient écrit :

« Lorsque le carrosse de Buonaparte arriva à Bruxelles, la foule se porta à sa rencontre avec de grandes acclamations, croyant que le vainqueur y était. Lorsqu'on apprit la vérité, un carrossier s'approcha et offrit de découvrir une cachette qui devait contenir quelque chose d'un grand prix. En effet, il ouvrit une caisse qui était dans le fond de la voiture, et dans laquelle se trouvait une somme considérable en or. »



Vue prise du Lion avant la construction du Panorama.

Dans « L'Oracle » de 1816, on pouvait lire dans les annonces :

« Mercredi prochain, 17 avril, on vendra publiquement, au plus offrant et au comptant, sur le grand marché de cette ville (Bruxelles) une belle voiture de voyage, prise sur le champ de bataille, et qui appartenait à Bonaparte. »

Les quatre chevaux de la voiture furent vendus à Londres en 1818 et la voiture fut achetée par le musée Tussaud.

Une voiture du convoi impérial fut offerte à Blücher qui aimait se promener dedans. On le vit dans une voiture de Napoléon quelque temps après la bataille.

Une voiture de Napoléon, cachée pendant la débâcle près de Charleroi, achetée par un Bruxellois, attendait près de la frontière en 1840 le résultat de la tentative bonapartiste à Boulogne. Après la déconfiture du prince Louis et de ses adhérents la voiture retourna à Bruxelles où elle fut vendue à des Anglais.

(« Le moniteur belge », 1841.)

Près de la route du Lion, à Waterloo, on a montré récemment une voiture comme étant la berline de Napoléon, capturée en 1815...

Pour élargir le goulot de la route aux abords du Lion de Waterloo, on a coupé, il n'y a pas longtemps, dans le bâtiment de l'ancien musée Cotton. Ce musée avait donné naissance à l'Hôtel du Musée, il fut tenu par Mme Vve Brownes, qui était Belge de naissance et parente du major Cotton.

Il y avait là l'English Bar, de la brasserie Allsopp's.

Route du Lion, est mort, il y a 10 ans, le vieux guide Pierre Vanenberg, dit Binbinche, qui avait son petit café à côté de la « Laiterie du Lion ».

Sur la route de Nivelles, entre Mont-Saint-Jean et Mon plaisir — sur une distance de 3.500 m — il n'y avait pas une seule habitation en 1815. Pourtant aux environs du 18 juin il y eut encombrement... Après la bataille un fermier s'enfonça avec son tombereau et ses deux chevaux dans un ancien trou... d'une carrière de marne qui se trouvait sur les terrains de la ferme d'Hougoumont.

Ces derniers temps on a vu beaucoup de Congolais près du Lion de Waterloo. Certains ont même pris pension route du Lion. Un jour ils se sont étonnés devant des drapeaux que l'on avait mis en leur honneur : un établissement avait mis à l'envers le drapeau du Karanga, blanc-rouge-vert !...

Dans les deux camps il y eut très peu d'Africains en 1815. Wellington avait refusé des Martiniquais dans son armée.

Constant Van der Elst a raconté que le 19 juin 1815 l'état-major de l'armée alliée était installé dans l'Hôtel du comte d'Ar-

conati, place Royale, à Bruxelles, et qu'un nègre, trompette des dragons de la Reine, y porta 2 aigles enlevées aux Français.

Mon ami Louis Yoka, président des Congolais de Belgique, trouve que le Lion présente magnifiquement le lieu historique et qu'il faut visiter ensuite le Panorama qui nous montre comment les peuples les plus civilisés se sont si bien battus en 1815...

Dans le prochain article nous parlerons du Lion et du Panorama de Waterloo.

(A suivre.)

Jean Copin.



BIBLIOGRAPHIE

REVUES BELGES

CAHIERS BRUXELLOIS

Revue trimestrielle d'histoire urbaine.

N° 1, janvier-mars 1961.

« Le domaine et l'exploitation du prieuré de Sept-Fontaines au XV^e siècle » par *Mme Kurgan van Henteuryk*. Situé dans une avancée de la forêt de Soignes, le domaine de Sept-Fontaines comportant couvent, fermes, moulins, bois, vastes terres et cultures peut être considéré comme une exploitation modèle au moyen âge.

« Une lettre de Cécile Quetelet relative à la révolution belge de 1830 » par *Liliane Wellens-De Donder*. Bien qu'écrite un mois après les événements qu'elle relate, la lettre de Cécile Quetelet donne quelques aperçus extrêmement intéressants sur les débuts de la révolution. Malgré la tension politique qui régnait à ce moment entre les Pays-Bas et la Belgique, personne ne prévoyait la révolution du moins à une date rapprochée. L'émeute du 25 août 1830 ne dure que deux jours et l'ordre est rétabli par la bourgeoisie. Quelques jours plus tard des combats ont lieu à Bruxelles et des troubles éclatent à Alost. C'est alors que Gand voit arriver un grand nombre de familles bruxelloises et de fonctionnaires hollandais. Mais la révolte y éclate aussi dès que se déroulent à Bruxelles les « journées de septembre ».

« Chronique d'histoire urbaine » par *Pb. Godding*. Revue des arti-

cles intéressant l'histoire urbaine parus dans les revues belges de 1958 à 1960.

L'INTERMÉDIAIRE DES GÉNÉALOGISTES

N° 94, 1961.

« La noblesse et l'héraldique espagnoles » par *Marecta Gaya y Delrue*; « Généalogie de la famille van den Eechoute ou van den Fechaute puis d'Echaute » par *L. A. Bouly de Lesdain*; « Les Baronheyd, histoire d'une famille liégeoise en Franche-Comté » par le *Général de Alesmay*; « Table générale des généalogies contenues dans les 27 volumes du Nobiliaire universel de France »; « Addenda et Corrigenda. Généalogie de la famille d'André Vésale » et communications diverses relatives aux réunions de familles.

COMMUNICATIONS DU CERCLE HISTORIQUE ET FOLKLORIQUE DE LOUVAIN ET AGGLOMERATION

N° 1, 1961.

« La consommation du vin et du tabac à Louvain sous le règne de Marie Thérèse » (1740-1780); « Le coût de la vie à Louvain à la fin de l'Ancien Régime » (1770-1789); « Quelques exilés anglais célèbres dont la sculpture se trouve en la collégiale St-Pierre » et « La Dyle, frontière entre le mosan roman et roman scaldien » par *J. Hal-*

fants. Les écoles scaldienne et mosane se différencient au premier coup d'œil par l'emplacement de la tour. Les églises scaldiennes ont leur tour érigée entre le chœur et la nef et l'entrée se trouve généralement dans la façade occidentale. Par contre, les églises mosanes ont leur tour comme façade occidentale. Dans les grands édifices, cette tour (parfois jumelle) émerge d'un massif à plusieurs étages appelée « westbau ». Cette tour est dépourvue d'entrée. Tandis que l'école scaldienne subit principalement l'influence du Nord de la France et de la Normandie, l'école mosane, partant d'un fond carolingien, s'inspire toujours davantage du roman rhénan.

LA REVUE NATIONALE

Juillet-août 1961.

Mensuel indépendant de littérature et d'histoire.

« Une date importante de l'histoire de tous les temps » par R. Delange. Le 14 juillet 1789 : prise de la Bastille. C'est chez l'historien anglais Carlyle que cet événement a été célébré avec le plus lyrique enthousiasme.

« Allons enfants de la patrie... » par Emile Poumon. La prison d'Etat ressemblait au château de Vilvorde. Voltaire y entra lorsqu'il venait de séjourner au Pays-Bas. Les Belges étaient nombreux à Paris en 1789. Beaucoup étaient favorables aux idées nouvelles et certains participèrent même activement à la révolution. Taskin, le célèbre facteur de pianos, chef du clan révolutionnaire. Liégeois de Paris est passé par la Bastille. Pierre-François Robert, un autre wallon originaire de la région de Dinant, était membre du Club des Cordeliers. C'est lui qui rédigea la pétition réclamant la mort de Louis XVI.

« Le 14 juillet et les fêtes de la révolution » par Jean Gallotti. Chaque année, le 14 juillet, la France célèbre sa fête nationale. Il n'en a pas été ainsi dès 1789. Le choix de cette date avec la signification qui y est attachée ne remonte qu'à 1879 lorsque, après neuf années d'un régime incertain, sous la présidence de Thiers puis de MacMahon, la III^e République fut solidairement établie. Il s'agissait alors de réhabiliter l'esprit de la Révolution dont la prise de la Bastille avait marqué le début.

WAVRIENSIA

Bulletin du cercle historique et archéologique de Wavre et de sa région.

N^o 2, 1961.

« Les curés d'Orbais » par Emile Brouette. L'autel d'Orbais a été donné en 1173 à l'abbaye de Bonne-Espérance. Les titulaires de ce bénéfice paroissial furent tous jusqu'en 1818 des religieux norbertins.

« Inventaire des registres paroissiaux du canton de Jodoigne » par Léopold Kumps.

« L'emblème de Wavre » par R. Durlot. L'emblème de Wavre est très ancien. On le trouve pour la première fois en 1218 dans un des documents armoirés les plus anciens qu'on connaisse. On est donc en droit de le faire remonter bien plus haut que les Croisades, c'est-à-dire aux origines mêmes de notre héraldique.

« Un Wavrien à la cour de Jeanne la Folle » par J. Martin. Jeanne la Folle, épouse de Philippe le Beau, mère de Charles-Quint, s'était retirée en Espagne après la mort de son mari. Elle avait parmi sa domesticité un vieux serviteur nommé Bertrand en qui elle avait toute confiance. Ce Bertrand était natif de Wavre Notre-Dame.

N^o 3, 1961.

« La maison, chapelle et hôpital de Sainte-Elisabeth à Wavre » par J. Martin. L'hôpital Sainte-Elisabeth fut édifié à l'emplacement occupé actuellement par l'école communale des filles. Ce lieu était appelé en 1336 « de la Pewue ».

« Mariage à la Bacquelaine en 1617 » par Willy Brinck.

TAAL EN TONGVAL

N^o 1, mars 1961.

Bulletin des centrales pour l'étude du dialecte de Gand, Louvain et Amsterdam.

In Memoriam Albert Carnoy; l'enregistrement sonore au service de l'étude de la langue; études diverses sur les dialectes brabançons.

VOLKSKUNDE

Bulletin trimestriel pour l'étude de la vie populaire.

N^o 2, 1961.

Répertoire des chansons populaires diffusées sur feuilles « volantes » par H. Stalpaert. Les premières chansons diffusées de cette façon datent du XVII^e siècle. Les feuillets numérotés datent des années 1715-1766 époque où l'on en trouve à Anvers, Ypres et Gand.

Bibliographie complète relative aux musiciens et chanteurs de rue. Répertoire des chansons dites de rue diffusées à Anvers, Gand et Ypres.

DE LIEGOUW

Bulletin des cercles d'études folkloriques et historiques de Courtrai et de la Flandre Occidentale.

N^o 1, 1961.

In memoriam Dr Jan Soete; bio-

bibliographie de Th. Sevens; la famille J. Goethals-Vercrucysse de Courtrai; les calendriers courtraisiens.

ANNALEN VAN HET LAND VAN WAAS

N^o 64, 1960.

Le Pays de Waas dans la lutte pour l'indépendance; la corporation des bateliers de Doel; la chapelle de Notre-Dame dite ten Bosche tot Nieuwkercken.

N^o 64, 2^e partie, 1961.

Liste des notables à Lokeren (1651); un nouveau musée à Saint-Nicolas-Waes; le pays de Waes dans la lutte pour l'indépendance (suite 1830-32); Mercator vue par la presse soviétique; communications.

DRIEKONINGENAVOND

Guide pratique pour l'organisation de la fête des Rois en famille et en société, réalisé par M. Guido Albrecht (n^o 58, Van Schoonhovenstraat, à Anvers). Outre des notices historiques et folkloriques, ce sympathique ouvrage comporte mille et un renseignements au sujet des jeux, chants, coutumes diverses se rapportant à la fête des Rois.

LE VIEUX-LIEGE

Publication bimestrielle de la société royale « Le Vieux-Liège ».

N^o 5, juillet-septembre 1961.

Bulletin trimestriel édité par la société royale « Le Vieux-Liège ».

A propos d'un centenaire : le Père Lacordaire à Liège, par Guillaume Dallemagne; Hirade et Churraude, ou le petit feu de carême en wallonie orientale, par Roger Pignon. Une version heshigonne de la chanson « Le Pont Cassé », par Roger Thisse-Deroutte. Un liégeois

à Bonn vers 1780, par R. Forgeur. La ferme St-Laurent à Glons.

N° 6, septembre-octobre 1961.

Leçon d'une journée en Fagne; les enseignes du vieux Liège; bornes historiques; communications diverses et vie du cercle.

ASCANIA

Revue trimestrielle d'Asse et ses habitants, éditée par le cercle « Ascania ».

Jeux de kermesse (1860), par Flor De Smedt. Les propriétaires successifs de la maison Stas, par Marcel De Clippelle. Parodies populaires sur les prières et le catéchisme, par Luc Ebrard. Insignes de façades et emblèmes de familles, par Eugène Van Den Broeck.

COMMUNICATIONS DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE DE MALINES

1960.

Les curés de Putte sous l'Ancien Régime; Le Papier des comptes communaux de Malines datant du moyen âge; Doyens et jurés des corporations malinoises; Six statuettes polychromées de l'hôpital Notre-Dame à Malines; Le testament de donia Maria de Cardenas, princesse de Chimay; La fabrication des chaises à Malines; Notes bibliographiques; Les disputes entre Diest et Malines au sujet de l'élevage et le commerce de chevaux.

LES DIALECTES BELGO-ROMANS

Revue trimestrielle publiée par « Les Amis de nos dialectes » et le « Centre interuniversitaire de dialectologie wallonne. »
N° 3-4 juillet-décembre 1960

Le nom de personne Meanten (La Gleize XVI^e siècle), par L. Remacle; « Boneche », forme de Boneffe, par J. Herbillon; Philologie wallonne, par E. Legros et J. Herbillon.

VOLKSKUNDE

Revue trimestrielle pour l'étude de la vie populaire.

N° 3, 1961.

Les principes de l'étude sur la vie de A. Bach; répertoire des chansons populaire (3^e édition de l'ouvrage populaires; bibliographie, etc...

LA VIE WALLONNE

Revue trimestrielle illustrée, Tome XXXV, 2^e trimestre, 1961.

Les recherches du folklore wallon, par Elisée Legros.

Le premier qui, en Belgique, attira l'attention sur le folklore en tant que tel et sous ce nom, c'est l'historien liégeois d'origine arlonnaise Godefroid Kurth, qui fut aussi le premier à prononcer chez nous le nom de toponymie. Des tentatives d'organisation ont été faites par Auguste Gittée, Eugène Monseur, Oscar Colson, Paul Marchot, Théodule Delogne et Maurice Remouchamps.

Tome XXXV, 3^e trimestre 1961.

Devinettes sur les cloches de Wallonie, par J. Herbillon. La réfection des orgues de l'abbaye du Neufmoustier en 1742, par Raoul Van der Made.

La Geste du comte Basin de Huy, par Fernand Discry.

La Geste de Basin, comte de Huy n'est en vérité qu'un fragment du long poème de plus de 40.000 vers composé dans la seconde moitié du XIV^e siècle par l'écrivain liégeois, poète et chroniqueur Jean des Preis

d'Outremeuse. C'est un personnage épique dont toute la carrière comtale se déroule dans une suite d'événements inventés ou déformés selon les anciens procédés des auteurs des vieilles épopées pour répondre au goût d'un public populaire passionné d'aventures sanglantes et compliquées où les trahisons, rébellions et autres méfaits féodaux arrivent toujours à une juste expiation.

LE VIEUX LIEGE

Bulletin de la société royale de vigilance et d'action pour la sauvegarde et la restauration des édifices anciens, d'études et de vulgarisation de l'archéologie, de l'histoire et de la dialectologie au pays mosan.

N° 132-133, janvier-juin 1961.

Laurent delle Rumée, condottiere liégeois (1580-1613), par Pierre Hanquet.

Colonel liégeois, il resta fidèle jusqu'au bout à l'archiduc Léopold d'Autriche. Personnage coloré de chef de bande et d'authentique condottiere, il a laissé sur les rives du Danube un souvenir assez semblable à celui que laissa dans la banlieue liégeoise le passage de Jean de Weert et de ses Croates. Ses activités politiques et militaires ont fait l'objet de nombreuses études d'historiens allemands.

La coutume de la Tchèr-néye en Wallonie, par Roger Pinon.

La tchèr-néye est une coutume de carnaval limitée à une région comprise en gros entre la Meuse et la frontière linguistique et limitée à l'ouest par une ligne qui descend de Nivelles à Namur. La tchèr-néye se faisait jadis les dimanches et mardis gras. Presque partout, c'étaient des enfants : à Nodehais,

à Neerheybissom, Grand-Rosière-Hottomont, Aische-en-Refail, Andenne, Mozet, Goesnes, Otrange, Hannut, Ampsin, Amay. C'étaient parfois des jeunes gens comme à Grand-Rosière-Hottomont. Ailleurs c'étaient les pauvres qui quittaient la « charbonnée », notamment à Nivelles, Oprebais, Thorembeis et Meux.

La bailliage d'Avroy, par Robert Hankart. Un nouveau traité sur les noms de famille belges (suite : Go).

LE THYRSE

N° 6, 1 juin 1961.

Revue d'art et de littérature comportant poèmes et nouvelles d'auteurs belges et français, critiques, chroniques consacrées à la musique, les spectacles, les arts plastiques et les chansons.

Lettres inédites de Félicien Rops à Ernest Scaron.

Pierre Lebrun et la révolution brabançonne, par Bernadette Vanderschueren.

Il était rédacteur du « Journal Général de l'Europe », nourri des doctrines de Voltaire, Quesnay, Montesquieu, Rousseau. Son journal peut être considéré comme l'organe officiel des patriotes liégeois et des patriotes belges, toujours sympathisant et approbateur de toutes les actions des révolutionnaires français.

Hommage à Scauftaire, par Alexis Curvers. Lettres françaises, par Marie Delcourt.

MENS EN TAAK

Revue socialiste de la vie culturelle, n° 3, 1961.

Education populaire et politique, par Paul Deserranno. Une caracté-

risque particulière à la Belgique. Par leurs diverses associations culturelles, les partis politiques belges ont pris une part active dans l'expansion culturelle de notre peuple.

La poésie, enfant pauvre de l'art, par Léo Proot. Diverses rubriques consacrées à la danse, le cinéma, la poésie et l'éducation populaire dans l'armée.

PERIODIEK

Revue mensuelle du « Vlaams Geneesheren Verbond ».

N° 3, mars 1961.

Les activités du comité d'action flamand en faveur de la santé publique. Gabrielle d'Estrées, une figure culturelle du XVI^e siècle. Saint-Ursmarus à Hekelgen.

N° 4, avril 1961.

A la frontière de la psychiatrie, magiciens ou meurtriers. Nouvelles professionnelles de l'étranger. Bibliographie.

OOSTVLAAMSCHE ZANTEN

Revue de l'association des folkloristes et du service des recherches folkloriques de la Flandre-Orientale.

N° 3, mai-juin 1961.

Légendes et réalité; bibliographie folklorique; soirées et chansons du mois de mai; légendes au pays de la Lys et de l'Escaut; communications diverses.

REPertoire DES OOSTVLAAMSE ZANTEN

Année 1951-1960, n° 2.

Aperçu complet de toutes les publications relatives à l'histoire et le folklore de la Flandre Orientale.

LA REVUE NATIONALE

Mensuel littéraire et historique
N° 331, mai 1961.

Enquête auprès des écrivains belges d'origine wallonne. Message de Jean-Louis Vanham, poète infirme. Lettres inédites de Félicien Rops et de Victor Hallaux. Robert Vivier, l'enchanteur distrait. David Livingstone. Notre langue et le Congo. Juste Lipse et Montaigne se rejoignent.

N° 332, juin 1961.

Le disque, auxiliaire du professeur. Jeunes poètes de chez nous.

Perrons et piloris, par Emile Poupon.

Le perron, quoi qu'on pense généralement, n'est pas propre à la Wallonie. On en trouve aussi en Flandre. Tongres et Saint-Trond, anciennes villes de la Principauté, ont conservé le leur. Celui de Tongres fut déplacé en 1866 pour faire place à la statue d'Ambiorix mais on l'a remonté dans la cour du musée communal. L'accession de « bonne ville » se concrétisait par l'érection d'un perron. Ce fut le cas à Theux, Spa et Verviers. On a souvent rapproché perrons et piloris. Bien qu'il s'agisse de deux constructions assez différentes. Le perron est le support où le juge notifiait les sentences du tribunal et le pilori est l'endroit où l'on plaçait le coupable pour l'exposition et le supplice. Les piloris se retrouvent d'ailleurs dans toute l'Europe. Le plus beau pilori est certainement celui de Braine-le-Château.

La bataille de Plancenoit, par Robert Merget.

C'est là qu'eut lieu le dernier sursaut de la grande armée. Si l'armée française y a été vaincue, sa résistance qui n'a pas été chantée par Victor Hugo restera cependant l'un des plus beaux exploits défensifs de tous les temps.

COMMUNICATIONS DE LA VERENIGING VOOR NAAMKUNDE

Bulletin trimestriel, n° 1-2, 1961.

Détails sur les écrivains de l'antiquité et leurs ouvrages consacrés à l'époque Franque. Le nom de Joseph au moyen âge. Noms de famille et de communes du XIV^e siècle.

REVUES ÉTRANGÈRES

RADOSTNA ZEMĚ

Revue éditée par l'académie de folklore et d'histoire locale de Tchécoslovaquie.

N° 2, 1961.

Vieilles chansons populaires; traditions populaires dans le travail du bois; études et communications diverses.

CESKY LID

Bulletin de l'académie de folklore et d'histoire de Moravie.

N° 3, 1961.

Etudes et communications relatives aux danses populaires, le travail de la terre et l'artisanat.

BERNER ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND HEIMATKUNDE

Revue éditée par les Archives de l'Etat des cantons de Bern.

N° 1, 1961.

La personnalité d'Albrecht von Haller; notes de Lavater sur un voyage dans la région de Bern; la jeunesse de Karl Ludwig von Haller (1768-1792).

OSTERREICHISCHE ZEITSCHRIFT FÜR VOLKSKUNDE

N° 2, 1961.

Revue éditée par le « Verein für Volkskunde in Wien ».

La médecine populaire; imagerie religieuse; coutumes particulières des montagnards; communications archéologiques, historiques et folkloriques.

DE MAASGOUW

Revue éditée par l'association limbourgeoise d'histoire et d'archéologie.

N° 3, 1961.

Tribunaux supérieurs dans le duché de Limbourg et les pays d'outre-Meuse; d'Artagnan tué devant Maestricht en 1673; Johan, Philippe Eugène, Seigneur de Stein (comte de Merode et marquis de Westerlo), né à Bruxelles en 1674 et décédé à Merode-lez-Duren en 1732).

N° 4, 1961.

Notes historiques fort pittoresques sur les voies d'eau reliant le pays de Liège à Maestricht.

ARCHIVOS VENEZOLANOS DE FOLKLORE

N° 6, 1959/60.

Rapport édité par l'institut d'anthropologie et d'histoire du Venezuela.

Le folklore du café et de la région de El Hatillo; la vie rurale en Paraguana et en Margarita; coutumes populaires; musique et chant populaire; communications diverses.

N° 4, 1961.

Ouvrage édité par l'Académie
des sciences de Bulgarie.

Costumes folkloriques; travaux
manuels et broderies; l'évolution de
la bâtisse; littérature populaire;
chants et cantiques; l'infiltration
ethnique et l'établissement des Bul-
gares à Vidin vers la fin du XVII^e
siècle.

ARS UNA

N° 14, mensuel, mai 1961.

Moniteur de toutes les associa-
tions culturelles qui ne disposent
pas de publications.

La vie littéraire en Belgique. Le
cercle littéraire français de Wallo-
nie. Communications.



N° 2, mars-avril 1961.

Revue bi-mensuelle de l'associa-
tion pour recherches historiques
folkloriques et archéologiques de
's Hertogenbosch (Holl.).

« Quelques aspects de l'émigra-
tion germanique », par *Jan de
Vries*; « La terminologie paysan-
ne », par le *Dr J. Goosens*; « Les
saints populaires dans la vallée de
Sainte-Catherine à Oosterhout »;
nouvelles diverses.

N° 3, mai-juin 1961.

« Quelques trouvailles récentes
dans le domaine des ustensiles de
travail de la région de Helmond »,
par *G. Elzinga*; « Nos champs de
culture », par *A. D. Kakebeke*;
« Quelques bizareries dans la dévo-
tion populaire », par *W. Knippen-
berg*.

NOTES ET TROUVAILLES...

NOUVEAU BATIMENT DE STYLE CLASSIQUE RUE DE LA REGENCE

Bruxelles se modernise de jour
en jour. Contrastant avec les im-
meubles-tours que l'on envisage
d'ériger un peu partout, la « Mai-
son Nationale des Travailleurs In-
dépendants et de l'Artisanat », asso-
ciation neutre, qui a pour objectif
« la sauvegarde du patrimoine de
culture et d'humanisme, créé par les
travailleurs indépendants et artisans
à travers les siècles », va édifier rue
de la Régence, dans le voisinage
immédiat de l'église du Sablon et
du petit parc désigné comme Petit
Sablon, de même que du Palais
d'Egmont, un vaste immeuble de
style classique, comportant au rez-
de-chaussée un trottoir couvert à
arcades. Outre des salles d'exposi-
tion pour articles d'artisanat, des
galeries d'exposition d'art, une salle
de conférence et une bibliothèque,
ce nouveau « centre culturel » com-
portera encore des ateliers de bri-
colage, peinture, dessin, céramique
et de tissage.

TRICENTENAIRE DU « VIEUX-MARCHÉ »

Bruxelles fêtera au début de l'été
de l'année prochaine le tricente-
naire du « aeve met ». Les com-
merçants, marchands et échoppiers
du vieux marché, préparent d'ores
et déjà plusieurs manifestations
folkloriques, pour commémorer
comme il se doit, le 300^e anniver-
saire de ce très pittoresque marché
populaire, qui se tient depuis 75 ans
à la place du Jeu de Balle. L'« aeve
met », comme on le sait, se tenait
autrefois à la place Anneessens.

UN VIEUX COIN DE HAL VA DISPARAITRE

Imitant les Bruxellois, les Hal-
lois vont voûter et combler l'his-
torique Senne. C'est ainsi que pour
des raisons de salubrité publique et
pour éviter à l'avenir la misère des
inondations qui ravagent certains
quartiers de la cité brabançonne de-
puis des temps immémoriaux, l'un
des coins les plus charmants de
l'endroit va complètement changer
de physionomie. Plus de 30.000 mè-
tres cubes de terre et de sable se-
ront utilisés pour combler la rivière.
Ce travail dont le coût s'élève à
environ 9 millions permettra d'ur-
baniser tout un quartier.

Il est d'ailleurs regrettable que
l'administration communale n'ait
pas jugé nécessaire de suivre les
conseils de M. Martiny, architecte-
urbaniste et directeur du service
technique de la province du Bra-
bant. Cet éminent archéologue et
historien avait proposé, il y a plu-
sieurs mois, de sauvegarder quel-
ques documents uniques de l'endroit
et notamment une digue-quai, té-
moin de l'architecture militaire du
moyen âge.

LE CIRQUE BELGE EN DEUIL

A Vilvorde vient de mourir
M. Pierre Semay, âgé de 96 ans,
doyen des directeurs de cirque de
Belgique et d'Europe, sinon du
monde. En 1959, alors qu'il était
âgé de 94 ans, il apparaissait en-
core dans la parade finale du Cir-
que De Rycke-Semay que dirige sa
fille Christiane avec son mari
M. Auguste De Rycke.

M. Semay naquit à Gand le 1 no-
vembre 1865. Il partit dès 1888 en

voyage avec son cirque, qui devint par après, la plus solide entreprise belge du genre. En dépit de l'évolution du temps et des formules de spectacle, Pierre Semay resta fidèle à la meilleure tradition du cirque classique. Avec lui disparaît une figure typique et pittoresque du monde du cirque.

(*Het Laatste Nieuws.*)

UN « MARIAGE SOUS LA POTENCE » A LA VIEILLE-HALLE-AU-BLÉ

La place de la Vieille-Halle-au-Blé change elle aussi de physionomie. Les vieilles maisons vérustes qui y sont abattues, feront très prochainement place à un vaste complexe fonctionnel, destiné aux services administratifs du Gouvernement provincial. Si les maisons qui tombent sous la pioche des démolisseurs, ne présentent aucun intérêt historique, la place proprement dite constitue cependant un lieu historique assez spécial.

Le nom de « Halle-au-Blé » trouve son origine dans l'existence à cet endroit, d'une « Corenhuys », une halle aux grains, dont le plan de Braun et Hoogenberg, datant de 1576, nous offre une image rudimentaire. Cette halle y exista du début du XIII^e siècle, jusqu'en 1626.

En période de famine, la « Corenhuys » fut le lieu d'émeutes populaires. Des gens y faisaient alors irruption en grand nombre pour s'emparer des grains qui y étaient entreposés. Ce fut notamment le cas sous le règne de Charles-Quint, lorsqu'un des émeutiers fut condamné à être exécuté sur place. Celui-ci fut toutefois sauvé « in extremis » par une jeune fille de la foule, qui déclara le prendre pour époux. C'était une vieille coutume du « mariage sous la potence » qui a été de vigueur dans

nos contrées. Charles De Coster s'en est aussi servi dans son « Uten-spiegel ». Quelque fut la faute du condamné, le bourreau devait se désaisir de lui dès qu'une jeune fille le réclamait comme époux.

(*Le Soir.*)

DERNIERE PHASE DE TRAVAUX AVANT L'ACHEVEMENT DE L'ALBERTINE

La première partie de la nouvelle bibliothèque Albertine fut exécutée en un temps record en vue de l'exposition universelle de 1958, de sorte qu'aujourd'hui l'impressionnant ensemble architectural est à peu près à mi-chemin de sa réalisation complète. Les travaux qui viennent d'être entamés pour être arrêtés ensuite sur décision ministérielle, dureront environ deux ans. C'est la cinquième tranche de travaux de gros-œuvre avant l'exécution du parachèvement et de l'agencement intérieur du complexe. Cette phase comporte principalement l'érection de l'aile centrale de la bibliothèque avec l'entrée monumentale située à front du ravissant jardin du Mont-des-Arts.

C'est au cours de ces travaux, dont le coût s'élève à quelque 177 millions, que l'on s'occupera de la destination de la vieille chapelle St-Georges, document archéologique, mieux connu sous le nom de chapelle de Nassau. Deux techniques de sauvegarde sont envisagées à cet effet. L'une consiste en un déplacement pur et simple de la chapelle, en utilisant les méthodes courantes aux Etats-Unis, tandis que la seconde n'est autre qu'un démontage de l'édifice.

Cette dernière formule cependant paraît assez improbable, puisque la chapelle se trouve précisément en fort mauvais état. M. Merlor, Mi-

nistre des travaux publics qui doit finalement prendre la décision et qui a fait arrêter les travaux dans cette intention, envisage lui le maintien de la chapelle à son emplacement actuel, afin de l'incorporer harmonieusement dans l'ensemble du complexe.

18 MILLIONS POUR LA RESTAURATION DE L'HOTEL DE VILLE

Une vérification minutieuse de la façade de l'Hôtel de Ville, exécutée par les services de M. Rombaux, architecte principal de la Ville de Bruxelles et cheville ouvrière des belles restaurations réalisées ces dernières années, a révélé qu'une vingtaine de statuettes au moins, décorant les niches et portiques du prestigieux édifice, devront être remplacées, de même que plusieurs pierres de la façade. Ce sont surtout les intempéries et d'autres éléments, provoqués par la pollution de l'air, qui ont détériorés ces vieilles pierres. Le coût de ce travail particulièrement délicat et de longue durée, est estimé à environ 18 millions.

AUDERGHEM : COMMUNE CENTENAIRE

En 1963, l'Administration communale d'Auderghem, et avec elle toute la population, va fêter le 100^e anniversaire de son « indépendance ». C'est en 1863 que la localité est devenue commune indépendante en se séparant de Watermael-Boitsfort. Auderghem comptait alors 530 habitants.

Un comité des fêtes du centenaire y est en voie de constitution, car M. Delforge, le bourgmestre, a d'ores et déjà de nombreux projets parmi lesquels notamment une exposition historique et folklorique, l'organisation d'un grand cortège,

relatant le passé de la commune, le baptême d'un couple de géants etc. Au sujet de ce dernier point, signalons qu'Auderghem possédait jadis deux géants.

« JETTE-ST-PIERRE » HISTORIQUE EST UNE ERREUR

Le jour où l'on écrit à des amis habitant Jette ou Jette-St-Pierre, on s'est certainement déjà posé la question : Jette ou Jette-St-Pierre ?

Eh bien, l'histoire locale y répond : c'est Jette tout court !

Remontons les siècles à la suite de Chotin et de son dictionnaire des communes. On y découvre de très pittoresques variétés du nom de Jette. En 1095, Jetta; en 1146, Getta; en 1150, Jet; en 1186, Gerh ou Get; en 1220, Jhet; en 1435, Yette; et en 1389 on voit apparaître l'actuel « Jette ». Donc, cet arbre généalogique ne porte aucune trace de « Jette-St-Pierre ».

En 1111, Ganshoren et Jette ne forment qu'une paroisse, qui dispose de deux églises, l'une dédiée à St-Martin, l'autre une annexe dédiée à St-Pierre. C'est en 1843 que Jette accède à l'indépendance, car jusqu'alors son destin l'avait lié à Ganshoren. Puisque les habitants de la nouvelle commune vénèrent saint Pierre, l'effigie dorée du saint allait décorer ses armoiries d'azur. Et c'est depuis lors que l'on écrit souvent « Jette-St-Pierre ».

AIDE FINANCIERE POUR RESTAURER DES MONUMENTS

Les travaux d'entretien, de consolidation ou de restauration, entrepris aux édifices classés, bénéficient d'une large intervention financière de l'autorité supérieure. Les édifices ou monuments historiques, appartenant aux provinces, communes, associations de communes,

commissions d'assistance publique, fabriques d'église etc. obtiennent dans ce cas une intervention financière, d'un montant de 60 % de l'Etat et de 20 % de la province. Les interventions des provinces et des communes sont fixées par l'arrêté royal, autorisant l'exécution des travaux.

Pour les édifices classés, propriétés privées, la part d'intervention de l'Etat est fixée comme suit : monuments sans valeur locative ou aménagés en musées publics, maximum 60 %; monuments ayant une valeur locative, 50 % pour des travaux à caractère archéologique ou artistique et 30 % pour des travaux ordinaires; moulins à eau et à vent, qui ne sont plus en activité, maximum 60 %; moulins en activité, maximum 40 %. Ces taux de subsides peuvent être réduits. La part d'intervention du propriétaire varie généralement entre 5 et 30 %.

DEUX MUSEES DE TRAMWAYS A BRUXELLES

Les « Amis du tramway », une a.s.h.l. qui est à la base de la création d'un musée des tramways veut raconter d'une façon particulière la petite et la grande histoire de ce moyen de locomotion. Tout ce qui concerne les vieux trams ayant circulé dans les régions rurales du pays sera centralisé dans un ancien dépôt de la SNCV à Schepdael. Quant au matériel urbain il sera installé dans un bâtiment au centre de la capitale. Les promoteurs espèrent pouvoir inaugurer le musée de Schepdael dès Pâques de l'année prochaine.

(La Lanterne.)

UN MUSEE DES JOUETS EN PLEIN CŒUR DE BRUXELLES

Comme chaque année, M. Jean Copin, historien et folkloriste bien

connu, a organisé à l'occasion de la kermesse de Notre-Dame-au-Rouge, le dernier îlot populaire du centre de la ville, une exposition consacrée aux jouets et jeux populaires à travers les âges. Quelque 25.000 personnes ont visité ce petit musée, pas comme les autres. Parmi les 2.000 documents exposés, on trouvait notamment un « jeu musical » dédié à la Reine Elisabeth, une sorte de loto composé de 500 thèmes musicaux, un canon en bronze de fabrication liégeoise ayant appartenu à Léopold II, des boîtes à musique avec animation de figurines, jeux de café ou de comptoir, jeux de massacre, soldats de plomb, vieilles marionnettes, poupées mécaniques etc. Un jeu de l'oie, datant du XVI^e siècle, était le plus ancien document de cette collection.

L'A.C.A. A 250 ANS

L'Académie Royale des Beaux Arts de la Ville de Bruxelles a 250 ans. Elle fut créée par le magistrat de la Ville le 30 septembre 1711. En attendant de pouvoir occuper un « palais », l'ACA s'installa tout d'abord au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, puis dans un immeuble de la rue Tête d'Or. En 1763, le gouvernement impérial d'Autriche reconnut ses mérites et Charles de Lorraine en devint le grand protecteur.

Après avoir occupé successivement l'ancien Palais Granvelle de la rue des Sols, qui devint le siège de l'Université Libre, puis le Palais de l'Industrie, l'actuel musée d'art ancien de la rue de la Régence, l'académie s'installa définitivement rue du Midi dans l'ancien orphelinat de la commission d'assistance publique, de même que dans une partie de l'ancien couvent des Bogards dont la galerie et la chapelle subsistent encore de nos jours.

« Het Laatste Nieuws. »

SOBRIQUET

DEVIENT NOM OFFICIEL

A la fin du XIX^e siècle, l'emplacement de l'actuel stade communal d'Auderghem était une briqueterie. A cette époque aussi, trois moulins à eau de l'endroit étaient devenus des petites fabriques. On disait des ouvriers qui travaillaient dans ces « fabriques » de ce coin champêtre et isolé du centre d'Auderghem qu'ils allaient au « Transvaal ». La guerre des Boers fascinait alors la masse populaire. Depuis lors, le sobriquet de ce quartier est devenu le nom officiel de cette vaste zone résidentielle délimitée par la chaussée de Wavre, la rue Herman De Broux, le boulevard du Souverain et la commune de Watermael-Boitsfort.

A PROPOS DE NOTRE-DAME-AUX-NEIGES

Dans notre n^o 150, p. 342, nous demandions des renseignements sur la chapelle de Notre-Dame-aux-Neiges.

M. W. Van Billoen nous écrit une gentille lettre dont nous extrayons les passages suivants :

La chapelle fut construite en 1621 et détruite pendant la Révolution française. Elle se trouvait au bout du vieux chemin de Schaerbeek (Oude Scharebeekse Wegh) près de la rue des Epingles, devenue rue Vésale.

Une autre fut bâtie dans la rue N.-D.-aux-Neige (Ons Livrau ter Snee) qui allait de la rue Royale à la place des Barricades (alors d'Orange).

Les ouvrières dentellières y allaient le 4 août, veille de sa fête, prier pour que leur ouvrage pût conserver sa blancheur.

Malgré de minutieuses recherches je n'ai rien trouvé au sujet de l'iconographie de la statuette bruxelloise.

Mais, je crois que M. Reumont

pourrait utilement diriger ses recherches vers... Rome.

Une pieuse légende veut, en effet, que sous le pontificat du pape Libère (352 à 366), deux époux sans enfants voulurent consacrer leurs biens à la Sainte Vierge.

Celle-ci leur demanda de faire construire une église sur le Mont Esquilin, à Rome.

Elle en traça l'emplacement exact en le recouvrant de neige pendant la nuit du 5 août.

Telle serait l'origine de *Sainte Marie Majeure*, où doit vraisemblablement se trouver une statue de la Vierge, invoquée sous le vocable de N.-D. des Neiges, et dont il serait possible de se procurer une reproduction.

Notre excellent confrère *Louis Quiévreux*, qui vient d'être nommé membre d'honneur de l'académie flamenco de Jerez en Espagne, écrit dans « Ce jour qui passe », dans la *Lanterne* (29-8-61), que le « Plan de la Ville de Brusselle » (circa 1711) fait état de la chapelle, près des remparts et de la rue des Epingles, devenue la rue Vésale ?

UN NOUVEAU CERCLE VA ETUDIER L'HISTOIRE ET LE FOLKLORE DE L'ANCIEN COMTE DE JETTE

L'ancien comté de Jette qui comprenait, en 1659, les villages de Jette, Ganshoren, Relegem, Hamme et Bever, fut créé au profit de François II de Kinschot, seigneur de Rivieren, le 18 novembre 1659 et passa ensuite à la famille de Villegas de Saint-Pierre-Jette, qui le posséda jusqu'à la Révolution française. Le territoire était placé sous l'autorité de l'échevinage de Jette dont le maire de Merchtem exerçait l'autorité au nom du prince, aidé en cela par un sergent (en flamand *vorster*).

Cet échevinage, un des plus vaste de l'ancienne de Bruxelles, étendait sa juridiction sur dix villages soit : Jette, Ganshoren, Releghem, Zellik, Cobbeghem, Bolenbeek, Bever-sous-Strombeek, Over-Heembeek, Neder-Heembeek et Hamme.

Un autre sujet d'études d'histoire locale est la célèbre abbaye de Dieleghem qui, fondée en 1095, fut supprimée par la loi du 1^{er} septembre 1796, loi qui décida la suppression de tous les couvents de Belgique. En juin 1797, les bâtiments et les terres furent partagés en lots nombreux et mis en vente. La magnifique église, qui était au moins aussi grande et au moins aussi belle que celle de Grimbergen, fut abattue et les matériaux vendus.

Tout cela constitue une matière appréciable pour un cercle d'études historiques et folkloriques. Plusieurs personnes s'intéressant au problème ont décidé de fonder un cercle pour l'étude de l'histoire et le folklore de l'ancien comté de Jette.

Ce cercle est divisé en plusieurs sections, c'est-à-dire : Moyen Age et abbaye de Dieleghem : sous la direction de M. Pil; archéologie : Van Bellingen; iconographie : A. Demol; folklore et usages locaux : J. Geerts.

(La Lanterne.)

Les personnes s'intéressant à l'histoire locale du comté de Jette peuvent se mettre en rapport avec nos services historique et folklorique, 4, rue Saint-Jean.

**YVONNE DU JACQUIER
EST NOMMÉE CONSERVATEUR
DU MUSÉE CHARLIER**

Le conseil communal de Saint-Josse-ten-Noode a nommé un nouveau conservateur pour le musée Charlier.

Le choix du conseil s'est porté sur Mlle Emma Lefebvre, connue

dans les milieux littéraires sous le nom d'Yvonne du Jacquier.

Mlle Lefebvre était déjà archiviste communale et membre de l'Association des Fcrivains belges, du P.E.N. Club de Belgique, des Fcrivains du Tourisme, de l'Association des Conférenciers de Belgique ainsi que de la Société des Gens de Lettres de France.

Parmi les ouvrages publiés par le nouveau conservateur, citons « Saint-Josse-ten-Noode au XIX^e siècle », une plaquette d'histoire et de folklore sur 100 communes belges, une plaquette de contes et divers romans.

En outre, Mlle du Jacquier collabore à de nombreuses revues. D'intéressants articles et des nouvelles ont été publiés dans divers journaux belges et suisses.

Enfin, soulignons l'autorité acquise par Mlle du Jacquier en qualité de conférencière : elle a donné plus de 200 causeries dans toute la Belgique.

Pour la saison prochaine, le collège échevinal a approuvé un projet d'activités qui comprend des manifestations axées sur la seconde moitié du XIX^e siècle.

Des soirées seront consacrées à la reine Elisabeth, à Hubert Krains et Maurice Maeterlinck.

Des matinées du dimanche permettront au public d'entendre parler de divers sujets relatifs soit aux collections du musée, soit à des personnages ou à des aspects de ce XIX^e siècle que, bien à tort, on a souvent qualifié de stupide.

Enfin, les fidèles habitués retrouveront leurs rendez-vous artistiques et littéraires.

La saison 1961-1962 du Musée Charlier sera donc, selon toute probabilité, extrêmement attrayante.

(La Dernière Heure.)

LE LIVRE DES MOULINS BRABANÇONS EST SORTI DE PRESSE

Pour mettre le point d'orgue sur l'Opération Moulins, déclenchée en 1960 dans le but d'attirer l'attention de l'opinion publique sur l'immense détresse de nos moulins tout en provoquant au sein de la population un choc psychologique de nature à créer un gigantesque mouvement communautaire en faveur de ces témoins déshérités mais toujours éloquents d'une des plus belles pages de notre passé économique, le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant agissant en association intime avec la Fédération touristique du Brabant a entrepris une étude approfondie axée sur les moulins à eau et à vent ayant vu le jour sous le ciel brabançon et examinés sous l'angle historique, anecdotique et touristique.

Ce travail titanesque, qui n'a pas la prétention d'être parfait, a nécessité de longs mois de patientes recherches et de laborieuses compilations complétées d'enquêtes faites sur le terrain même. Le fruit de ces investigations a été condensé dans un magnifique ouvrage, fort de quelque 330 pages richement et éclectiquement illustrées, d'un format de poche très commode, rehaussé d'une carte en couleurs du Brabant permettant de repérer aisément la position exacte de tous les moulins encore debout.

Ce volume exceptionnel, original et inédit dans sa conception comme dans sa teneur vient de sortir de presse. Il est mis en vente, en nos bureaux, 4, rue Saint-Jean, au prix dérisoire de 50,— F ramené à 40,— F à l'intention de nos abonnés. A l'amateur d'histoire locale, au promeneur des dimanches comme au collectionneur averti, nous en recommandons chaudement l'acquisition.